

GWENC'HLAN LE SCOUËZEC

Résistances

Mémoires d'un rebelle





LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses admirations avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

Trop d'ouvrages essentiels à la culture de l'âme ou de l'identité de chacun sont aujourd'hui indisponibles dans un marché du livre transformé en industrie lourde. Et quand par chance ils sont disponibles, c'est financièrement que trop souvent ils deviennent inaccessibles.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit. Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

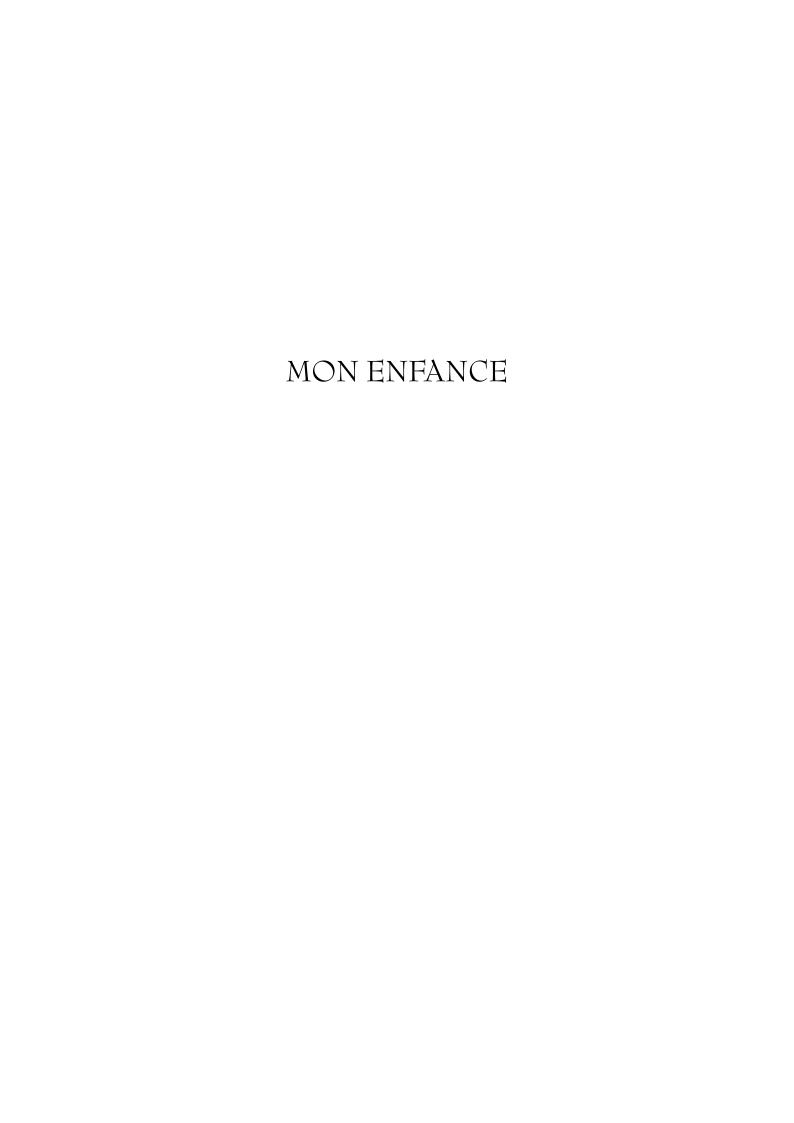
Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat. Vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

Gwenc'hlan Le Scouëzec

RÉSISTANCES,

MÉMOIRES D'UN REBELLE





I. Mon nom

Vers 1990

Je suis né à Plouescat, sur la côte nord de la Bretagne, à une dizaine de kilomètres de la cité ancienne et pittoresque de Saint-Pol-de-Léon. Il était 3 h 45, m'a-t-on dit, un lundi matin. La lune était pleine et le vent soufflait en tempête.

Mon père me déclara à l'État-Civil. Comment, à cette époque, parvint-il à m'inscrire sous les prénoms de Heol, de Loïc et de Gwennglan, c'est là un sujet manifeste d'étonnement. La fantaisie n'était guère permise alors, surtout en matière de prénoms bretons. Il bénéficia en fait du concours d'érudits locaux qui admirent sans peine, semble-t-il, une pareille incongruité.

L'un était le secrétaire de mairie lui-même, l'autre, le receveur de l'Enregistrement, Léon Toulemont, qui devait plus tard se faire connaître comme journaliste dans le milieu breton de Paris. Heol est le terme qui désigne le soleil en breton, Loïc un diminutif, dit-on, de Loeiz, mais plus probablement de Telo, et Gwennglan une graphie particulière de Gwenc'hlan, nom d'un druide qui vivait au V^e siècle de notre ère sur la montagne sacrée qu'on appelle Mene-Bre, entre Morlaix et Guingamp.

Maurice Le Scouëzec avait découvert Gwenc'hlan dans le *Barzaz Breiz*. La Villemarqué y a rapporté un chant, *Diougan Gwenc'hlan*, «La prophétie de Gwenc'hlan» où le vieux défenseur de la Tradition celtique clame sa colère contre les chrétiens et les Français. C'est pour cet antichristianisme et cette opposition violente à l'emprise de la France sur la terre et l'homme bretons, que mon père m'honora de ce nom qui constituait tout un programme à lui seul. C'est toujours ainsi que je l'ai senti: comme ma vocation.

Mais le premier surnom qu'il me donna, le jour même de ma naissance, fut celui de « n° 82 ». C'est sous ce chiffre en effet que j'avais été inscrit: j'étais la 82° naissance plouescataise de l'année 1929. Lui, détestait les nombres ordinaux et l'Ordre qu'ils signifiaient, les inscriptions obligatoires d'où résultent ces numéros dont on affuble les hommes. Il eut exécré les chiffres de l'INSEE et de la

Sécurité Sociale et fût entré en fureur s'il avait su que je devais un jour devenir 1-29-11-29-185-003.

Il avait failli avoir un premier enfant de ma mère, l'année précédente, en 1928. Il avait prévu de l'appeler Ouagadougou et de le faire naître en Afrique pour éviter de le déclarer à l'État-Civil et de le numéroter. Mais mon frère aîné avait préféré ne pas voir le jour dans ces conditions et, né mort à peu de temps de la naissance prévue, il fut enterré dans le cimetière de Ségou, hors terre chrétienne puisqu'il était mort sans baptême.

Le deuxième surnom que me donna mon père fut, peu après ma venue en ce monde, celui de *Pemoc'h*¹, vocable breton désignant un cochon, la tête d'un cochon, ou l'individualité qu'il constitue, l'individu-cochon en somme. La révélation de ce sens devait scandaliser un honnête pasteur protestant qui voyageait dans la même cabine que mon père lors de notre voyage à Madagascar. Le digne homme jugea qu'un enfant d'un an méritait mieux que cela: pourquoi pas « Petit Agneau »?

Mais mon père détestait, je crois, les petits agneaux et jugeait qu'un cochon était un être infiniment plus noble. Il avait connu enfant, le Parc de Versailles et le Petit Trianon où Marie-Antoinette jouait à la bergère en 1788, et il ne pouvait parler sans s'étouffer de rire des moutons bien peignés et munis d'un nœud rose ou bleu qu'elle y plaçait.

De *Pemoc'h*, je passai ensuite à *Coco*. C'était un ami qui m'avait baptisé ainsi vers mes deux ou trois ans, Georges de Bourbon peut-être ou bien Iannis Mitarachi. Le nom me dura plusieurs années jusqu'au jour où l'on s'avisa que cela ne faisait plus très sérieux. J'allais avoir six ans, il me fallait aller à l'école et commencer ma carrière sociale, et l'on exigeait de moi un minimum de dignité qui ne s'accommodait plus d'une appellation un tantinet ridicule.

On essaya donc de m'appeler Heol de mon premier prénom. Mais les passants et les visiteurs disaient, unanimes, prenant le breton Heol pour le grec Éole: « Mais comme c'est joli... C'est le dieu du vent... » et mon père, qui me voulait soleil et non pas souffle, entrait en rage. On y renonça donc et l'on en vint enfin à Gwenc'hlan, qu'on abrégea ensuite familièrement en Gwen, et l'on n'en changea plus.

Une fois cependant, je voulus changer de prénom. J'entrais dans la troi-

¹ D'après G. Esnault (*L'imagination populaire. Métaphores occidentales*, Paris, PUF, 1925), un *pémor* est un paysan bas-breton mal dégrossi. «Les pémors sont censés moins bien appris que des cochons.» Au XIX^e siècle, le train qui reliait Douarnenez à Brest était surnommé par les Brestois «le train des pémors». (Cf. Philippe Camby, *Florilège des insultes et satires des Bretons*, Rennes, Terre de Brume, 1999). (NDE).

sième classe de l'école primaire et le maître faisait l'appel en nous demandant nos prénoms. Quand mon tour vint, les lèvres serrées, je prononçai à peine: «Louis». J'en avais assez d'avoir un prénom impossible, insupportable, qui me classait à part dans l'univers et je pris mon deuxième nom, je le traduisis en français. Mais l'instituteur, sévère, me dit: «Ce n'est pas le prénom que j'ai là. J'ai Gwenc'hlan». Il le prononça impeccablement, montrant par là qu'il était bretonnant et connaissait le terme.

Je me sentis couvrir de honte, comme si j'avais trahi, par lâcheté. Alors je dis, tremblant:

- «Oui, c'est ça...»
- «Alors pourquoi me dites-vous autre chose?»

Je restai muet, et je fus, pour toujours, appelé Gwenc'hlan, solennellement reconnu comme tel devant mes pairs. Mon destin était scellé.

II. Mes grands-parents

Ma grand-mère maternelle était une petite personne discrète, austère et apparemment dépourvue de chaleur humaine. C'était en quelque sorte une religieuse en civil. Son seul titre d'ailleurs, qu'elle considérait comme le plus beau, était d'être tertiaire de Saint-François.

Le premier souvenir que j'ai d'elle me ramène dans le petit logement qu'elle occupait rue des Acacias, près de la Place des Ternes, à Paris. A l'époque, c'est-à-dire vers mes trois ou quatre ans, je ne connaissais que deux noms de rues: celui de la rue Delambre où j'habitais, l'atelier de mon père, et celui de la rue Saint-Ferdinand des Ternes.

De l'une à l'autre, on se rendait par le tramway. Je me souviens du jour de mon quatrième anniversaire où ces curieux engins brinquebalants arboraient, en l'honneur de la quinzième année de paix, de petits drapeaux français que je croyais placés là en mon honneur.

Ma grand-mère avait un visage d'oiseau creusé par les privations. Les deux mots qui définissaient son comportement, et qu'elle employait volontiers, étaient: pénitence et obéissance.

Je n'ai jamais rien compris à l'ascèse: elle a pour moi le visage dramatique de ma grand-mère, osseux et décharné, surgissant de pauvres vêtements désespérément noirs, à tout jamais exilés de toute joie et plus encore, bien sûr, de tout le plaisir de l'existence. Ma grand-mère m'a dégoûté d'emblée du bon Jésus et de sa kyrielle de chastes dénutris, brandisseurs de malédictions pour qui refusait leur voie sale et sans goût.

D'autres se sont chargés plus tard de m'enseigner la pratique de l'obéissance « perinde ac cadaver ² » que prônait si fort ma grand-mère. Ils avaient quant à eux une superbe intelligence et un sens aigu de l'éducation. Ils n'ont jamais pu me faire admettre néanmoins d'autre Christ que celui des prostituées et, j'allais dire, emporté par la logomachie stupide des Évangiles en français, des publicains. Mais je n'ai jamais, même à l'âge d'innocence, aimé les agents du fisc, ni les

² «Jusqu'à la mort.» (NDE).

représentants de César. Et finalement, je n'ai aimé que le Christ des prostituées, celles-là mêmes que peignait mon père avec une tendresse et une compassion infinie, petites femmes en rouge au pied d'un escalier désert, comme attendant la fin de l'épreuve.

Ma grand-mère parlait peu et ne disait rien d'elle-même. J'ai su tout de suite qu'elle était couturière, parce que ma mère me le disait, mais aussi parce que je voyais généralement ma grand-mère dans l'exercice de son métier, piquant sur moi dans des défroques en voie de constitution, de petites épingles qu'elle tenait entre ses lèvres et qui venaient rebrousser le tissu en un bourrelet en forme de long abcès, à moins qu'elles ne tombassent par terre et qu'elles n'imposassent, alors ou plus tard, une patiente recherche entre les lames d'un plancher lavé.

Elle avait perdu son mari, décédé d'une maladie de cœur un quart de siècle avant ma naissance, c'était en 1904 — je savais tout cela par ma mère, mais non par elle— et il l'avait laissée dans la misère avec deux enfants. Elle avait alors quitté son Poitou natal et s'en était allée à Paris pour se mettre, en cette Belle Époque, au service des riches dans la capitale. Vouée moralement à la chasteté, à la pauvreté et à l'obéissance, elle avait reçu de son dieu l'immense avantage de survivre dans ces conditions jusqu'au jour où je l'ai connue.

Je ne sais rien de mon grand-père que ce que m'en dit une photographie où je le vois jeune, assez beau garçon, avec une stricte moustache. Il était charpentier et j'ai possédé de lui, entre la mort de ma mère en 1984 et la date où ma femme m'en a privé en 1987, un traité dans lequel il avait appris l'art de la charpente, dans les dernières années du XIX^e siècle. Mais je ne saurai jamais rien de plus de ce Charles Merle qui m'a donné le quart de ma personnalité.

Il est vrai que je n'en sais guère plus de mon autre grand-père, Charles lui aussi, mort treize ans avant l'autre et, bien entendu, sans qu'ils se fussent jamais connus. Charles Le Scouëzec est décédé au siècle dernier — et nous voici déjà à la fin du nôtre —, il y aura cent ans l'an prochain³... Il était inspecteur des Chemins de fer de l'Ouest, et d'un naturel violent. Il vécut un enfer avec ses femmes : la première buvait et mourut jeune, la seconde, ma grand-mère, était d'un caractère aussi impossible que romanesque, une sorte de madame Bovary sans amant — mais de quoi peut bien jurer un petit-fils quand la beauté de sa grand-mère s'est envolée depuis un siècle, et sa vie, depuis tantôt vingt ans?

Je crois bien qu'aucune de mes grands-mères ne m'aimait, la première parce que son jansénisme effréné lui interdisait tout attachement à la «chair», la seconde parce qu'elle méprisait ma naissance, illégitime, d'une fille de rien qui lui

-

³ En 1991.

avait ôté son fils aussi chéri qu'odieux. Sa bourgeoisie, que dis-je? sa noblesse, car si elle fustigeait si ardemment les fautes des autres lorsqu'elles ne s'accompagnaient ni d'une augmentation de la fortune, ni du bleuissement du sang, elle jouissait intérieurement d'avoir — peut-être — été engendrée d'une goutte des tout premiers spermes de France, déposée frauduleusement, au mépris des lois divines et humaines dignes de ce nom, dans le réceptacle offert par sa bourgeoise de mère.

Elle ne le disait pas dans ces termes, c'est bien évident, mais mon père —et c'était là l'une des abominations de ce fils adoré—, mon père qui avait été selon ses propres termes «jusqu'à la viande», y aurait souscrit. Elle, elle parlait de «main gauche», elle disait qu'elle était née de la main gauche, sans que j'aie jamais compris s'il s'agissait d'une certaine gaucherie du geste procréateur, d'un usage immodéré des cinq doigts de la main gauche dans cette opération, voire d'une de ces histoires mythologiques où le pouce ou l'index, à droite ou à gauche, jouissait de possibilités insoupçonnées.

Ma pauvre grand-mère! Elle me détestait, non seulement pour être « le fils de cette femme », mais aussi parce que je dérangeais son bien-être sénescent, que je crayonnais les cartes postales dont elle faisait collection et sans doute aussi parce que j'étais le dernier à m'appeler du nom abhorré de Le Scouëzec.

Il y avait beau temps que mon père avait pris le parti du sien dans la longue querelle qui l'avait opposé à Emma Bleuet, ma grand-mère, dans une interminable querelle de dot — «Ton père n'a jamais payé! Quand est-ce que ton père paiera?»—, de sentiments non partagés, de sexes frustrés. Et moi, parce que mon père pensait qu'il était d'abord, et avant tout, un Le Scouëzec, c'est-à-dire doté par les dieux des Bretons de cette noblesse naturelle et foncière, sans relation avec la vulgaire monnaie — tudjentil holl, dit le proverbe, tous des gentilshommes!—, j'en vins à penser aussi, très vite dans le cours de mon développement d'enfant, que j'étais, «mab er Skoyeg», comme on dit à Plouay et à Pont-Scorff, au pays de mes ancêtres, «le fils des Le Scouëzec».

L'être que j'aurai certainement à la fois le plus aimé et le plus admiré dans cette vie est certainement mon père. Je ne puis me rappeler sans attendrissement le contact de sa peau rude et mal rasée, dont les poils tronçonnés venaient heurter mon visage d'enfant quand je l'embrassais. Je le revois dans son vieil imperméable Burberry au col encrassé, sous son feutre inimitable, remonter ou descendre les rues de Douarnenez, marchant de son grand pas et tirant après lui ce bout d'homme qu'il avait engendré un jour de février (où il pleuvait, paraît-il, et c'est là la raison fondamentale de mon existence, car s'il n'avait pas plu…).

Je ne connais qu'une autre personne au monde, avec mon père et moi, qui

ait jamais arpenté les rues de ce même grand pas, et c'est mon fils aîné Ronan... Mais ceci, comme disait Kipling, est une autre histoire.

A Ouchy (Suisse), en ce jour de Pâques (15 avril 1990), en déjeunant dans une brasserie sur les bords du lac. Il pleut, le lac est totalement embrumé à un mille du rivage. Les Alpes se sont cachées petit à petit derrière ce rideau. Maï-Sous est à Bruges, en Belgique, avec Morgane, Nolwenn et Helena, visitant le Béguinage dans son vêtement de printemps et admirant les merveilleux Van Eyck du musée, le chancelier surtout avec son manteau d'un bleu si profond, si inimitable, qu'aucune photogravure n'en a jamais rendu la puissance et la lumière, et le portrait de madame Van Eyck avec cet air, elle aussi, de bourgeoise ou de bonne sœur.

Mes enfants sont on ne sait où, séparés de moi non seulement physiquement, mais moralement, par cette nuit opaque que les magiciens savent jeter entre les êtres. Ronan, lui, cependant, je sais où il est, physiquement du moins. Il n'arpente pas les rues de son grand pas de Le Scouëzec, il ne rêve plus d'aventures impossibles ou déplacées, il est à Fresnes, allée des Thuyas. N° 801475. 2/321. Ne pas oublier: 94261 Fresnes Cedex.

Ronan n'arpentera plus, n'arpentera pas les rues de ce monde du grand pas des Le Scouëzec, marchant vers plus impossible qu'eux.

Les nuages se dissipent. Le rideau se lève et découvre la rive sud du lac Léman, celle qui appartient à la France. Il ne fait pas assez clair cependant pour voir ces bornes-frontières flottant sur l'eau. Il ne pleut plus sur Brest, pardon, sur Ouchy. J'ai envie de prendre l'air, c'est-à-dire des profondeurs où j'ai plongé depuis deux heures, en dépit de cette salle de restaurant devenue bruyante et chaude.

(Écrit à Ouchy, près de Lausanne, le 15 avril 1990.)

III. Petite enfance

Quand j'ouvre le premier classeur de mémoire, j'y trouve une image, celle d'un petit garçon qui trottine sur l'allée cimentée d'un grand jardin public, au milieu des arbres sans feuilles, derrière sa mère, nerveuse, qui marche d'un pas pressé vers la sortie.

On crie: «On ferme», et derrière la voix, on entend un grondement sourd, vaguement inquiétant, mais pas assez toutefois pour troubler le petit garçon qui joue au chemin de fer. Il est lui-même la locomotive et, pour que tout soit en ordre, le wagon devrait marcher derrière. Mais le wagon — c'est bien sûr sa mère — ne l'entend pas de cette oreille et entraîne d'autorité la locomotive vers la sortie du jardin du Luxembourg, «parce qu'il y a des gens qui crient sur le boulevard Saint-Michel».

Le petit garçon a quatre ans et il vient au Luxembourg tous les jours jusqu'à la fermeture le soir. Aujourd'hui, les gardes mettent tout le monde dehors bien plus tôt, sans doute à cause de tout ce bruit qui grandit derrière, au-delà du bassin, vide de ses bateaux.

Le petit garçon est maintenant sorti du jardin. Il ne sait pas pourquoi maman refuse toujours de jouer au petit chemin de fer, pourquoi le garde s'est mis à crier « on ferme », bien avant l'heure, pourquoi on entend encore des clameurs, somme toute pas drôles et pas normales.

Bien sûr, le petit garçon a su un jour ce qui s'était passé alors et il a reconstitué des images adéquates à ce qu'on lui a appris beaucoup plus tard. La manifestation, ou plutôt l'émeute, comme on disait, remontait effectivement le boulevard Saint-Michel et scandait un slogan: «Le fascisme ne passera pas».

Un autobus brûlait, on se battait. Dans les livres d'histoire moderne et contemporaine, on appellerait cela un jour : «le 6 février 34 ».

Dans la soirée d'ailleurs, l'oncle du petit garçon était entré brusquement au milieu des cubes à jouer. Il avait raconté qu'il venait de la place de la Concorde—quel drôle de nom!—, que les gardes à cheval avaient chargé, tandis que les manifestants ouvraient des sacs de billes devant les sabots des montures.

L'oncle en avait profité pour s'éclipser et descendre avec un copain sur le bas

quai, à même le mur de soutènement de la chaussée, puis ils s'étaient tous deux engouffrés dans le refuge traditionnel de tous les émeutiers parisiens, dans les égouts, et par là, ils avaient gagné Montparnasse, sauvés des fascistes et de la police.

Ce n'est sans doute pas sans raison que mes premières traces de conscience concernent la montée du nazisme, la préparation à la guerre et à la guerre civile, autant de faits qui devaient marquer si profondément ma vie. En outre, dans le récit de cette journée, maint détail s'est trouvé répété dans mon histoire postérieure.

Le plus heureux a été ce mur du quai, place de la Concorde, par lequel mon oncle était descendu pour sauver sa vie: quinze ans plus tard, au même endroit, j'essayais vainement de convaincre une amie de mon âge, l'être que j'aimais le plus au monde à cette époque, de m'accorder — et de s'accorder — quelques satisfactions charnelles supplémentaires. L'intensité de l'amour efface, même à tant d'années de distance maintenant, la cruauté de la frustration.

Trente-quatre ans après cette journée de février, mais en mai, cette fois, non loin du boulevard Saint-Michel, les billes étaient devenues inutiles, les gardes n'avaient plus de chevaux, mais nous arrachions gaiement les pavés. Une nuit, sur la place derrière l'Odéon, je manquai de recevoir une grenade qu'avaient lancé sur moi des gardes mobiles, terrés derrière les grilles du Luxembourg. J'étais derrière et eux, dedans.

Une fois aussi, j'ai voulu jouer au petit chemin de fer et j'ai eu bien du mal avec mes wagons. Le train blindé que je commandais en Algérie sauta une nuit sur une mine et je perdis mes compagnons de combat qui se trouvaient dans le wagon devant la locomotive. Ma mère, la veille, avait senti le danger et avait offert pour moi un cierge à sainte Radegonde de Poitiers. Cela réussit quant à moi, puisque je suis toujours là, mais peut-être aurait-il mieux valu, à tout prendre, qu'elle sût jouer correctement au petit train, dès 1934.

Quelques autres souvenirs, de moindre importance et plus tardifs, sont liés à cette période parisienne de mon enfance. Le 11 novembre 1934, je me rendis avec ma mère, en tramway, de Montparnasse où nous habitions, chez ma grand-mère, rue des Acacias, près de l'Étoile. Je me souviens essentiellement des drapeaux qui ornaient les monuments publics et les tramways pour le quinzième anniversaire de l'armistice.

Mais j'ignorais tout de cette fête et j'étais persuadé qu'on avait drapé Paris de tricolore et particulièrement les véhicules que j'empruntais, en l'honneur de mes cinq ans. Je me suis senti ce jour-là, en gravissant les marches étroites de la brin-

quebalante ferraille, une âme de Président de la République française montant l'escalier de l'Élysée. Mes ambitieux rêves d'enfance sont-ils nés ce jour-là?

J'avais aussi, je dois tout dire, une charmante petite amie qui descendait en droite ligne de Louis XIV. Je la rencontrais presque quotidiennement, toujours dans ce merveilleux jardin du Luxembourg, d'où, on le voit, je n'avais pas été définitivement chassé le 6 février 1934, et nous faisions ensemble, avec amour, des pâtés de sable. Béatrice de Bourbon était, par son père Georges, la fille de la princesse Elvira, de la branche aînée (et détrônée), issue de Philippe V d'Espagne.

Georges de Bourbon était un ami de mon père auquel il devait même servir de témoin le jour de son mariage. Ne pouvant être Espagnol, puisque son grand-père avait été chassé du trône et de la péninsule, ne pouvant accéder à la citoyenneté française à cause de ses cousins guillotinés en 1793, il avait demandé et obtenu une identité italienne. Il était ainsi devenu Giorgio di Borbone par la grâce de Mussolini, qu'il devait d'ailleurs servir bientôt après notre connaissance, en Éthiopie et à l'Ambassade de Bruxelles.

Il avait feux frères, Fulco et Berto, qui n'avaient pas, disait-on, suivi la même route que Giorgio et qui se refusaient à sortir de l'état d'apatride dans lequel Alphonse XIII les avait plongés. Ce fut à leur propos que j'entendis pour la première fois parler, vers mes cinq ans, de passeport Nansen. Mot magique pour un enfant de cet âge, tout comme le nom d'apatride d'ailleurs. J'ai connu par la suite des gens dans cette plutôt triste situation, titulaires d'une semblable pièce d'identité, mais je les ai toujours trouvés revêtus d'une auréole de mystère et de merveilleux.

En vrac, quelques autres souvenirs de ce Montparnasse de 1934: une maison, rue Vavin, qui existe toujours d'ailleurs, dont la façade est couverte de petites dalles blanches, assez semblables à celles qu'on utilisait à cette époque pour garnir les cabinets d'aisance publics. Et précisément, le bas du mur subissait un sort que ma petite taille me permettait d'apprécier pleinement: il servait de pissotière aux chiens du quartier. La dernière fois que j'y suis passé, vers 1990, j'ai constaté la pérennité du fait, mais en baissant la tête cette fois.

Du Montparnasse des artistes, auquel participait mon père, je n'ai que quelques souvenirs quelque peu précis: la salle de café du Dôme et notamment la table sur laquelle était montée la célèbre Kiki, en état d'ivresse probablement assez avancée, pour s'y déshabiller (on ne parlait pas encore pudiquement de strip-tease) en hurlant: «Le Scouëzec à poils ». Le Scouëzec, à cette époque, ce n'était pas moi, mais mon père. Toutefois, je trouvais cela quelque peu étrange.

Aussi l'atelier que nous habitions, 35, rue Delambre, et où mon oncle, le frère de ma mère, avait déboulé en sortant des égouts. Une autre fois, il était arrivé

aussi à l'improviste avec un ananas frais, cueilli du matin, ce qui n'était pas alors dans les possibilités courantes: mais mon oncle était ajusteur au Brésil, dans l'Aéronavale, et voyageait gratis ou presque en avion. Je me souviens qu'il avait connu Mermoz, mais sans apprécier l'homme.

L'atelier se composait donc d'une seule grande pièce qui allait de la fenêtre de la rue Delambre à la croisée qui donnait sur le boulevard Edgar-Quinet et le cimetière Montparnasse. Un début de cloison séparait en fait deux domaines différents: l'atelier proprement dit dans lequel donnait la porte du palier et où travaillait mon père, la chambre-cuisine-salle où officiait ma mère autour d'un réchaud et d'une lampe à pétrole.

J'installais d'ordinaire mes jouets à la limite des deux territoires, mais mon lit, un lit de camp d'adulte, était dressé au pied de celui de mes parents. J'avais lancé très loin au-dessous les objets maléfiques dont j'étais détenteur: un diable à ressort dans une boîte, qui me terrorisait littéralement (mais il m'arrivait cependant de jouer à me faire peur) et une ceinture de ma mère, en acier, qui imitait parfaitement le corps, les écailles et le froid d'une vipère.

C'est d'ailleurs dans ce coin de l'atelier que j'ai vécu l'une des plus grandes terreurs de mon existence. Une nuit, je m'éveillai dans ce qui me sembla être le milieu de la nuit: je sortais violemment d'un cauchemar. Mal à l'aise, apeuré, et je crois aussi, victime de quelque embarras gastrique, je me précipitai pour chercher du réconfort vers le lit de mes parents qui voisinait le mien. Le lit, hélas! était froid et vide...

Je me crus bien sûr délaissé par mon père et ma mère. Plutôt, je me crus abandonné de la terre entière, seul, dans une obscurité absolue. Il n'y avait pas l'électricité dans l'atelier. De nos jours, même un enfant de quatre ans peut appuyer sur un interrupteur. Mais je ne savais pas encore allumer la lampe à pétrole dont nous nous éclairions. J'étais désespérément seul dans la nuit. Le monde avait disparu. En aveugle, je me précipitai vers la porte du palier. Là se trouvaient les dernières marches de l'escalier de l'hôtel qui montaient à des wc communs, les seuls dont nous disposions. Toujours dans l'obscurité, j'allai vomir dans la cuvette.

J'étais horriblement malade et plus affolé encore. Je n'avais peur ni du loup, ni des bêtes immondes qui mangent les petits enfants, je n'avais pas peur d'être dévoré ou de disparaître, j'eusse préféré me rendormir, fusse pour toujours, plutôt que de crier de terreur, j'avais peur du rien, je veux dire du rien qui m'environnait, donc de la solitude absolue, d'être à moi seul le monde. Je puis encore aujourd'hui décrire exactement ce sentiment, tant il fut vif et clair et étreignant,

même si j'emploie des mots que je n'aurais su employer lorsqu'il me submergea.

Souvent dans la nuit, me revient — mais désormais sans angoisse, et au contraire avec une paix infinie — cette impression solitaire, mais il me semble maintenant que par ce rien qui m'environne, j'entre en relation avec l'universel, comme si l'opacité de toute vision s'était faite translucide, comme si le visage de l'infinité était le sans-forme et comme si le sans-forme avait la densité de la nuit, contenant chargé d'un incommensurable contenu.

Mon père et ma mère se sont éclipsés de la scène, d'abord provisoirement en cette soirée de Montparnasse, puis complètement, un certain nombre d'années après, mais ils ne sont pas partis au loin, ils se sont fondus dans la grande obscurité, au fond tutélaire, qui m'environne et qui est emplie d'êtres et de vie, et cet obscur même est semé d'étoiles, qui, bien qu'invisibles de prime abord, se découvrent lorsqu'on apprend à regarder «dans le noir», et se développent ensuite au point d'infiltrer chaque grain de nuit et d'envahir ainsi la totalité du champ.

On ne mute point sans cette dépression viscérale qui fait vomir l'homme comme l'enfant, et les expériences de l'enfant sont souvent plus importantes que celles de l'adulte.

J'ai redescendu les trois marches de l'autel-wc, jusqu'au palier où deux portes closes m'attendaient, la nôtre qui n'ouvrait donc sur rien, et l'autre derrière laquelle devait dormir une inconnue que mes parents ne fréquentaient pas, autrement dit encore rien. Mais je savais, si je ne voyais pas, que le long de cette porte pendait un gros cordon de velours rouge au bout duquel était fixé un gland massif à l'ancienne. Je n'en ai revu de semblable que bien plus tard, en 1963, dans les salons de l'hôtel Terminus à Zagreb, en Croatie, où ils dataient manifestement de la monarchie austro-hongroise.

Ce soir-là, ce gland pourpre constituait ma seule chance d'émerger de la nuit : je l'ai donc tiré, deux fois si je me rappelle bien. Et la porte s'est ouverte, assez vite, je crois, car je pense que la vieille demoiselle qui apparaissait maintenant dans l'embrasure, s'inquiétait depuis quelque temps de mon manège.

Je ne la connaissais pas, et cependant elle fut ma mère, ce soir-là. Elle me fit entrer, me consola, me persuada que papa et maman ne tarderaient pas à rentrer, qu'ils avaient dû aller au cinéma. Le cinéma, oui, c'était amusant, c'était dans les galeries de la gare Montparnasse — l'ancienne évidemment —, j'allais y voir de temps en temps un dessin animé et cela me faisait rire. Donc tout cela était bien rassurant.

La vieille demoiselle avait un drôle d'accent auquel je n'étais pas habitué. Il est vrai que j'entendais plutôt, à la terrasse du Dôme ou dans la salle de la Rotonde,

le parler gloussant des peintres russes ou le langage méditerranéen des Américains du sud, comme Ortiz de Zarate, qui juraient en espagnol en compagnie de mon père.

Cette dame-ci, je le sus bien vite, était galloise. Il ne fallait surtout pas dire anglaise, sous peine de s'aliéner à tout jamais sa sympathie: «C'est comme vous, les Bretons…»

Elle s'appelait Miss Ethel Jones, et bien sûr, lorsque mes parents revinrent du cinéma où, effectivement ils étaient allés, la froideur qu'ils se témoignaient jusque-là, se transforma en reconnaissance et en une bonne amitié. Et quand ils voulurent de nouveau aller au cinéma, Miss Jones se fit un plaisir de me garder avec elle dans le petit logement devant lequel se balançait un gland rouge.

Le jour de la Saint-Valentin qui suivit, elle m'apprit que chez elle, les filles se choisissait à cette date un Sir Valentine et que l'on se faisait des cadeaux, et elle déclara qu'elle me choisissait désormais pour son Sir Valentine, ce qui lui permettrait tous les ans de me faire un cadeau à cette date.

Elle tint promesse, même après notre départ de Paris et, à Douarnenez, je recevais ainsi des cartes postales représentant des animaux du jardin des Plantes avec de petits jouets de mon âge. La dernière fois que je l'ai vue, c'était en septembre 1939. Elle était venue en Bretagne où elle comptait faire quelques croquis, car elle dessinait comme tous les Montparnassiens. Elle venait d'avoir des ennuis avec la maréchaussée quimpéroise pour s'être installée devant la belle église romane de Locmaria et avoir voulu en reproduire l'aspect rugueux, si proche de sa propre âme celtique.

Bien que le vénérable sanctuaire de la Vierge d'Aquilonia ne fût manifestement pas un objectif militaire ou un centre de l'industrie de guerre, les gendarmes l'avaient prise pour une espionne, sans comprendre que son accent rocailleux était bien plus voisin du breton que de l'allemand. Ils avaient heureusement été assez rapidement détrompés, mais il avait fallu, je crois, que mon oncle paternel, juge de paix de Douarnenez, intervînt en sa faveur.

Son dernier cadeau fut un modèle réduit de pinasse douarneniste, petite barque à voiles qu'elle baptisa elle-même du nom de son village, Bettws y Coed. Ces mots veulent dire La Chapelle du Bois, et elle me fit remarquer que le mot *coed*, le bois, était le même en breton et en gallois. Ce jour-là, j'appris, et de façon définitive, qu'il y avait d'autres Bretons que nous, de l'autre côté de la mer. Les étoiles de ma nuit se firent plus nombreuses.

Ma mère broda le nom sur la voile. Toute ma vie, j'ai conservé le bateau d'Ethel Jones. Elle, je ne la revis jamais. Elle mourut pendant la guerre, à Paris, surveillée par les Allemands pour sa nationalité britannique. Je suis allé sur sa

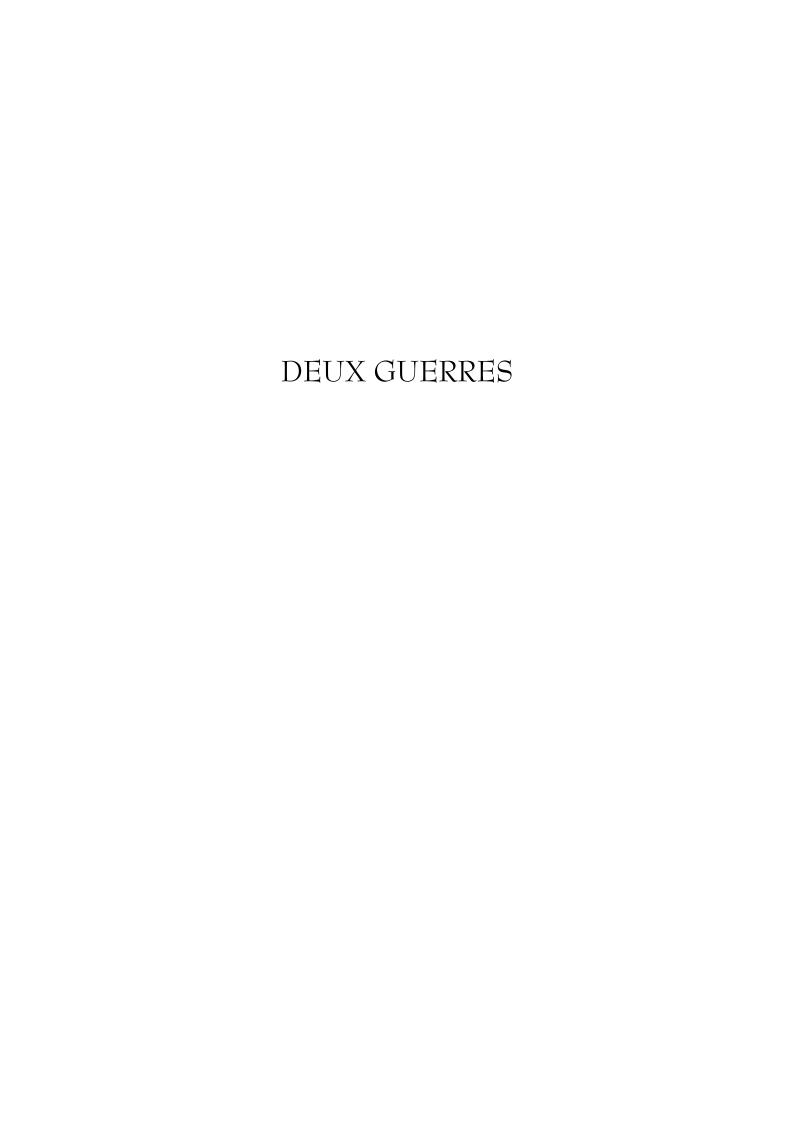
tombe dans l'horrible cimetière de Thiais, où rien ne permet d'évoquer les frais ombrages et les chutes d'eau de Bettws y Coed, ni même les grands arbres et le bassin du Luxembourg.

En revanche, à la quarantaine, j'ai connu et traversé à plusieurs reprises, montant de Cardiff vers Caernarvon et l'île de Mona, la bourgade, aujourd'hui touristique, où avait vu le jour, vers 1870, Miss Ethel Jones. Non seulement je n'ai jamais manqué alors d'un souvenir ému pour celle qui m'avait choisi pour Sir Valentine, mais je ne puis oublier, encore aujourd'hui, la vieille demoiselle qui, un soir de détresse et de mutation, fut ma mère.

IV. Hérouvilette

Passant à Hérouvillette, près de Caen, en 1938, j'ai été le témoin d'un accident de la chaussée, qui venait de se produire: le conducteur d'une charette de betteraves était tombé de son marchepied et la roue du véhicule lui avait emporté la calotte crânienne. A huit ans, j'avais vu ainsi l'horrible bouillie de matière grise, de matière blanche et de vaisseaux rompus, noyant de rouge la mixture que devient le noble cerveau humain sous le traumatisme.

Bien plus tard, en ma deuxième année de médecine, j'ai vu des crânes ouverts, sciés bien régulièrement d'une main experte. Je n'y ai point trouvé l'éclaircissement que j'aurais pu chercher, je n'y ai vu que l'œuvre de la mort, mais je n'ai pas élucidé le mystère du petit trou rond.



V. L'Armée et la Guerre

Mes premières connaissances de l'armée et de la guerre me sont venues évidemment de la bouche de mon père, antimilitariste convaincu, qui avait porté l'uniforme durant huit années, pratiqué l'insoumission, connu la prison militaire, combattu dans les Flandres, en Champagne et à Verdun, avait été trois fois engagé volontaire et réformé deux fois. Rien qu'à lire ce palmarès, on peut deviner l'ambiguïté de sa démarche, faite d'attirance et de refus, ambiguïté qui devait reparaître à un moindre degré dans ma propre existence.

Vers 1938, quand j'avais huit et neuf ans, il racontait peu ses souvenirs. Mais il parlait beaucoup de la guerre: plus de celle qui allait venir que de celle qu'il avait vécue. Il pensait que la première — on disait encore la dernière — avait été inutile, puisque nous allions obligatoirement en connaître une autre, bien supérieure à tous égards.

A cette époque, j'étais louveteau et sizenier. Un jour la cheftaine nous annonça que nous allions avoir prochainement une inspection par le Commissaire National et le Commissaire de province Scouts de France. Le Mouvement était alors très militarisé encore et les chefs supérieurs étaient d'anciens officiers. En l'occurrence, il s'agissait de deux généraux du cadre de réserve: le premier s'appelait Lafont, le second Penfentenyo de Kervereguen.

Le premier ne disait rien à mon père, mais quand il entendit le nom du second, il s'esclaffa: «Cette vieille baderne! Non, ce n'est pas possible!»

Dès ce jour-là je compris que Maurice Le Scouëzec gardait un chien de sa chienne à «ce militaire» sous les ordres duquel il avait servi. Bien plus tard, je devais apprendre que mon père avait été en 1914 et 1915, à Ypres et aux environs, dans le Corps de Cavalerie de Mitry, très exactement au 12° Cuir', et qu'il y avait eu des rapports plus ou moins orageux avec un certain capitaine de Penfentenyo de Kervereguen. C'était pour lui le nec plus ultra de la «Basane», l'une de ces «vieilles culottes de peau» qui constituaient avec leurs collègues d'en face — comprenez avec les Junkers et autres hauptmann de Hussards — la caste ultimement supérieure de l'humanité.

Nous devions nous présenter individuellement, au cours de leurs visites, aux

Généraux inspecteurs, sur le front des «troupes», en avançant d'un pas, saluant à la manière des louveteaux et énonçant à haute et intelligible voix nos nom, prénom, grade. D'un air décidé, quand ce fut mon tour, je jouai donc mon petit morceau de bravoure, persuadé qu'à l'audition de cette appellation, le Général allait tressaillir et, me regardant avec insistance, allait me dire quelque chose comme:

—Ah! Ah! Vous êtes donc le fils de ce sacré Le Scouëzec!

Ou mieux encore:

— J'espère que vous ne ressemblez pas à votre père.

J'aurais répondu:

— Si, mon général, et j'en suis fier.

Noble réponse qui ne vint pas, puisque, bien sûr, la vieille baderne ne fit pas de commentaires. Le Général, qui accompagnait son supérieur Lafont avec un ennui manifeste, gardait les yeux fixés non plus sur la ligne bleue des Vosges, mais sur la mer, là-bas, par-dessus ma tête et le mur du patronage de la Stella-Maris. Il me parut vide de toute pensée: mon père me confirma une heure plus tard que c'était là son habitude.

Vingt-cinq ans après cette absence d'incident, lorsque j'épousai Martine Goudard, j'appris non sans surprise qu'elle avait été, au couvent des Oiseaux, la compagne d'une demoiselle de Penfentenyo de Kervereguen et aussi d'une adolescente qui portait le nom de Mitry. Peut-être est-ce pour cela qu'un autre quart de siècle plus tard nous avons divorcé.

Mais en cette année 1938, la défense des intérêts de notre grande patrie, la France, allait rapidement rejeter dans l'ombre la médiocrité des querelles personnelles. La guerre s'approcha pour moi sous la forme de petites affiches blanches où, en lettres noires, s'inscrivait l'année d'une classe de rappelés. Nous en eûmes plusieurs au moment de Munich. Quand j'allais porter du courrier à la boîte aux lettres accrochée à l'angle des Halles, vers la rue Laënnec, chaque jour j'en découvrai une nouvelle. Et puis, le mouvement s'arrêta.

Il s'arrêta à mon regret, parce que j'avais commencé à aimer cette montée des périls et l'angoisse qu'elle développait chez les adultes. Pour moi, j'avais une envie prodigieuse de connaître à mon tour ce monstre dont tous les anciens de 14 parlaient avec gloire, ou avec terreur, ou plus rarement, avec hargne, mais toujours avec vénération. C'était le lot des hommes, dont j'allais être, de « bouffer de la vache enragée », de « prendre des 88 sur la gueule » et finalement, ô joie suprême, de « se faire trouer la paillasse ».

Pour qui ou pour quoi, cela ne me préoccupait évidemment pas à neuf ans. J'attendais de la guerre de devenir un homme, au plein sens du terme, et le per-

siflage de Maurice Le Scouëzec se mêlait aux cocoricos de la plupart des contemporains, en s'y insinuant sans les détruire, dans mon cœur. Un jour cependant, alors que j'étais en promenade avec mon père, nous avons rencontré au coin de la Place de la Croix, le maire communiste de Douarnenez, Le Flanchec et les deux hommes ont discuté du malheur des temps. J'ai été surpris d'entendre qu'ils étaient sensiblement d'accord.

A la fin d'août 1939, l'atmosphère s'alourdit. J'étais en vacances à Sizun chez Olivier Saliou, et soudain les jeux aux bords de l'Elorn se sont interrompus. «Dans les circonstances actuelles» — c'est ainsi que parlaient les grandes personnes — il était préférable de me ramener auprès de mes parents à Douarnenez. «On ne savait pas, disait-on, ce qui pouvait arriver.»

La Renault des Saliou franchit la montagne, nous passâmes à Brasparts où je devais, cinquante ans plus tard tenir la Galerie Maurice Le Scouëzec, puis à Châteaulin et à Cast. Près de l'église et de la Chasse de saint Hubert, la grande rue était pleine de militaires. Les hommes en kaki réquisitionnaient les chevaux des paysans. Pour quelque Penfentenyo.

A Douarnenez, près de la boîte aux lettres, la pose des petites affiches avait repris. Au tout début de septembre, la grande, avec les petits drapeaux croisés, exactement comme en 14, apparut à son tour. Cette fois, c'était presque une certitude. Le 3, l'on apprit que les troupes allemandes avaient franchi la frontière de Pologne. Les Panzers commençaient à démolir les escadrons de cavaliers polonais.

C'était formidable! C'était la guerre. J'étais content: j'allais enfin avoir la mienne. Je pense aujourd'hui que mon plus grand regret durant ces six ans, c'est de n'avoir jamais eu l'âge d'y participer activement. Il m'a manqué, même si j'ai souvent risqué ma peau, d'aller enfin, noblement, me «faire trouer la paillasse» dans la merde des combats.

Durant le mois de septembre, j'eus l'occasion d'aller à Quimper faire des courses avec ma mère, comme nous le faisions parfois. Ce jour-là, je vis passer sur le pont qui est aujourd'hui celui des deux Cornouailles, une troupe d'hommes en kaki, sac au dos, fusil sur l'épaule et bidon brinquebalant au côté, qui s'en allait vers la gare. Ils s'essayaient à chanter, mais le résultat était assez lamentable et ajoutait au sentiment d'avoir à faire à une bande de traînards plutôt qu'à une armée en route vers la victoire. De fait, ils n'allaient pas dans cette direction, mais nous mîmes quelques mois à nous en apercevoir.

VI. Michèle

C'était une soirée d'été, à Douarnenez, sur la petite plage des Dames qui regardait vers la verte île Tristan et les rivages de Morgat. Toute une population d'enfants y grouillait et je m'y promenais en mangeant mon goûter. Ce 3 juillet 1941, j'avais onze ans et demi et je ne pouvais connaître que de vagues impressions de ce que les grandes personnes appellent l'amour. Et c'est ce jour-là que commença mon amour d'homme, non plus une badinerie enfantine avec une petite fille de mon âge, mais un sentiment profond d'amour vrai.

En me promenant donc, je rencontrai un camarade à moi, Marcel. Il jouait dans un château de sable entouré de canaux avec sa sœur et ses cousines que je connaissais déjà. Une fillette seule était inconnue de moi : c'était Elle. Marcel me la présenta et j'eus un sentiment étrange de bonheur en serrant pour la première fois cette main qu'elle me tendait. En enfants, nous jouâmes jusqu'au soir dans une atmosphère qui me sembla délicieusement douce et agréable.

Elle s'appelait Michèle. Elle avait des cheveux et des yeux noirs, une taille haute et fine, un grand regard qui vous regardait avec bonté et charme. Elle était vêtu de ce petit vêtement à carreaux jaune et marron que je reverrai toujours devant ma vue. Elle parlait gracieusement, avec un je ne sais quoi de féminin qui m'était inconnu jusqu'alors. Elle m'apparut comme une vision merveilleuse et ce soir-là restera toute ma vie gravé dans ma mémoire.

Dès lors, je la revis souvent. Il était bien rare que nous passions un jour sans nous promener ensemble. Nous descendions au port au bras l'un de l'autre, par les ruelles à pic et caillouteuses; nous allions dans les bois avec son cousin en bande joyeuse. Nous avions les aventures les plus extraordinaires, les promenades les plus gaies. Il me semblait qu'elle m'aimait et moi, je l'aimais comme un fou. Elle était ma seule pensée, mon seul espoir, nos distractions communes, mon seul désir. Nous étions faits pour nous entendre, tous deux fils de Celtes et rêveurs d'idéal. Les brumes de la mer et le crachin breton étaient pour nous les deux choses les plus belles du monde et notre âme vibrait à la chanson lente et sinistre du kornaoueg dans les cordages des bateaux.

Hélas! un jour, il fallut se séparer. Michèle rentrait chez elle à Paris et moi

je restais là seul, loin d'elle, à des centaines de kilomètres d'elle. Un soir morne où la brume tombait fine, nous nous dîmes un premier adieu, le cœur bien gros pour ma part. Nous eûmes pourtant la joie de nous revoir le lendemain avant son départ. Nous marchions côte à côte dans la rue où je l'avais rencontrée. J'aurais voulu m'accrocher aux dernières minutes qui nous restaient pour les empêcher de fuir. Mais il nous fallut bien enfin sous le soleil grisâtre de la Bretagne, nous tendre la main une dernière fois.

- —Au revoir, Michèle.
- —Au revoir, Gwen.

Nous nous regardâmes les yeux dans les yeux et nous nous séparâmes pour des années.

Quand pour la première fois, je me rendis compte de mon isolement, j'éclatai en sanglots. Je pensais à elle, que je ne reverrai jamais plus, à nos excursions, à notre joie, à notre amour que nous ne nous étions jamais avoué et qui était cependant si réel. Où était-elle maintenant? A qui, à quoi pensait-elle? Je ne le savais et cela était injuste, dans ma raison d'enfant, parce que je l'aimais. Je ne le disais pas à maman: elle m'aurait ri au nez et se serait fichu de moi. Et moi, je ne voulais pas qu'on touchât à mon amour et pas plus à ma douleur. Cela était pour moi seul, parce que seul, je croyais l'aimer.

Les années passèrent, marche lente vers l'avenir. Après Douarnenez, je vis Quimper, puis Tours. Je m'étais approché d'elle et cependant l'espace était toujours là, infranchissable, entre nous. Quand je passais à la gare, je regardais l'heure des trains de Paris et j'échafaudais de vagues projets. En désespoir de cause, je regardais les gens arriver et partir. Ces deux cent cinquante kilomètres m'étaient plus lourds que les cinq cent cinquante de Douarnenez, parce que le temps était de plus en plus en lointain où nous avions joué ensemble, parce que, de plus en plus, je devenais un jeune homme.

Je n'avais pas encore quinze ans et demi, cette après-midi-là. J'étais dans un train en gare de Tours avec un billet en main: Tours-Paris-Austerlitz. Le train s'ébranla tout doucement, m'emmenant vers des nouveautés ignorées. J'arrivai le soir à Paris et par les souterrains étincelants de brique émaillée du métro, je débouchai sur le pavé de la capitale, ce 6 avril 1945 à onze heures et demie du soir. J'errai longtemps le long des boulevards avant de trouver une chambre à l'hôtel. Je me couchai rapidement.

A l'aurore du lendemain, lavé, habillé, je m'en allai vers Notre-Dame. J'y passai; on disait une petite messe matinale, noyée dans l'immensité noire de la cathédrale. je longeai les rues, les boulevards, les gares; je marchais vite et quand j'arrivai boulevard Ornano, en face du numéro cinq, il n'était que huit heures.

Je m'assis sur un banc, juste en face de la maison et je me mis à la scruter. A quel étage habitait-elle? Quelles fenêtres? Quel balcon? Les volets sont-ils ouverts? Et malgré le vent froid qui soufflait, je restai là deux heures à regarder, à espérer, à attendre.

A dix heures, je montai l'escalier: le concierge m'avait indiqué l'appartement. Je sonnai. Une dame vint m'ouvrir. «Sa mère », pensai-je. C'était bien elle. Je me mis à bafouiller. Puis elle me reçut à bras ouverts, me fit entrer. Mais Michèle n'était pas là; elle ne serait là que demain. Eh bien! je reviendrai demain! Et je revins le lendemain, invité à déjeuner.

Nous passâmes une journée délicieuse tous deux à parler de nos études, de notre avenir, de ce qui nous tenait à cœur. J'étais en admiration sur elle, sur sa beauté, sur sa prestance, sur sa taille; j'étais surtout en admiration sur son âme. Elle était pure, nette, joyeuse, chrétienne. A côté d'elle, je me trouvais être un pauvre malheureux sans vertu, sans idéal, sans christianisme. Elle était cent fois plus forte que moi; elle fut surtout cent fois plus forte que les vieilles habitudes de paresse et de laisser-aller moral qui me tenaient. En la voyant, un immense désir de devenir meilleur pour elle me saisit et c'est cela qu'avec tout mon amour, je m'efforçai de lui faire comprendre dans ce grand regard long que nous échangeâmes avant de nous séparer.

Quant au matin, je quittai Paris et que je roulai de nouveau dans la Beauce vers Tours, j'étais devenu un autre homme, plus pur, plus généreux, plus aimant. Cette grande amie m'avait transformé, retourné et dans le balancement tranquille du train, je pensai à cette grande aurore qui s'était levée pour moi et dont le soleil m'éclairait maintenant, et m'éclairerait toujours.

VII. Jardres

Au printemps de 1943, ma mère obtint des autorités allemandes un *Ausweis* pour que nous puissions nous rendre en zone libre, à Pleumartin (Vienne), où demeurait ma grand-mère. Nous habitions Tours à cette époque et le voyage ne devait pas être très long. On prenait le train jusqu'à Châtellerault et, de là, le car jusqu'à Pleumartin, à une vingtaine de kilomètres.

Tout se passa bien jusqu'à la gare routière de Chatellerault. Mais, quand nous voulûmes monter dans le car, le chauffeur s'y opposa parce que nous n'étions pas des frontaliers. Eux seuls avaient le droit de passer au poste de police de Pleumartin, à l'exclusion de tous autres. Pour nous, il nous fallait aller jusqu'à Poitiers, de là aller jusqu'au Blanc, en zone libre, en passant par le poste frontière de Jardres, et du Blanc, gagner Pleumartin, c'est-à-dire faire un grand détour de kilomètres.

Comme le dernier train pour Poitiers dans la journée était celui que nous avions pris, il nous fallut coucher à Châtellerault. Au petit restaurant où nous dînâmes le soir et où nous racontions notre odyssée pour nous rendre en zone libre, un homme soudain se leva. Il était grand, chaussé de bottes et vêtu d'une sorte d'uniforme sport et il nous dit:

—Eh bien! moi, j'en arrive...

Il y eut un silence. Il n'y avait là que la patronne, lui et nous.

Il nous expliqua qu'il appartenait à la résistance et qu'il passait la frontière en fraude. Je trouvai pour ma part qu'il était bien audacieux de dire ainsi à n'importe qui ce qu'il faisait et nous nous tûmes par précaution. Était-ce une provocation? Ou bien de la sottise? Nous ne le saurons jamais.

Le lendemain, un train, bondé comme de coutume, nous mena à Poitiers. Le car nous attendait et partit aussitôt pour Le Blanc.

Jardres était un endroit sinistre: une vaste plaine en cultures, quelques maisons à une petite distance de la route et, le long de la chaussé, une cabane de planches avec des uniformes allemands. Après une rapide inspection des passagers, la police allemande laissa la plupart des voyageurs dans le car, mais nous fit descendre, ma mère et moi.

Immédiatement, ma mère fut prise en charge par une femme douanier qui l'emmena avec elle dans une chambre de fouille. Je restai seul, dans la grande salle du poste, avec un soldat pour moi tout seul qui se tenait à un mètre de moi, le canon de sa *sturmgewehr* dans la direction de mon nombril.

Je suis resté une demi-heure, impassible, dans cette position inconfortable. J'avais treize ans et je mettais mon honneur à ne pas broncher. Surtout j'évitai tout mouvement qui eut donné l'alerte à mon gardien.

Enfin, ma mère revint, indemne, sans qu'on eût trouvé sur elle quoi que ce soit. Nous remontâmes donc dans le car qui n'attendait que nous et nous repartîmes.

Nous sommes restés assez longtemps au Blanc et nous avons eu le temps de visiter la ville. Le plus étonnant pour nous était une caserne à la porte de laquelle une sentinelle en kaki, sans armes, montait la garde. Un drapeau français flottait au-dessus de la porte. Nous n'en avions pas vu depuis près de trois ans.

A Pleumartin, une autre surprise nous attendait. La bourgade était frontalière et il y avait un poste frontière allemand, celui-là même où nous avions voulu passer et où n'avions pu le faire. Au bout du cimetière, en direction de Châtellerault, la même cabane de planches qu'à Jardres, sur le bord de la route. On voyait les Allemands aller et venir, mais bien entendu nous ne pouvions approcher sous le drapeau nazi.

Nous sommes restés une huitaine de jours, je crois, puis nous sommes rentré par Le Blanc, Jardres et Poitiers comme nous étions venus, sans qu'on nous importunât plus.

VIII. 20 mai 1944

Il me semble parfois que le temps s'abolisse et que les événements se rassemblent en dépit des décennies qui les séparent. Quand j'étais à Verdun, en 1988, et que je méditais devant les cimetières militaires, la pensée de mon fils, qui venait tout juste d'être condamné pour meurtre à la réclusion criminelle à perpétuité, m'accompagnait de très près. Cette côte du Talou, ces affrontements de Douaumont auxquels participa mon père sont présents en moi aujourd'hui au même titre et dans le même registre que ce 20 mai 1985 où mon fils tua un homme, apparemment sans raison, dans une rue de Quimper.

20 mai d'ailleurs... N'avais-je pas connu un autre 20 mai, où l'on tuait aussi larga manu? Mais c'était d'en haut que venait la mort, dans le noble combat d'un homme qui ajuste une gare dans le viseur de son bombardier et qui lâche ses engins sur le quartier avoisinant. De plus, cet homme était un ami, un allié et nous devions lui être reconnaissants de son geste qui nous assassinait.

Il faisait nuit. Il était deux heures du matin. C'était le 20 mai 1944, à Tours. J'avais quatorze ans et je n'étais pas allé à l'abri, pourtant tout proche, au bout de la rue. Durant vingt minutes, les bombes tombèrent sur nous. Le temps d'un sifflement, nous ne savions pas si la mort était pour nous ou pour les autres. Le temps d'une explosion, nous reprenions conscience de notre vie, en inspirant largement de notre poitrine soudain débloquée. Incroyable respiration rythmée par le geste de quelques hommes, là-haut, au-dessus de la rougeur sanglante des fusées éclairantes, qui décidaient ou non de notre anéantissement.

Quand les Anglais s'en furent allés, notre rue n'était plus, dans sa plus grande partie, qu'un monceau de décombres. L'abri public où s'étaient réfugiés nos voisins avait reçu une bombe de plein fouet: tous étaient morts, broyés et ensevelis et ce n'était pas ici de l'amas de terre et de pierres, d'héroïques baïonnettes qui sortaient, comme à la tranchée du même nom, mais d'inoffensives vieilles planches et des morceaux de tuyaux rompus.

Il est bien évident que je dois remercier ces quelques hommes courageux qui nous ont foutu pendant vingt minutes des bombes sur la gueule, pour nous libérer de l'oppression allemande, de l'indiscutable terreur nazie, et nous ont

en somme permis de vivre libres dans un pays libre. Mais — entre autres — les braves gens qui avaient trouvé refuge dans l'abri, sont morts, sous l'effort conjugué des méchants Allemands et des gentils Anglais, opprimés dans un pays opprimé.

Après tout, n'était-ce pas pour Danzig? La fois d'avant, c'était, cocorico! pour l'Alsace et la Lorraine — ou peut-être pour décider si les mines de fer ou de charbon serviraient directement à M. Krupp ou à M. de Wendel. Et de toute façon, *Gott mit uns*! Dieu était avec nous, de quelque côté que nous nous battions.

Quarante et un ans plus tard, mon fils, mon petit garçon devenu grand, ou peut-être pas tout à fait — mystère insondable de l'individu — abattait un homme de cinq balles de revolver dans la tête, dans une rue de Quimper. Sans raison... Après tout, sera-ce cela qui est condamnable? C'est en tout cas ce qui est inquiétant: les fantaisies de M. Hitler, de M. Churchill et de M. Albert Lebrun ne le sont pas.

IX. SCHLOSS ELSUM 4 (1953)

Le vendredi 21 juin 1940, les troupes allemandes arrivaient à Douarnenez, au fond de la Bretagne, où, enfant, je résidais alors. J'ignorais tout de l'Allemagne et du peuple qui l'habite, sinon ce que j'en avais entendu de tout temps, qu'au-delà du Rhin vivait une race brutale, aux appétits sauvages et inapaisables, une nation qui ne reculait devant aucun crime, en bref des Barbares, ennemis héréditaires de la France et que tout patriote se devait de haïr.

N'avaient-ils pas en 1914, ravagé les régions du Nord et de l'Est, massacré des femmes et des enfants, incendié des œuvres d'art? N'avais-je pas appris en classe un poème de je ne sais plus qui, lequel racontait comment un gosse, durant cette première guerre, avait un jour mis en joue les envahisseurs avec son fusil de bois et comment ces sanguinaires avaient assassiné l'enfant? Nos maîtres nous avaient lu «la dernière classe» d'Alphonse Daudet, et cet autre conte où un vieil officier auquel ses enfants avaient caché la vérité, meurt en 1871, d'entendre soudain de son balcon des Champs-Elysées, éclater sous l'Arc de Triomphe la Marche triomphale de Schubert...

Nous haïssions l'ancien empereur qui finissait ses jours dans un coin perdu de Hollande et le nouveau Führer qui venait de conduire ses armées à la victoire. Mais plus encore, nous détestions ces hommes que nous n'avions jamais vu et dont, pour la première fois, tout à l'heure, nous connaîtrions l'uniforme.

Je les reverrai toujours dans ma mémoire. Un camion découvert s'était arrêté devant l'église et les gens passaient, sans même jeter un regard. Une vingtaine de soldats s'y trouvaient, mangeant à pleines mains des saucissons et cela me parut tout à fait conforme à l'idée que je me faisais de ces cochons nourris de cochonnaille.

Cependant, je regardais de tous mes yeux, sans haine, ce spectacle inattendu quelques mois auparavant et je n'arrivais pas à concevoir d'autre sentiment à l'égard de ces « Boches » qu'une amitié qui soudain me venait au cœur. Je ne dirai

⁴ Château d'Elsum, propriété de la famille von Spee. (NDE).

pas que je m'étonnais de leur trouver deux bras, deux jambes et une tête comme à moi-même et point entre les dents de couteau dégouttant de sang, mais presque. Ils étaient beaux, et c'étaient des soldats, correctement vêtus de leur uniforme: pas plus que vous et moi, ils ne ressemblaient à des loups, sortis de la forêt d'Hercynie. Ne méritaient-ils pas, comme les Français, ma sympathie?

Depuis ce jour et pendant des années, les deux sentiments ont lutté en moi, celui qui naturellement avait surgi de mon cœur et celui que les vainqueurs de Verdun m'avaient inculqué. Durant toute la guerre, ensuite, je me suis cru obligé de vouloir du mal aux Allemands et cependant, à certaines heures où s'apaisait mon patriotisme tapageur d'adolescent, mon amitié revenait.

Souvent, du bout de la rue où je marchais, s'élevait un chant martelé dont ma mère disait qu'elle le trouvait odieux. Mais moi, je m'arrêtais et je regardais jusqu'à ce qu'elle eût disparu, défiler cette compagnie dont la discipline, la virilité et le rythme de marche m'enchantaient. Ou bien j'allais fleurir la tombe d'un soldat mort récemment et qui, non loin de celle de mon père, se couvrait d'herbes.

Plus tard, quelque temps avant la Libération, je passais dans le Châtelleraudais près d'un village qu'en guise de représailles, l'armée allemande avait incendié: mon cœur bondit de rage et je me pris plus fortement que jamais à détester les auteurs de ce crime, puis à prier intérieurement pour les malheureux désormais sans toit ni vivres.

J'en étais là, quand je vis sur le bord de la route, deux croix de bois sous lesquelles reposaient les soldats dont le meurtre par quelque maquisard écervelé avait valu l'incendie du bourg. Cette fois-là, je dus faire un effort sur moi-même avant de réciter, pour eux aussi, un Pater. Lentement, malgré tout, se faisait jour en moi cette idée qu'eux et nous, comme tous les peuples du monde, étions des frères et qu'il ne suffisait pas de naître à l'est de nos frontières pour être ipso facto une bête brute.

En 1947, je devais franchir cette frontière à Stiring-Webdel, entre Forbach et Sarrebruck. A vrai dire, je pénétrais en Sarre et non en Allemagne, mais je n'ai jamais admis que la Sarre pût être autre chose qu'allemande, pas plus que l'Alsace autre chose que française. D'ailleurs, une dizaine de jours plus tard, je visitais la Rhénanie et là, sans conteste, je me trouvais en Allemagne.

Il me faut reconnaître que je m'y suis conduit comme un troupier d'occupation, fort heureux de jouer les vainqueurs et de toiser d'un regard de mépris, cette pauvre foule qui se pressait entre des maisons effondrées et sur le quai de gares en ruines. J'avais encore conscience d'être français et rien d'autre et je me plaisais à reproduire ici les gestes que j'avais vus à d'autres, chez moi. Le revire-

ment stratégique de 1944 m'avait grisé, puis la victoire, et je me faisais presque un devoir de venger maintenant ce que l'armistice de 1940 avait eu d'humiliant pour la France.

Et pourtant... ces soldats qui stationnaient devant l'église à Douarnenez avaient-ils engendré dans mon cœur quelque haine? Mais on m'avait bourré le crâne de fausses considérations et que l'Allemand était l'ennemi héréditaire et qu'il voudrait toujours s'approprier la terre de France et qu'il ne rêvait que combats, sang et prisons, et patati et patata. Il m'était impossible d'éteindre en moi d'un seul coup une inimitié que j'avais héritée de multiples générations depuis Charles le Chauve.

Il fallut encore quatre années après mon premier voyage en Allemagne pour que mûrisse la semence jetée dans mon cœur un matin de juin 40. J'appris à haïr non plus les hommes, quels qu'ils fussent, mais ce qui séparait les hommes, les frontières de tous ordres dressées par des intérêts individuels et qui, tels les barreaux d'une prison, nous confinaient en nous-mêmes; j'appris à chercher la beauté et l'amour, non la laideur et la haine, et qu'il fallait communier à tout et à tous, si l'on voulait le bonheur des hommes et le sien propre.

J'ai oublié les slogans de guerre et ne veux plus que des paroles de paix, et quand je songe à la victoire de Verdun, je ne puis séparer de la joie qui dût régner alors en France, la tristesse qui se répandit sans doute en Allemagne. La joie aux dépens des autres n'est pas joie véritable. La guerre est damnable et non selon tel peuple; la barbarie est universelle et non le lot d'une race. Il se trouve autant de Français que d'Allemands qui eussent été capables d'endosser l'uniforme des SS et de créer les camps de la mort.

Ce que nous oublions, si jamais nous y avons pensé, c'est que nous portons tous la responsabilité d'Oradour et de Dachau. Les nazis n'ont rien fait d'autre qu'incarner la sauvagerie latente en chacun de nous, que nous faire payer nos fautes. Nous sommes collectivement et individuellement responsables du monde que nous avons produit, mais nous ouvrons de grands yeux quand s'offrent à notre vue les monstres qu'ont engendrés notre égoïsme et nos vices et nous en dénions la paternité.

L'Allemagne a servi de bouc émissaire à l'Europe, non qu'elle fût plus ou moins coupable que nous, mais parce qu'il fallait que l'Écriture s'accomplît. Il nous faut relire cette page où Jean l'Apôtre raconte comment les disciples demandèrent à Jésus, en voyant l'aveugle-né:

«Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour être né aveugle?» Et comment Jésus répondit:

«Ni lui, ni ses parents n'ont péché; c'est uniquement pour la manifestation des œuvres de Dieu en lui…»

De même, n'imputons pas aux autres nos propres fautes et surtout reconnaissons qu'en cette affaire européenne, nous avons autant « péché » que l'Allemagne. Il fallait un bouc émissaire. Que ceux qui ont assumé la charge de l'être soient remerciés! Car ils nous ont montré ce que nous valions, peu de chose en somme, nous et non pas seulement eux.

Nous sommes tous Judas, nous livrons tous le Fils de l'Homme aux bourreaux, parce qu'il faut qu'il soit livré aux bourreaux, pour ressusciter, mais, après avoir rempli le rôle de Judas, nous nous lavons les mains — car nous sommes des gens propres — et de notre index bien nettoyé, nous montrons, de l'autre côté d'un fleuve symbolique, celui qui nous ressemble comme nous-mêmes à nous-mêmes et nous disons d'un ton mêlé de dégoût et de haine: « Regardez Judas ».

Pour moi, je suis sûr que le martyre des crucifiés d'Oradour et de ceux que mangèrent des chiens à Buchenwald a valu autant pour le rachat de l'Allemagne que pour celui de la France, car il n'existe pas de France et pas d'Allemagne, mais un seul peuple où s'effacent les frontières conventionnelles, le peuple de Dieu.

Je revins donc, quatre ans après cette fois par la frontière hollandaise, en Rhénanie, dans la ville d'Aix-la-Chapelle. J'emmenais vingt-trois scouts au lieu de quinze et j'étais décidé à leur enseigner non un patriotisme désuet, mais un esprit de fraternité internationale. Il serait vain d'énumérer ici toutes les délicatesses qu'eurent pour nous, scouts et chrétiens, d'autres scouts et d'autres chrétiens qui parlaient une langue différente, celle-là même dont j'écoutais avec passion les intonations quand défilaient dans nos villes les troupes d'occupation.

ALGÉRIE, 1957

X. Algérie française

L'Algérie «française» était divisée en trois départements: Alger, Oran et Constantine. Elle faisait partie intégrante de la France une et indivisible ⁵. Envoyés par la France, nous sommes allés là-bas pour défendre ce point de vue.

Une poignée d'hommes a commencé la lutte à cette date pour l'indépendance de leur pays, l'Algérie. Trente mille morts, cent mille blessés graves. De l'autre côté, beaucoup plus. Nous — j'entends par là l'Armée française dans son ensemble, y compris les Étrangers —, nous avons torturé, exécuté sommairement et sans doute même violé pour la gloire de la France.

Je vous raconterai les aventures du Capitaine Le Pivain, Breton de Brest, qui sacrifia son honneur et sa vie sur l'autel de la «grande» patrie commune. Pour l'instant, je me contenterai de constater qu'après neuf années de guerre, pudiquement baptisée «maintien de l'ordre», un certain De Gaulle a jugé bon, malgré les victoires militaires, de brader les trois départements, de porter une atteinte fondamentale à la France «une et indivisible» et de commettre ainsi un crime de lèse-majesté et un acte entièrement anticonstitutionnel.

Personne n'a trouvé à redire. Tout le monde a trouvé ça très bien.

Loin de moi la pensée de nier le droit du peuple algérien à son indépendance, bien au contraire. Mais plusieurs conclusions méritent d'être tirées: d'abord, ce n'était pas la peine de faire neuf années de guerre et de tuer des centaines de milliers d'hommes pour en venir là, ce n'était pas la peine non plus de transformer en bourreaux SS les officiers et les soldats de l'Armée française. Enfin, et c'est le principal de mon propos: puisque la France n'était plus une et indivisible, puisque l'une des valeurs fondamentales de la République était ainsi supprimée, bien mieux, puisque l'existence d'entités politiques séparées dans le cadre français était ainsi reconnue, comme l'Algérie, donc aussi la Bretagne, le Pays basque, etc., il devenait licite de procéder de même pour toutes les parties de ladite République. Il devenait licite de demander l'indépendance de la Bretagne, et, d'ailleurs, de beaucoup d'autres peuples, à l'intérieur de l'Hexagone.

⁵ C'est ainsi d'ailleurs que l'ont considéré tous les hommes politiques, y compris François Mitterand qui gouvernaient la France en 1953. (NDA)

J'en ai assez souvent parlé avec Xavier Grall. Il avait été en Algérie, y avait vécu des expériences regrettables et était alors devenu militant breton indépendantiste.

Moi aussi. Je ne pardonne pas à la «France grande et généreuse» d'avoir fait de moi l'outil de son impérialisme et de sa cruauté. Et je constate surtout que les valeurs de la République n'existent plus. Ce n'était pas la peine de massacrer les Chouans, de faire pourrir à Conlie l'Armée de Bretagne pour en venir là, de faire tuer les soldats de 1914 pour reconquérir l'Alsace et la Lorraine, parties intégrantes de la République «une et indivisible».

La France est morte, définitivement, le 13 mai 1962. Il n'y a plus de gestes anticonstitutionnels, contre quelque article que ce soit, puisque le premier des gestes anticonstitutionnels a été accompli par le général De Gaulle, président de la République.

Depuis lors, l'Europe s'est constituée. Puisque la France n'existe plus, nous devons demander le rattachement direct de nos cinq départements et du peuple breton à l'Europe.

XI. Tlemcen, 1957

Jaky et moi, nous prenions l'apéritif à la terrasse d'un café qui s'étalait largement sur la place de France à Tlemcen. C'était le soir du 13 décembre 1957, un peu avant le crépuscule, à ce moment particulièrement doux que connaissent tous les pays méditerranéens.

Nous étions alors en pleine guerre d'Algérie. Je commandais, comme lieutenant, un train blindé qui assurait la sécurité de la voie ferrée entre Tlemcen et la frontière du Maroc et la défense de celle-ci dans sa portion la plus septentrionale, entre Zoudj el Beghal et Nemours.

Un train blindé

L'engin, d'ailleurs assez mal adapté à sa fonction, comprenait deux wagons chargés de sacs de sable pour supporter l'éventuelle explosion d'une mine, une voiture de tir, ancien fourgon à bestiaux augmenté d'un toit surélevé, le locotracteur, petite machine Diesel, comme il y en avait de nombreuses à l'époque dans les chemins de fer français, un wagon P.C., un autre qui me servait de chambre dans la journée, enfin, celui de la troupe qui venait en dernier.

L'équipage comprenait une vingtaine d'hommes sous mes ordres, cinq dans le wagon de tir au service des fusils-mitrailleurs, deux pour conduire le locotracteur, le radio et mon ordonnance avec moi au P.C., et le reste sous les ordres d'un sergent dans le dernier.

Les conditions étaient particulièrement éprouvantes pour moi. Nous roulions toute la nuit à vitesse lente, entre 22 heures et 6 heures avec des missions à accomplir au long de notre trajet, en particulier de surveillance et de fouilles. Au matin, après le petit déjeuner, je devais m'occuper de l'intendance de ma section, avec mes deux cuistots, faire le marché, prévoir les repas. A midi, j'étais invité à déjeuner par le mess des officiers de la ville où nous nous trouvions, et l'aprèsmidi, j'avais à rendre compte à l'un ou l'autre de mes supérieurs, du capitaine au général, et le soir, je dînais avec mes hommes.

Il me restait fort peu de temps pour dormir: pendant plusieurs mois, je n'ai guère livré au sommeil que deux heures de mon temps par jour. J'avais à cœur

de remplir parfaitement la mission difficile qui m'était confiée et d'assurer à mes hommes la meilleure existence possible dans les conditions où nous étions placés.

Consignes en cas d'alerte

Consignes en cas d'alerte (affichées sur le train blindé)

- 1°) Mise en marche des sirènes.
- a) Les sirènes ne seront mises en marche qu'en cas de contact avec l'ennemi et par le Commandant du T.B., le sous-officier adjoint ou sur leur ordre.
- b) Hors de ce cas, elles pourront être mises en marche par le Commandant du T.B. et par lui seul, ou sur son ordre exprès, dans certains cas de danger ou à des fins d'exercice.
- c) Quand une sirène est mise en marche, la seconde l'est aussitôt aussi.
- 2°) Quand la sirène sonne:
- a) Les conducteurs arrêtent immédiatement le train et se tiennent prêts à repartir à l'ordre du Commandant du T.B. et de lui seul.
- b) Les tireurs tirent à vue sur tout objectif. En cas d'absence d'objectif dans leur rayon d'action, ils se tiennent prêts à tirer.
- c) Les voltigeurs, dès l'arrêt du train, sautent du wagon et se portent vers le wagon P.C., normalement vers la porte gauche; éventuellement sur l'ordre du chef de groupe (en cas notamment de tirs sur le côté gauche) vers la porte droite. Gauche et droite s'entendent dans le sens de la marche Wagon-troupe Wagon-P.C.

LE LT LE SCOUËZEC CDT le Train blindé

Qu'est-ce que j'étais venu faire là?

Mais, mon Dieu, qu'est-ce que j'étais venu faire là?

Je n'étais qu'officier de réserve, j'avais accompli depuis plusieurs années la durée légale de mon service militaire et rien ne m'obligeait apparemment à venir participer à la guerre d'Algérie. Et cela d'autant moins que, quelque temps plus tôt, j'habitais agréablement l'île de Crète où j'exerçais, à l'Institut Français, le métier de professeur de français.

J'avais, à l'époque, et depuis aussi d'ailleurs, laissé croire que j'avais été rappelé au service par ordre. En réalité, j'avais demandé à l'être, en vertu d'instructions qui permettaient très officiellement à l'autorité militaire de faire passer des réengagements temporaires pour des rappels. Déjà en 1954, moins d'un an après ma

libération du service, j'avais voulu en reprendre et partir comme sous-lieutenant en Indochine.

Était-ce alors le souvenir de Pallu de Lessert qui me poussait? A certains égards, certainement, car Pallu de Lessert, en ces années, cruciales pour moi, de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, m'avait animé d'une flamme militaire que les circonstances à vrai dire favorisaient aussi. Mais aussi agissait en moi la nostalgie de la Légion et des images comme cet oasis de X, près de Daya, face à la chaîne violacée de l'Atlas, sur les hauts plateaux, ou la marche lente des compagnies qui m'avait toujours élevé au-dessus de moi-même. L'armée était pour moi l'occasion et le moyen du dépassement.

J'avais donc demandé en 1954 mon rappel en Indochine. Mais la demande avait assez mystérieusement traîné dans les bureaux et finalement n'avait pas abouti. En 1957 donc, je ne faisais que renouveler un geste, revenu à ma portée. En outre, je n'étais pas fâché d'échapper à ce que je considérais comme l'esclavage du couple, après quelques années de vie commune avec Jaky.

Löwenberg

Mon ordonnance arrivait d'un grand pas sur la place de France. Il vint devant moi, me salua.

«Mon "leutnant", je viens parce que madame Löwenberg m'a demandé... enfin, veut vous demander... je lui ai dis que ce n'était pas possible... mais enfin je vous demande de sa part.»

Madame Löwenberg était la femme de mon sous-officier adjoint, le sergent Sandor Löwenberg. C'était un assez brave garçon, originaire de Temesvar (Timisoara), un peu mou et passablement trouillard.

- «Eh bien! dis-je, que veut-elle?»
- « Elle veut ... Elle veut vous demander que le sergent Löwenberg ne parte pas avec nous ce soir. Elle dit qu'il va mourir. »
- « Mais, dis-je à mon tour, ce n'est pas possible, tu le sais bien. Je n'ai même pas le pouvoir de dispenser de service le sergent Löwenberg. »
- «Oui, je sais bien, mon "leutnant", je lui ai dit, mais elle m'a dit de venir quand même.»
 - «Bon, eh bien! va, tu lui diras que non.»
 - «A vos ordres, mon "leutnant".»

Il était neuf heures. Le train partit à 10 heures, avec Löwenberg à son bord. A trois heures de la nuit, le train sauta sur une mine.

Le corps de Löwenberg était sur la voie, la tête arrachée.

XII. De Daya à Inndouz (1953-1957)

J'ai beau dire, ces cinq balles de revolver dans la tête me hantent. Laissez-moi vous dire ce qu'elles sont pour moi.

J'étais jeune sous-lieutenant à la Légion Étrangère et je me trouvais cantonné en 1953, dans un fortin de l'Atlas oranais, qui s'appelait Daya de son vrai nom, mais que les colons français avaient affublé de la surprenante dénomination de Bossuet. Qu'avaient à faire l'Aigle de Meaux et ses superbes périodes dans une langue désuète, dans cette approche du désert où régnaient l'alfa et la pierre?

Ce n'est pas mon propos d'y répondre et il suffit de savoir que j'instruisais là de nouveaux légionnaires avant leur départ pour l'Indochine, alors en pleine guerre de libération. Une fois par semaine, nous allions au champ de tir, situé à deux kilomètres environ du village, dans une vallée sèche, d'aspect désolé et assez grandiose. Nous tirions là de cinq heures du matin aux environs de midi et j'ai encore aujourd'hui dans l'oreille les rafales des fusils-mitrailleurs.

Un jour, un chien vint, l'un de ces chiens jaunes de là-bas, mâtinés de chacal, couleur d'or et de feu. Le pas de tir n'était pas protégé sur ses côtés, l'instinct de la bête la servit mal, il s'approcha trop près des trajectoires meurtrières. Blessé d'une balle au bas-ventre, il se mit à hurler et à se traîner. Je fis cesser le feu et me rendis près de l'animal blessé qui geignait et me regardait de ses yeux suppliants. Avec moi, un sous-officier et un caporal-chef l'observaient.

Il était manifestement perdu. Il convenait de l'achever. Le caporal-chef me dit, avec son accent tchèque:

«Si vous voulez, mon lieutenant, je le ferai...»

Même à l'âge que j'avais alors, vingt-trois ans, il n'était pas de ma manière de laisser faire à d'autres ce qui pouvait me répugner. Je tirai mon revolver et tuai le chien d'une balle dans la tête.

Une balle de Colt 11,43 mm, acier chemisé laiton (ainsi que le dit la notice

⁶ Espèce d'herbe du désert qu'on trouve en grandes touffes sur les premières terres arides et qui emplissent l'horizon. (NDA).

d'instructions). Un petit rond bien dessiné et qui ne saignait pas. Le bruit de la tête frappant le caillou. Et puis, plus rien. L'immobilité, le retrait progressif des signes de la vie et l'envahissement des symptômes de la mort. Ainsi Socrate, sentant monter, des extrémités vers le cœur, le froid de la ciguë.

Un petit trou rond. J'en ai rêvé. J'ai même écrit à l'époque un poème là-dessus, sur le chien aux teintes de soleil, sur le passage à peine sanguinolent d'un fragment de métal poli à travers la paroi osseuse, ici et là, de part et d'autre du mystère du cerveau.

«Il voulait s'enfuir...»

Une autre fois — c'était en Algérie, en 1957, et j'étais de retour à la Légion Étrangère — nous étions descendus de nuit, mes hommes et moi, du train blindé que je commandais aux frontières du Maroc, pour fouiller des mechtas en bordure de la ligne. Nous ramenions vers la place centrale du village la population. Je montais avec mon ordonnance la colline sur laquelle on distinguait vaguement les maisons dans l'obscurité, et devant nous, nous faisions avancer un homme, jeune, vêtu d'un treillis d'origine militaire, que nous avions extrait d'un bâtiment d'en bas.

Comme mon ordonnance le surveillait, pistolet-mitrailleur armé, je regardai ailleurs pour suivre le déroulement général de l'opération. A ce moment, une série de détonations retentirent: mon compagnon venait de tirer une rafale qui avait abattu net notre prisonnier.

«Il voulait s'enfuir...», me dit le légionnaire. «Alors, j'ai tiré.»

L'homme était tombé près d'un grand cactus derrière lequel, peut-être, il avait brusquement tenté de se dissimuler; mais à quoi servait désormais d'établir ce qui s'était passé? La victime était mourante ou morte, étendue de tout son long sur le ventre, et son crâne avait sonné sur le dur caillou du djebel. Je tirai mon revolver — c'était cette fois un PA ⁸ réglementaire de l'armée française, 9 mm « seulement » — et je donnai — pourquoi? — le coup de grâce. Pourquoi? Sans doute pour répéter le geste qui avait cloué définitivement au sol le chien jaune de Daya — et rien d'autre. Mais que savons-nous vraiment de nos motivations — « c'était pour l'empêcher de souffrir plus longtemps… » — que nous en donnons?

Quoi qu'il en soit, je revis le petit trou rond, aux bords bien nets, à peine sanglants, que le tueur ouvre dans la chair et l'os du tiré. Je ne retournai pas le corps alors, mais j'appris plus tard, au cours de mes études de médecine, qu'à l'orifice

⁷ Habitations rustiques dans le bled algérien.

⁸ Pistolet automatique.

d'entrée décrit par les médecins légistes très exactement comme je le faisais moimême, correspondait un orifice de sortie, de l'autre côté, grand comme le poing, horriblement déchiqueté et laissant issir sang et cervelle en abondance.

La balle se déforme sous l'effet du choc initial et de sa propre chaleur, et devient un pittoresque hérissement de métal, capable de déchirer les tissus animaux, même les plus durs. N'avais-je pas, à Tours, le 20 mai 1944, ramassé, dans mon jardin et sous la verrière brisée, nombre de ces éclats, fragments d'obus allemands de 20 mm qu'avait tirés la DCA du boulevard Thiers ou projection de bombes anglaises qui avaient cet aspect d'épines multiples, plus chaotiquement disposés que sur les fruits empoisonnés du datura, mais aussi terriblement efficaces dans la destruction?

Nous apprîmes plus tard que les mechtas que nous avions fouillées cette nuitlà étaient en fait un village d'auto-défense, organisé par les fusiliers-marins, avec des Algériens, comme on disait, «fidèles à la France». Le commandant de Nemours protesta donc contre mon entreprise. Il ne se livrait pas quant à lui, à ce genre d'atrocités, ce n'était pas nécessaire: avec son accord tacite — les officiers supérieurs et généraux en Algérie pratiquaient beaucoup l'accord tacite —, le médecin de la base maritime, qui accouchait aussi les femmes algériennes, se chargeait de faire une piqûre intra-veineuse de strychnine aux prisonniers fellaghas. Il se vantait d'ailleurs, après boire ou en dégustant un repas «amélioré» au mess, de la redoutable efficacité de ce procédé: c'est d'ailleurs de cette façon que j'ai connu, bien avant l'enseignement de mes maîtres en thérapeutique, les propriétés remarquables du *Strychnos nux-vomica*.

Tout cela n'est qu'une variation autour du petit trou rond. Revenons-y. Je l'ai dessiné une fois encore, dans des conditions singulièrement analogues, peu de temps après l'affaire précédente, sur un autre point de la voie ferrée, entre les tunnels d'Inndouz.

Les tunnels d'Inndouz

«Les tunnels d'Inndouz, vous vous souvenez, mon lieutenant?»

Si quelqu'un me disait cette simple phrase, ce simple mot: Inndouz, je frémirais tout entier, comme à l'audition d'une dangereuse magie. C'est là, pour moi, la clef du puits de l'abîme, capable de déchaîner des forces englouties, des dragons enchaînés.

Les tunnels d'Inndouz sont situés l'un à la suite de l'autre, à quelques kilomètres à l'ouest de Tlemcen sur la voie ferrée qui part de cette ville en direction de Zoudj el Beghal et du Maroc. Avant d'y parvenir, nous avions remarqué une

zone suspecte. Une première fois, nous nous étions arrêtés là et nous nous étions rendus jusqu'à une maison de colons, centre d'un domaine important, où l'on nous avait confirmé l'existence d'un passage de fellaghas à proximité.

Je me rappelle de cette maison pour une tout autre raison d'ailleurs. Il faisait nuit, bien sûr, puisque nous ne circulions que la nuit et nous avions dû, venant de la voie ferrée, faire le tour de la grande bâtisse carrée pour trouver la porte principale. Une lumière extérieure s'alluma et nous nous vîmes soudain, petite patrouille de cinq hommes sur un perron, entourés de milliers et de milliers de crapauds, silencieux, comme nous regardant, gnomes difformes, élémentaux sortis d'un tableau de Jérôme Bosch, en plein cœur d'une guerre affreuse, dans ce monde oppressant où régnait l'angoisse et la terreur.

Il y avait, nous dit la jeune fille de la maison, des passages fréquents de fellaghas, le long des murs de la propriété... et la demoiselle d'ajouter:

«Ah! si vous pouviez en prendre un, ne lui faites pas de quartier. Torturez-le et tuez-le...»

Les crapauds ne coassèrent même pas. Peut-être à travers les vignes cependant, y avait-il en cet instant même des francs-tireurs qui se dirigeaient vers un lieu de ralliement voisin.

Mais j'entends encore, plus de quarante ans après, cette voix fraîche, cette délicieuse jeune personne, qu'animaient la haine et la cruauté.

Une autre fois, fort de ces renseignements (et de ces conseils), nous nous arrêtâmes avant le premier tunnel d'Inndouz pour fouiller, de façon impromptue, une mechta isolée, non loin de la propriété où nous nous étions rendus cette nuit précédente.

On ne nous ouvrait pas, malgré nos sommations et nous dûmes faire sauter la serrure d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Il y avait là un homme d'âge et une femme, et puis un homme jeune couché dans un coin. Près de lui, plusieurs treillis militaires. Il dormait, ou faisait semblant.

Nous l'avons embarqué avec ses tenues de combat. Le remettre aux gendarmes n'avait pas de sens: nous l'aurions retrouvé peu après, en face de nous, libéré pour défaut de preuves, par pusillanimité. Ou bien il aurait été torturé et finalement tué tout de même.

Je fis arrêter le train entre les deux tunnels d'Inndouz. Un sous-officier avait fait revêtir à l'homme l'une des tenues, un superbe treillis neuf de l'armée française. On glissa dans sa poche quelques cartouches de P.M. pour achever son image de rebelle combattant. Il souriait. Comprenait-il ou non la décision prise contre lui?...

Le sous-officier et mon ordonnance le firent descendre du train et lui intimè-

rent l'ordre de s'enfuir. Il parut d'abord ne pas comprendre, ou ne pas vouloir comprendre. Puis, à la réitération, il fit quelques pas en avant, dans la nuit obscure, sur un sol pentu et difficile. Puis il s'élança devant lui. A l'instant même, une rafale l'abattit sur place.

J'ai constaté qu'il était mort, étendu la face contre une terre sèche, couverte d'herbes odorantes et de petits épineux. Ai-je tiré un coup de grâce? Je ne sais plus. D'ailleurs, l'obscurité était trop dense pour observer un quelconque trou rond.

Le train est reparti. Le corps fut retrouvé quelques jours plus tard par un groupe de militaires en opération entre les tunnels d'Inndouz. Le commandant m'en dit un mot et le dossier fut classé.

XIII. Sidi Medjahed

Le 13 septembre 1957, le train blindé quitta Tlemcen à 22 h 10, conformément aux ordres du général Commandant la zoo⁹. Il roulait à cinq kilomètres à l'heure pour diminuer les conséquences d'une éventuelle explosion sur la voie. Le convoi s'arrêta quelque peu juste avant les tunnels d'Inndouz pour fouiller une mechta suspecte.

Puis il repartit, toujours à la même allure. Il s'arrêta à Turenne, centre logistique du 5° Étranger, où il fit monter plusieurs légionnaires en permission jusque-là et qui désiraient repartir.

Tard dans la nuit, à 2 h 50 du matin, le train franchit le tunnel de l'Oued Kseub. Un radio du 22° RIC à la Smala de Sidi Medjahed devait être à l'écoute permanente du train, mais le radio devait dormir, comme de coutume, puisqu'il fut impossible de le joindre.

Tout juste voyait-on de nouveau la nuit étoilée, deux cents mètres après le tunnel, quand une flamme gigantesque, de dix mètres de haut peut-être, surgit du sol sur le côté gauche du convoi, embrasa soudain le ciel et quelques instants après, une détonation se fit retentir.

Le lieutenant qui se trouvait assis à son poste de commandement, devant une petite table, tomba et son revolver, qui était posé devant lui, le frappa au visage. Le radio du Poste 300 s'accrocha de toutes ses forces à sa machine. Dans les wagons, les hommes furent bousculés les uns sur les autres.

Le train sauta, dansa, alla de droite et de gauche, s'inclina quelque peu, puis s'arrêta sur le bord du ravin qu'on avait destiné à l'accueillir. Cela dura environ trente secondes.

Un brouillard de poussière dense environnait la machine. On se releva, on se mit immédiatement en position de défense. Le lieutenant sortit pour prendre connaissance des lieux.

Le wagon de tête, derrière les wagons plats, avait été démantelé. Des six légion-

⁹ Zone de l'Ouest Oranais (NDE).

naires qui étaient là, aux fusils-mitrailleurs, quatre étaient morts, deux grièvement blessés, tous répartis sur le flanc du ravin.

Le lieutenant s'approcha d'un corps, sur la voie, devant le loco-tracteur et tâcha de dégager la tête. Il plongea la main dans un curieux magma qui se révéla être la gorge ouverte et la trachée-artère d'un homme que le choc avait décapité. Il essuya sur sa tenue de combat, le sang qui sortait à gros bouillons de la blessure. Une voix près de lui murmura: «C'est Löwenberg». Ce devait être lui en effet, sous-officier commandant le wagon de tir.

Plus bas, l'Italien hurlait: «Mamma mia! Mamma mia!» et l'infirmier se proposait de lui faire une morphine.

A ce moment-là, d'au-dessus du train, d'une petite crête qui dominait la scène, des coups de feu partirent et arrosèrent le train. Les légionnaires ripostèrent et s'engagea une lutte où se vidèrent les munitions en un feu d'enfer.

Le radio, renonçant à réveiller ses collègues endormis, renonçant aux appels réglementaires inefficaces lançait un sos d'une façon continue.

Cela dura une heure vingt-cinq minutes. Les munitions commençaient à manquer et l'on fut obligé de recourir aux pains de TNT, lancés à la main avec un bout de cordon Bickford allumé, comme des grenades. Le lieutenant et le sergent Paleja en avaient fait leur rôle. Ils sortaient de la petite enceinte défensive, s'avançaient, tiraient, se repliaient aussitôt.

Enfin, le radio accrocha Turenne, le P.C. du régiment. L'alerte fut aussitôt donnée. Bientôt arrivèrent les half-trucks dont les feux sur la colline apaisèrent soudain les bruits de la guerre. Le grand silence se fit. L'ennemi avait décroché.

A 4 h 15, un élément du 22° RIC ¹⁰ sous le commandement du Chef de Bataillon Dieu arriva sur les lieux, puis ce fut la 1^{re} compagnie du 5° Étranger. Dans le jour naissant, on voyait la ligne défoncée par soixante dix kilos de TNT, le train incliné dangereusement au-dessus du ravin de droite, une cuvette à gauche audessous du ballast que la mitraille avait bouleversé, puis la montée vers la petite crête d'où étaient partis les tirs.

On s'assit. Le lieutenant prit un café, préparé dans une tasse de porcelaine qui avait miraculeusement échappé à l'enfer. On se détendit. D'autres emmenaient le corps de Löwenberg et celui des trois autres tués. L'ambulance convoyait les deux blessés.

Les survivants avaient conscience maintenant de sortir d'un cauchemar. Le jour vint.

.

¹⁰ Régiment d'Infanterie Coloniale (NDE).

Il pouvait être neuf heures du matin quand le capitaine Perrin s'approcha du lieutenant et lui dit:

«On vous amène six lascars, des durs, des vrais. Alors, vous me comprenez...»

Le half-truck s'approchait en reculant et s'arrêta. Un légionnaire abattit la ridelle.

On fit sauter à terre sept hommes. Avec eux était le lieutenant Le Pivain. Les légionnaires du train blindé entouraient le groupe en grondant. L'un d'eux tira sa baïonnette et la mit au fusil. D'un coup, il la plongea dans le dos d'un fellagha qui tomba. Quand il voulut la retirer, elle cassa et un morceau resta dans le corps de l'homme qui se releva néanmoins.

Le lieutenant ne put en supporter plus. Il tira son revolver, fit, l'arme à la main, reculer ses légionnaires en furie, prit d'emblée le commandement du petit groupe qu'il fit marcher devant, Le Pivain et lui derrière, revolver au poing.

Ils allèrent cent mètres plus loin. La bruyère était belle dans la garrigue, assez semblable à ces landes de Bretagne d'où venaient les deux lieutenants. Six légionnaires furent désignés qui s'alignèrent face à la ligne des condamnés.

Le lieutenant dit: «Feu» et tous tombèrent.

Le lieutenant s'approcha d'eux et leur donna le coup de grâce. Le troisième releva la tête et regarda le lieutenant droit dans les yeux. Un deuxième coup de grâce. L'homme leva encore la tête et regarda le lieutenant. Un troisième coup de grâce. Ce fut fini.

Non. Point tout à fait. Le Pivain s'était assis un peu en arrière, tenant entre ses genoux un septième fellagha auquel il avait donné à fumer une cigarette. L'officier tenait un rasoir ouvert dans sa main.

Alors, dans le silence impressionnant, il dit:

«La France est grande et généreuse. Elle sait pardonner, mais elle sait aussi punir.»

Il appliqua le rasoir à proximité de l'oreille gauche et trancha vers la droite, à fond. Le sang jaillit. Mêlé au sang, la fumée de la cigarette sortait par cet orifice inattendu.

Le lieutenant était fasciné. Il n'avait pas imaginé pareil scénario. Il avait essayé jusqu'à la dernière minute de sauver au moins la dignité des prisonniers. Il les avait, autant que faire se pouvait, protégé des excès.

«La France est grande et généreuse...» Ces mots ne devaient pas cesser, jusqu'à sa mort, de résonner dans sa tête.

Bien entendu, le capitaine Perrin n'était pas là, mais se trouvait un peu plus loin, occupé à quelque besogne secondaire. Le chef de bataillon Nos devait cher-

cher des coccinelles dans la garrigue. Le colonel Andolenko devait être au quartier et le général Le Pulloch, encore un breton, dans son P.C.

Le ministre de la Défense était André Morice, socialiste SFIO, le président du Conseil Bourgès-Maunoury.

Tous le surent évidemment. Personne n'en parla.

A un mois de là peut-être, le lieutenant fut convoqué par le général. Une demande d'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme avait été déposée en sa faveur. Une telle attribution enlevait une palme au contingent des décorations pour officiers d'active. Et tout ça, pour un autonomiste breton dont la fidélité était douteuse.

Le général l'interrogea sans aménité.

«Sur la petite crête, mon Général...»

Le général, bougon, le coupa:

- «Il n'y a pas de petite crête.»
- «Je vous prie de m'excuser, mon Général, regardez bien sur la carte d'État-Major, vous la voyez ici.»
 - «Il n'y a pas de petite crête.»
 - «Mais, mon Général...»
 - «Il n'y a pas de petite crête.»
 - «Bien, mon Général, il n'y a pas de petite crête.»

Ainsi disparut la petite crête. Ainsi disparut aussi le combat livré par les quinze légionnaires et leur officier. On dit qu'un fellagha prisonnier, interrogé (de quelle manière?) avait reconnu que personne jamais n'avait attaqué le train blindé. La palme devint simple étoile de bronze.

Il faisait chaud, dans le petit cimetière de Tlemcen, quand on avait enterré les quatre légionnaires. La sonnerie aux morts avait retenti, la sueur coulait aux tempes de l'officier. Jamais plus, il ne pourrait entendre la sonnerie aux morts sans frémir, sans avoir envie de hurler, pour ses légionnaires et pour les sept autres qui dormaient dans la bruyère.

Ce qui est certain, c'est que depuis le 14 septembre 1957, le petit lieutenant breton a retiré toute allégeance à la France « grande et généreuse ». Il avait naguère demandé son affectation à la Légion Étrangère, parce qu'elle était étrangère, et puisqu'il lui fallait servir la France, il préférait le faire « à titre étranger » ; mais maintenant c'était fini, à tout jamais fini.

Ainsi, toute l'histoire disparut de l'Histoire. Ce qui est étrange, c'est le silence le plus absolu qui entoura cette affaire. Les historiens ne la connaissent pas et cependant elle a été racontée. Mais il n'y a pas un livre sur la Guerre d'Algérie qui fasse même une allusion à l'accident du train blindé et au combat de Sidi-Medjahed.

XIV. Au rapport

Rapport du 15 septembre 1957

Citation in extenso du rapport du Lieutenant Le Scouëzec sur le combat de Sidi-Medjahed, le 14 septembre 1957:

RAPPORT DU LIEUTENANT LE SCOUEZEC, COMMANDANT LE TRAIN BLINDÉ DE LA Z.O.O.

10° RÉGION MILITAIRE
CORPS D'ARMÉE D'ORAN
12° D.I. & ZOO.
5° RÉGIMENT ÉTRANGER D'INFANTERIE
1° BATAILLON
TRAIN BLINDÉ ZOO.
N° 105 / CD / TB

OBJET: déraillement à la suite d'explosion de mine rebelle le 14 septembre 1957.

SECRET

Conformément au plan d'emploi, le Train blindé quittait TLEMCEN le 13 septembre 1957 à 22 h 10 pour Marnia où il devait arriver le 14 vers 04 heures.

A 2 heures 50, en GW ¹¹ 07 h 52 (Sous Secteur de Marnia), 200 mètres après la sortie du tunnel de l'OUED KSEUB une mine de grande puissance explosait sous le wagon de tir, le pulvérisant et le projetant dans un ravin situé au nord de la voie ferrée; sur ses six occupants, quatre dont un sous-officier ont été tués, deux blessés gravement. Deux wagons plats, le locotracteur et le wagon P.C. ont déraillé sans causer d'autres morts (en annexe 1 et 2, bilan des pertes et croquis).

Le radio signalait l'accident et accrochait immédiatement le poste de SIDI MEDJA-HED sur le réseau d'alerte. En même temps je lançais les fusées d'alerte.

Aussitôt après l'explosion, alors que nous portions secours aux blessés, les Fellaghas qui tenaient les crêtes au Nord et au Sud de la voie ferrée ont lancé des grenades et tiraillés sur les wagons rescapés. J'ai fait riposter immédiatement par un feu nourri et

¹¹ Initiales destinées à préciser des coordonnées géographiques, en usage dans l'armée.

organisé la défense. Grâce au tir d'un F.M., des P.M., des grenades et à deux patrouilles envoyées dans le voisinage nous avons pu tenir une heure et quart, jusqu'à l'arrivée des secours.

En effet, à 4 heures 15, un élément du 22° R.I.C., sous les ordres du Chef de Bataillon DIEU nous a rejoint, puis, un peu plus tard le Chef de Bataillon NOS et la 1^{re} Compagnie du 1/5° R.E.I.

Le Sergent, les huit légionnaires, les quatre sapeurs et moi-même, survivants de l'explosion, sommes sortis indemnes de l'accrochage. Les fellaghas que j'évalue au nombre d'une bonne dizaine dans notre voisinage immédiat, ont décroché vraisemblablement un quart d'heure avant l'arrivée des secours en voyant les phares des véhicules. Il est probable qu'un fellagha au moins a été blessé, car nous avons entendu des cris de douleur. Une dizaine d'impacts de balles de P.M. ont été dénombrées sur les wagons et le locotracteur.

La mine était télécommandée et placée au début d'un remblai surplombant un ravin profond de plus de cinquante mètres sur la droite. Il s'en est fallu de très peu que le locotracteur et les wagons P.C. et personnel ne tombent dans ce ravin, ce qui était certainement le but recherché par les rebelles.

Je dois noter:

- 1° que le blindage plat du plancher de nos wagons ne les protégeait guère contre une mine éventuelle.
- 2° que la faiblesse de mes moyens feu et la pauvreté de mes effectifs ne permettait pas de contre-offensive de quelque puissance et faisait même de la défense un problème ardu.
- 3° que la détection des mines nous était pratiquement impossible et que «ce qui est arrivé, devait arriver».

S.P. 86242, le 15 septembre 1957 Le Scouëzec

Annexe nº 1

PERTES AMIES:

MORTS: 1 sous-officier — trois légionnaires.

LOWENBERG, Sandor — Matricule: 62.208 — Sergent

HACKER, Manfred — Matricule: 99. — 1^{re} classe MIETTINEN Vaino — Matricule: 101.949 — 2^e classe

STEFFEN Ferdinand — Matricule: 103.525 — 2° classe

BLESSÉS: 2 légionnaires.

Aucun matériel perdu, mais:

Wagon de tir détruit.

Motrice, 2 wagons plats et wagon P.C. déraillés et légèrement endommagés.

Poste radio SCR 300

4 F.M.

1 P.M.

3 fusils

Équipements divers

détruits ou Hors Service.

XV. « Ce qui est arrivé, devait arriver »

Le rapport du 17 septembre 1957

X°RÉGION MILITAIRE 12°DIVISION D'INFANTERIE 5°RÉGIMENT ÉTRANGER D'INFANTERIE 1°COMPAGNIE — TRAIN BLINDÉ

Nº 106 /CD/TB

Rapport du Lieutenant LE SCOUËZEC Commandant le Train Blindé

OBJET: Constitution et emploi du train blindé

Un mois de Commandement sur le train blindé et plus particulièrement l'explosion du 14 septembre 1957, m'ont permis de faire les constatations suivantes concernant le Train Blindé tel qu'il était constitué jusqu'à cette date:

- 1° Avantages du train blindé.
- a) Création d'une zone d'insécurité pour les rebelles le long de la voie ferrée. Toutefois, la régularité de la circulation avait pour résultat que ceux-ci se trouvaient tranquilles à un bout de la ligne quand le train blindé était à l'autre bout.
- b) Gêne apportée à la pose des mines ennemies; mais l'objection précédente vaut encore ici.
- c) Transport de patrouilles de nuit, à condition que le débarquement soit fait dans un tunnel, ou à vitesse réduite, sans arrêt du train.
- 2° Inconvénients.
- a) Protection insuffisante contre les mines. Si la présence des wagons plats assure la sécurité contre les mines à pression, rien ne permet de déceler ou d'éviter les mines télécommandées. En effet:
 - —Les wagons plats cachent le ballast aux yeux des guetteurs.
 - —Les projecteurs manquent de puissance.
 - —Le blindage inférieur n'est pas approprié (il faudrait un blindage en ogive renversée et non plat.
 - —le poids des wagons est insuffisant.

- b) Armement beaucoup trop faible.
 - —5 F.M., de nuit, ont une efficacité bien restreinte.

Nous étions donc limités à la protection d'une zone trop étroite de part et d'autre de la voie ferrée.

- —L'absence d'un second wagon de tir, réclamé pourtant depuis longtemps, s'est fait cruellement sentir le 14 septembre quand mon unique wagon de tir a eu roulé dans le ravin.
- —Les 11 et 12 septembre 1957, nous avons escorté deux trains spéciaux ramenant du Maroc le 2/6 RTS ¹². Or les moyens feu de ce bataillon (mitrailleuses, mortier, voitures blindées, etc.) rendaient notre escorte ridicule.
- Dans la nuit du 9 au 10 septembre 1957, alors que nous passions en GW 07 h 52, c'est-à-dire à l'endroit même où nous devions sauter quatre jours plus tard, mes guetteurs ont observé le passage d'une bande sur la piste en GW 07 h 65, à un kilomètre environ de nous. Que pouvions-nous contre elle avec notre armement et notre effectif?
- c) Effectif insuffisant. Un officier, 2 sous-officiers, 13 légionnaires tireurs ou voltigeurs, 4 sapeurs chargés de la conduite du train, ne formant même pas l'effectif théorique d'une section de combat. Toute sortie autre que des petites patrouilles le long de la voie ferrée m'était interdite (cf. paragraphe précédent). Après avoir déraillé le 14 septembre, il me restait 13 hommes valides pour organiser la défense et protéger les blessés; et l'accrochage a duré une heure. L'efficacité même défensive d'un tel effectif est bien discutable.
- d) Blindage insuffisant. Outre l'inefficacité du blindage inférieur, il faut noter qu'il n'existait pas de blindage supérieur (possibilité de tirer sur nous à travers le toit, du haut d'un tunnel ou d'un déblai) et que le blindage latéral s'arrêtait à hauteur des épaules, sans protéger la tête d'un homme de taille moyenne.
- e) Horaires trop réguliers et insuffisamment camouflés. La mise au point d'un code et d'un système de transmission des ordres rapide et pour un temps limité (et non pour un mois) eut été nécessaire. Il est vraisemblable en effet que l'accident du 14 septembre soit dû à une fuite.
- 3 Conclusions.
- La circulation d'un train blindé tel que celui qui vient d'être détruit me paraît présenter de grands dangers pour une efficacité restreinte.
 Une semblable circulation équivaut à un arrêt de mort pour l'équipage d'un train blindé.
- b) Mais reste envisageable pour lutter contre l'activité rebelle et la pose des mines, l'existence d'un train blindé
 - constitué de wagons lourds, entièrement et correctement blindés.
 - muni de projecteurs puissants.
 - protégé par un éclaireur (draisine ou petit T.B.)
 - doté d'un armement sérieux (mitrailleuses, mortier...)

¹² Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

- monté par un équipage suffisant : au minimum 2 ou 3 sections de combat.
- suivant un horaire très irrégulier et entièrement secret.

Ces remarques étant faites dans l'intérêt du service, je tiens à préciser cependant que mes hommes et moi-même sommes tous volontaires pour servir d'équipage à un nouveau Train Blindé, quelle que soit sa constitution, si monsieur le général, commandant la 12°D.I. en décide ainsi.

A S.P. 86.242, le 17 septembre 1957. Le Scouëzec

La « carrière » du Lieutenant Le Scouëzec

Comme le disait le Capitaine Perrin, ce qui est arrivé devait arriver... Lorsque je relis ce texte quarante-sept ans après, je ne manque pas d'être frappé par le sérieux de l'affaire et le danger que représentait le train blindé pour ses occupants. En 1957, quand j'avais écrit ce texte à la demande formelle du général, je l'avais fait sous l'inspiration de mon capitaine, qui connaissait mieux que moi ce genre d'affaire.

C'était un vieux soldat, qui n'avait pas manqué de protester depuis que j'avais pris le commandement du train sur le danger que représentait une pareille machinerie. Dans mon rapport hebdomadaire, je m'étais fait l'écho de ses craintes auprès de l'autorité supérieure. Mais celle-ci demeurait désespérément muette.

J'avais aussi réclamé à plusieurs reprises des ordres précis pour un passage obligé en territoire marocain où je voulais savoir si je devais riposter ou non en cas d'attaque rebelle en cet endroit. Mais cela n'intéressait pas le général ou plus exactement, il préférait laisser retomber la «faute» sur un petit lieutenant plutôt que la prendre en charge aux yeux du ministre.

Autrement dit Le Pulloch était, bien que général, un petit salaud.

Mais ici, si l'on y fait bien attention, il y avait pire encore. Avoir fait naviguer pendant deux mois un « camarade » et vingt légionnaires sur un pareil engin, sans aucune amélioration, sans aucune modification, tenait de l'assassinat. Je le disais en termes propres, le 17 septembre 1957, dans les conclusions de mon rapport: « Une semblable circulation équivaut à un arrêt de mort pour l'équipage d'un train blindé. » J'avais bien senti en somme le sens profond de cette pseudo-protection, mais je n'en avais pas tiré toutes les conséquences.

La valeur militaire de mes légionnaires laissait à désirer. L'un de mes sous-officiers, le plus élevé en grade, était un trouillard fini, qui préférait de beaucoup assurer la sécurité arrière des colonnes que de former les éclaireurs de tête. Un des 2° classe était un ivrogne qui passait plus de temps à se creuser des «tombeaux» qu'à assurer la défense du train. D'autres étaient là parce qu'on n'en voulait pas dans les compagnies.

Il était évident que cet équipage était formé de gens dont on préférait se débarrasser, ou tout au moins qu'on ne regretterait pas. Ils pouvaient disparaître d'un instant à l'autre, sans que l'ordre du régiment en souffrît beaucoup. Comme on avait besoin de sacrifiés, on jetait sur les mines potentielles, un petit groupe de traînards et de boit-sans-soif qui protégerait ainsi les bonnes troupes des attentats.

Le comportement des armées à l'égard des mines est très caractéristique de ce

genre de chose. Les Russes, dit-on, pendant la seconde guerre mondiale, faisait avancer les Mongols, en avant sur les champs de mines: autant de «sang impur» de moins. Les Français, grands et généreux, dès la Première Guerre mondiale, y envoyaient les Bat' d'Af' 13: autant de criminels en moins.

En Oranie, c'était le train blindé.

Et moi, qu'est-ce que je faisais là-dedans? Curieusement, je ne me suis pas posé la question tout de suite. J'étais aveuglé par la gloire, par l'aventure. Ce n'est que des années, voire des dizaines d'années après que la question a commencé par se faire jour en moi.

En fait, c'est la culpabilité qui m'a saisi pour les meurtres de Sidi-Medjahed, qui m'a fait taire si longtemps. Je me croyais surveillé, plus ou moins recherché, par des gens qui n'étaient jamais que mes complices, ou même tout simplement les vrais coupables. On m'avait mis au pied du mur, le 14 septembre au matin, on m'avait poussé, groggy, éreinté, assourdi par une heure vingt-cinq de combats, que l'on allait nier ensuite, endeuillé de quatre morts, pour commander un peloton d'exécution illégitime. Et puis, on s'était tu, silence de mort. On ne savait rien. On ignorait tout. Le combat de Sidi-Medjahed n'avait jamais eu lieu. Les assassinats non plus, bien sûr.

Mais revenons à ce misérable train blindé: il fallait des sacrifiés pour sauter sur les mines et être tués, au profit de la circulation ferroviaire, civile et militaire. Il fallait rouler devant les trains solidement armés et occupés, pour mourir en les sauvant. Nous étions en somme une poignée de pauvres types, soigneusement choisis pour notre inutilité et envoyés sans protection dans les situations les plus dangereuses et inéluctables.

Qu'est-ce que je faisais là-dedans?

Pourquoi n'avait-on pas besoin de moi? Pourquoi étais-je inutile? Pourquoi fallait-il se débarrasser de moi? Pourquoi était-il nécessaire d'envoyer à la mort inévitable un lieutenant à deux galons, volontaire de surcroît pour servir en Algérie?

Étais-je inutile ou, mieux encore, dangereux? Étais-je prêt à déserter ou à trahir? N'avais-je pas vendu à l'adversaire les meilleurs renseignements?

Ou bien craignait-on que je noyaute l'armée française?

Au fond, quels étaient les renseignements que la Sécurité Militaire et les Renseignements Généraux avaient sur moi?

Évidemment, les déclarations que j'avais faites au capitaine Guyomarc'h à

-

¹³ Bataillons d'Afrique (NDE).

Strasbourg, en 1951, avaient dû être soigneusement notées et transmises à la Sécurité militaire. Manifestement, j'avais renoncé à être objecteur de conscience, puisque j'ai continué mon service militaire, mais rien ne permettait de penser que j'avais renoncé à être autonomiste breton.

J'étais donc un individu dangereux, à surveiller, par crainte de tout passage à l'acte. Et je le fus certainement. Alors que j'étais à Coblence, je fis la connaissance de militaires qui assuraient la direction de la troupe scoute destinée aux enfants des officiers. Il s'agissait de gens d'un bon esprit de l'armée et qui étaient en relation avec ce mouvement de tragi-comédie qu'on appelait le Prieuré de Sion. C'était sans doute des nostalgiques du gouvernement de Vichy et des gens qui étaient, à n'en pas douter, en relation avec les Renseignements Généraux, eux-mêmes à l'époque composés d'anciens pétainistes et violemment opposés au mouvement breton. Celui-ci en effet avait été démantelé, en 1944 et 1945, sur les rapports des Renseignements Généraux qui n'avaient cessé de le poursuivre pendant l'occupation et qui fournissaient à la justice des rapports faux et des monceaux de calomnies.

Mon départ à la Légion, après trois mois seulement au 5°RI, me fut faite par le Capitaine Adjudant-Major de mon bataillon. Pourquoi, au fait? N'aurais-je pas été mieux dans l'armée de métier, entouré d'officiers sérieux et durs, qui ne m'auraient permis aucune fantaisie politique?

Par ailleurs, j'étais écarté ainsi de tout contact avec des recrues d'origine bretonne sur lesquelles j'aurais pu avoir une mauvaise influence.

Il me faut cependant rapporter ici une anecdote, celle d'un nouveau légionnaire dont j'avais à faire l'instruction en 1952 ou 1953, et que j'interrogeai au pas de tir, pour lui détailler ses visées.

- —Quelle langue parles-tu? Deutsch? Italiano? English?
- Je parle français, mon Lieutenant, me dit-il avec un accent parfait.

Puis il ajouta:

—Ha me 'oar brezhoneg ivez!

Ce qui, en breton, signifie: «Et je sais le breton aussi ».

Ce prétendu Portugais était un gérant de société rennais, sans doute originaire de Basse-Bretagne, qui avait fait de mauvaises affaires. On rencontrait donc des Bretons, même à la Légion Étrangère.

Une autre fois, en 1957, un officier d'un autre régiment étranger en visite à notre bataillon se présenta à moi, au moment de l'apéritif.

—Lieutenant K... (ici un nom typiquement breton), officier étranger au service de la France.

— Lieutenant Le Scouëzec, avais-je répondu, officier étranger au service de la France.

On le voit, on n'empêche pas les autonomistes, ni même les indépendantistes, de se rencontrer et de se reconnaître.

Mais enfin, il est difficile de se cacher que si l'on m'avait adressé à la Légion six mois seulement après mes professions de foi politique au capitaine Guyomarc'h, c'était pour des raisons autres que celles de me faire plaisir.

Chose curieuse, d'ailleurs, le jour où j'arrivai à Sidi Bel Abbès, en juillet 1952, dînant au mess le soir, je ne pus manquer de remarquer, assise à quelque distance sous les palmiers, une jeune femme qui dînait avec son mari et qui me faisait des sourires. Comme je ne semblais pas comprendre, elle m'envoya l'un des serveurs pour me prier de venir la voir. Très intrigué, j'y allai. Ma stupeur fut très innocente et pourtant!

Il s'agissait de Mme H..., l'épouse de l'officier du 2° bureau qui soupait avec elle et que j'avais connu vers 1950 au groupe scout breton Bleimor qu'elle fréquentait comme moi. Bien sûr, elle n'ignorait rien de mes opinions qui étaient déjà fortement constituées à l'époque de Bleimor, et quand on est la femme d'un lieutenant du 2° bureau, d'ailleurs charmant à mon égard...

Je sus par elle qu'on m'attendait ici avec impatience depuis qu'on avait vu mon nom parmi ceux des nouveaux arrivants. Certes, il ne fut jamais question de quoi que ce soit, mais il est bien évident que j'étais fiché, à la Légion comme ailleurs.

Ce fut tout pour la période de 1952 et de 1953 que j'accomplis dans le poste de Daya, à la limite des Territoires du Sud, dans l'isolement, que j'avais demandé et qui m'avait été accordé, d'une unité de Légion de 200 hommes en plein désert.

L'Indochine mythique

A la fin de 1953, ayant été libéré du service militaire au mois d'avril ou de mai, je n'avais pas réussi à trouver du travail. A bout de ressources, je ne vis d'autre solution de me rengager pour l'Indochine. Mais le temps durait, sans m'apporter de réponse du commandement. Je m'étais même fait faire un uniforme sur mes maigres deniers, mais j'en étais à acheter maintenant de la naphtaline, jusqu'au jour, quelques six mois après ma démarche, où je me décidai à me rendre à l'État-Major pour apprendre ce qu'il était advenu de mon dossier.

En somme, mon dossier avait disparu... Ou plus exactement, il avait été mis

au rancart, refusé sans être refusé, mais on n'attendait qu'une chose, c'est que je le retire.

Ce que je fis.

Cette fois, je n'avais décidément plus rien. Plus rien non plus ne me retenait dans ce cher pays de France et je partis.

Je m'en allai sur les routes, avec une jeune femme et un chien, faisant de l'auto-stop ou marchant, vers la Lorraine d'abord, puis vers l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie. Chemin faisant, j'eus l'idée d'écrire à cette amie que j'avais laissée naguère à Coblence, non que j'eusse envie de la revoir, ce qui était exclu, vu ma destination, mais pour tenter peut-être de savoir quels étaient mes rapports véritables avec l'armée.

Elle me répondit, mais les termes de sa lettre étaient assez embrouillés. J'étais, semble-t-il, victime d'un complot dont elle était plus ou moins au courant. Si je voulais bien venir la retrouver, elle m'attendait toujours.

Mais il ne pouvait en être question. Et nous descendîmes les pentes du Tessin depuis Brixen, où j'avais reçu sa réponse, en direction de Venise.

Passant sur les aventures, je dirai simplement que nous aboutîmes quelques mois après à Athènes où ma vie s'éclaircit et où je trouvai du travail comme professeur à l'Institut Français d'Athènes, annexe de Héraclion en Crète.

Le Grec

En juillet 1957, j'arrivai de nouveau à Sidi-Bel-Abbès, comme je l'ai déjà raconté, quatre ans après l'avoir quitté. Cette fois, mon dossier avait été accepté, sans doute parce qu'il était soutenu par un homme d'une autorité certaine.

On savait à la Légion que je venais de Grèce. On m'appela même familièrement: le Grec. Tout le monde savait donc parfaitement qui j'étais, comme si la Sécurité Militaire avait déversé sur mon compte la totalité de ses renseignements.

Il y avait un peu plus d'un mois que j'étais là et déjà commandant le train blindé, quand je reçus un message de Gisèle qui se trouvait à Alger. Gisèle était mon amie de Coblence qui m'avait mystérieusement retrouvé après plus de cinq ans de séparation. Elle m'attendait.

Je suis donc allé la voir à Alger. Nous nous sommes retrouvés à l'hôtel Aleti. Elle m'expliqua qu'elle était mariée, et à qui donc? A un officier du deuxième Bureau, dans les Aurès. Elle prit manifestement quelques libertés avec son contrat de mariage, mais elle m'avoua que tout le monde s'occupait bien de moi et qu'on m'avait non seulement suivi depuis 1953, mais que l'on continuait toujours à le

faire. Bien que cela fût dit en termes clairs, j'étais alors bien trop peu au fait des agissements de la Sécurité Militaire pour y comprendre quelque chose.

J'aurais dû interpréter ses paroles de la façon suivante: à ton départ de Coblence, tu étais, pour des raisons que je ne te dirai pas mais qui tiennent en partie à moi, fiché dans les dossiers de la Sécurité. Celle-ci a bien enregistré tes relations avec l'armée, lors de ton départ manqué pour l'Indochine, elle a suivi ton périple méditerranéen, tes années de détente en Crète, ton retour vers l'Algérie. Tu étais attendu par nous et toutes les « protections » ont été mises en place autour de toi.

Mais au contraire de ce que Gisèle pouvait espérer, je n'y vis que du feu, c'est bien le cas de le dire. Le fait d'être muté au commandement du train blindé ne m'apparut pas alors comme un arrêt de mort. Et même, lorsque le 17 septembre, j'écrivais au général, sur les injonctions répétées de mon capitaine, pour dire que: «Une semblable circulation équivaut à un arrêt de mort pour l'équipage d'un train blindé», je ne me rendais pas compte de ce que je disais.

Le coupable

La mort s'arrêta à une dizaine de centimètres du ravin de l'oued Kseub. Six légionnaires y passèrent, mais le lieutenant fut sauf. Il y eut cependant des journaux en France pour annoncer que «le lieutenant commandant le train blindé de la zoo avait été tué dans l'accident».

C'est alors qu'intervint, sur ordre très supérieur, le lieutenant Le Pivain et ses prisonniers. Je fus emporté dans le massacre. Les autorités se turent sur le combat, bien entendu, sur le massacre. On minimisa au maximum ce qui s'était passé. Et, bien entendu, on ne parla plus de ce jeune officier qui avait envoyé *ad patres* sept fellaghas, ni dans les rapports, ni dans la mémoire de l'armée, ni ensuite, dans l'histoire de la Guerre d'Algérie.

Le lieutenant lui-même ne pouvait, ni ne voulait en parler. D'abord parce qu'il était gravement coupable et qu'il en était persuadé. Il valait mieux «faire le mort», attendre l'amnistie qui ne tarda pas trop à venir, changer de métier, respirer un autre air.

Certes, la nuit, des rêves répétitifs revenaient. La police, voire l'armée, poursuivait le lieutenant. On l'attrapait, on l'enfermait, on menaçait de le tuer. Il se perdait dans le dédale d'immenses camps de concentration.

La journée, tout allait bien, il enseignait, puis il fit ses études de médecine. Cependant, durant son stage d'obstétrique, il tint à pratiquer l'accouchement de dix femmes, autant d'enfants qu'il avait tué d'hommes.

Dès sa première année de médecine, il s'acoquina avec des étudiants plus âgés, dont l'un au moins avait été en Algérie. Il devint socialiste, pencha à l'extrêmegauche. Et voilà, malgré tout, qu'il revenait à ses pensées anarchistes. Il venait de passer sa thèse, quand commencèrent à s'amonceler les nuages de mai 68. Il était dans l'indépendantisme breton. En 1969, il se retrouva à la tête d'un mouvement « Skoazell Vreizh » pour la libération des prisonniers politiques du FLB: FLN, FLB, une seule lettre était changée.

«Je hais la France», devait-il dire bien des années après, en 2002. Il haïssait la France qui savait si bien couper les gorges, celle de la Bretagne comme celles des fellouzes.

Ah! Le Pivain, toi, mon camarade breton, que ne m'as-tu pas appris!

Mais comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, en avril 2004, je ne puis écrire « je » quand il s'agit de Sidi-Medjahed, mais que j'indique pudiquement « le lieutenant » ? Comment ai-je pu oublier que c'était moi, et bien moi, qui avais crié : « Feu » ?

XVI. Képi blanc

La vie de la Légion Étrangère N° 127, novembre 1957, p. 27

Si le 14 septembre 1932 restera tristement célèbre dans les annales de la Légion par la catastrophe de Turenne, le 14 septembre 1957 sera, lui, inscrit en noir par le 1^{er} Bataillon, car il marque l'attaque du train blindé dans laquelle quatre légionnaires perdirent la vie. Vingt-cinq ans plus tard, à quelques kilomètres du lieu de la catastrophe, une main criminelle a, cette fois, joué le rôle de la fatalité.

En raison de la configuration tourmentée du terrain entre Tlemcen et la frontière marocaine, toute proche, rappelons-le, d'extraordinaires précautions ont été prises pour sauvegarder la sécurité des trains qui circulent sur ce parcours. Tout le ballast a été recouvert d'une fine pellicule de peinture, permettant de déceler instantanément toute fouille récente qui pourrait dissimuler une mine. Pour renforcer encore ce dispositif de sécurité, un train blindé circule nuitamment entre Tlemcen et Nemours, via Marnia. Il semble donc que dans ces conditions, rien de fâcheux ne pourrait se produire, et pourtant...

Cette nuit-là, c'était à la 1^{re}Compagnie du 1/5^eR.E.I. de fournir l'escorte du train blindé ¹⁴. Une vingtaine d'hommes, au total, commandés par un Sous-Lieutenant ¹⁵ répartis entre le wagon de tir et le wagon d'escorte. Le train se compose en outre de plusieurs wagons plats, chargés de sacs de sable destinés à faire poids en cas d'explosion, et naturellement, d'une locomotive.

Dans le wagon de tir, le sergent et ses cinq Légionnaires veillent aux armes automatiques, tandis que le train roule dans la nuit. Turenne est dépassé, ainsi que le lieu de la catastrophe de 1932. Peut-être la prise d'armes du matin a-t-elle remis à ce moment en mémoire de l'un des occupants du train le souvenir du

¹⁴ Fait inexact: le train blindé était entièrement pris en charge, de façon constante, par une section de la première compagnie du 1/5° Étranger (NDE).

¹⁵ Un Lieutenant (NDE).

drame. Dans le wagon d'escorte, en attendant leur tour de veille, quelques légionnaires somnolent sur les couchettes mises à leur disposition. A 2 h 50, l'enfer se déchaîne... Sous l'effet de quelque 50 kgs d'explosifs 16, le wagon de tir s'éventre et roule dans le ravin. Quatre de ses occupants, dont le sergent, sont tués et les deux autres, grièvement blessés, gisent dans les débris. La motrice est juste sortie des rails et retient le wagon d'escorte sur le ballast. Heureux concours de circonstances, car le désastre aurait été total si les deux wagons avaient déraillé. De part et d'autre de la voie, les fellaghas harcèlent le convoi au F.M. et la petite troupe répond énergiquement avec ses armes individuelles. Mais rapidement, les munitions se font rares... et le poste 300 qui permettait de donner l'alerte a souffert du choc. Il est néanmoins remis en état et l'alarme est donnée. Encore faut-il aux sauveteurs le temps matériel d'arriver sur les lieux. Surpris par une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, les H.L.L. se tiennent sur une prudente expectative. Ils ont commis l'erreur de faire sauter le wagon de tir, le prenant pour la locomotive qui, elle, aurait entraîné dans le ravin tout le convoi.

Les fellaghas tentent d'approcher les débris du wagon de tir. Ils voudraient certainement achever les deux blessés. Les munitions sont presque épuisées; elles diminuent plus rapidement que ne tournent les aiguilles de la montre ¹⁷ du Sous-Lieutenant ¹⁸ qui s'inquiète pour ses hommes. Plus de grenades pour tenir les H.L.L. en respect. Ah! les « pains » de T.N.T.! Enrobés de papier enflammé ¹⁹, ils sont projetés sur le talus et leur explosion met les fellaghas en déroute. Le temps passe quand même, et les secours arrivent finalement. Il est 4 h 15... 55 minutes ²⁰, depuis l'explosion. Il était temps! Les fellaghas, eux, n'ont pas attendu l'arrivée des renforts et se sont évanouis dans la nuit, peu désireux de se mesurer avec des troupes en état de leur infliger une « raclée » monumentale. Mais ce n'est que partie remise.

Cet article, paru deux mois après le combat dans le *Journal de la Légion*, ne fut jamais contesté par l'autorité militaire, ce qui montre bien qu'elle reconnaissait l'exactitude des faits.

¹⁶ Le chiffre officiel retenu était de 70 kgs (NDE).

¹⁷ Le lieutenant n'avait pas de montre. (NDA).

¹⁸ Du Lieutenant (NDE).

¹⁹ Ce procédé éminemment dangereux ne fut pas employé, mais bien l'installation d'un cordon Bickford que le lieutenant et le sergent allumaient avec une cigarette tenue cachée dans le creux de la main (NDA).

²⁰ Une heure ving-cinq minutes, en réalité (NDE).

XVII. LES INCIDENTS DE TRALIMET ET AUTRES

X° RÉGION MILITAIRE 12° DIVISION D'INFANTERIE 1/5° RÉGIMENT ÉTRANGER D'INFANTERIE I° COMPAGNIE — TRAIN BLINDÉ N° 204 / CD / TB

SECRET

Le Lieutenant LE SCOUËZEC Commandant le Train Blindé

A Monsieur le Chef de Bataillon NOS Commandant le 1/5° R.E.I.

OBJET: Incidents causés par le train blindé les 6 & 7 septembre 1957. REFERENCE: Dossier en transmission N°793/2/S. du S/S TURENNE.

J'ai l'honneur de vous rendre compte:

1°—que c'est sur mon ordre et en ma présence qu'ont été effectuées les fouilles de mechtas et contrôles de population dont il est question dans le dossier cité en référence.

2°—que de telles opérations sont un fait admis par l'E.M. de la 12°D.I. puisque des précédents existent dont il a été rendu compte par le Lieutenant ORDINAIRE (C.R. n° 102/CD/TB du 2 août 1957) et par moi-même (C.R. n°010/CD/TB du 1/9/1957) sans que les destinataires de ces C.R. à savoir: Monsieur le Général, Commandant la 12°D.I. et Monsieur le Colonel, Commandant le Train de la 12°D.I., y fassent une objection.

I. — INCIDENTS DE TRALIMET LE 6.9.1957 A 01 H 00

1°— Comment aurais-je eu connaissance de la proximité du groupe d'auto-défense, puisque, ni sa présence, ni ses conditions d'approche ne m'ont été signalées, alors qu'à plusieurs reprises, mon prédécesseur, le Lieutenant ORDINAIRE, avait demandé de tels renseignements? Seuls les S/S de Turenne et de Lamoricière avaient répondu à cette demande.

- 2°— Les liaisons radio étaient particulièrement défectueuses dans le S/S de Marnia, sauf en ce qui concerne DALLOT.
- 3°— Une ou deux portes avaient été enfoncées parce que, malgré les sommations, personne n'ouvrait. Le chien a été abattu parce qu'il se jetait sur un Légionnaire qui s'est défendu.

II. — INCIDENTS DE KETTOUN LE 7.9.1957 A 02 H 00

- 1°— C'est un de mes hommes qui a tué AIN SEBA MEHDI OULD BOUZIANE, alors qu'escorté vers moi pour être interrogé et contrôlé, celui-ci tentait de s'en-fuir.
- 2°— Ni Monsieur le Lieutenant BONNET, ni Monsieur le Lieutenant de Vaisseau MALGORN, Commandant le 3° Bureau de l'E.M. de la D.B.F.M., auxquels j'ai fourni mes explications n'en ont fait mention dans le dossier cité en référence.
- 3°— En effet, la fouille de Kettoun a été ordonnée parce que nous avions un accrochage avec des éléments inconnus patrouillant le long de la voie ferrée et qui se sont enfuis dans la direction de Kettoun. Il a été établi par la suite que certains, au moins, étaient des fusiliers-marins, mais nous l'ignorions alors.
- 4°— J'ignore tout de la carte d'identité déchirée trouvée sur la voie. Toutes les cartes d'identité ont été rendues, y compris par erreur, celle du mort.

III. — INCIDENTS DE NEDROMI LE 7.9.1957 A 03 h 00

- 1°— Nédromi a été fouillé pour les motifs suivants :
 - explosion d'une mine, quelques jours auparavant, sur la voie ferrée près du village.
 - —Incidents de Kettoune.
- 2° Je n'ai pas connaissance de vols commis par mes hommes. Les cartes d'identité ont été vérifiées par moi et toutes rendues en bloc, par moi-même, à l'un des anciens du village.
- 3°— Je me permets de douter de la sympathie portée à la cause française par la population de Nédromi.
 - —Le dénommé NEDROMI ABDELKADER m'a insulté grossièrement.
 - —Un individu a été trouvé porteur d'un miroir rond, fermé, servant dans la région, comme je l'ai appris quelques heures plus tard de la bouche même des Officiers du Poste du Palmier, de signal de reconnaissance et de moyen de signalisation aux rebelles.
 - Il est difficile que la mine posée précédemment l'ait été hors de la connaissance des gens du village.

IV. — LIAISON RADIO AVEC SIDI MEDJAHED

1°— Par deux fois, dans la nuit du 16 au 17 août 1957 et dans celle du 5 au 6 septembre, j'ai dû monter au bordj de Sidi-Medjahed, parce que, contrairement aux or-

- dres de l'EM/12°D.I. ce poste n'était pas à l'écoute de mon channel. La première fois, le radio dormait, la seconde, il était à l'écoute sur le channel du bataillon.
- 2°— Comment aurais-je pu avertir de ma venue, puisque précisément, il n'y avait pas de liaison radio?
- 3°— Les sommations réglementaires m'ont été faites. J'y ai répondu réglementairement. De plus, j'ai circulé de façon à être vu de tous, avec lampes électriques, fumant et parlant.
- 4°— Enfin, le train blindé était en gare de MEDJAHED.

A S.P. 86792, le 19 septembre 1957.

XVIII.

Une ivresse inattendue

Il y avait près de deux mois que le train blindé avait sauté. Nous avions bénéficié de huit jours de permission spéciale sur place, juste le temps de m'apercevoir que j'avais des bourdonnements d'oreille continus (que j'ai toujours en 2004, sans interruption depuis lors) et une perte sensible de l'audition. Le médecin du bataillon consulté m'avait assuré que «ce n'était rien» et que cela allait passer. A l'heure qu'il est, cela n'a toujours pas passé et je souffre de 40 % d'écoute en moins.

Puis j'avais repris du service à la 1^{re} Compagnie du 1^{er} bataillon du 5^e Étranger, sous les ordres du Capitaine Perrin.

Le 11 novembre 1957 était mon vingt-huitième anniversaire. Déambulant dans Turenne, vers 11 h et demie, je rencontrai un caporal-chef que j'avais bien connu en 1952 et 1953 à Daya où il servait dans le groupement que je commandais. Je ne l'avais jamais revu depuis mon départ d'Algérie en 1953.

Tout heureux de me revoir, il me convia à boire un pot. Il s'agissait d'un large whisky que je me crus obligé de renouveler par politesse. Cela faisait une bonne dose d'alcool, mais enfin, je n'avais pas de mal à tenir le coup.

Rentré au bataillon, il était pour moi de règle d'offrir un « pot de précision », c'est-à-dire l'apéritif à tous les officiers du mess, en l'honneur de mon anniversaire. Ce que je fis. On fit le toast et je trempai mes lèvres dans le verre de vin rouge que je m'étais fait servir, sans vouloir boire plus.

On s'assit. Alors je perdis conscience de tout ce qui m'environnait et je plongeai dans la nuit complète. Je n'en ressortis qu'au bout d'un temps que je ne pus déterminer. Je vis devant moi, assis à la table commune des officiers, le médecin lieutenant qui me faisait des signes et me disait:

«Ta gueule, Le Scouëzec, ta gueule.»

Il me sembla que toute la tablée était étrangement silencieuse et m'écoutait dans la gêne. Je revins un peu plus à moi et me tus. C'était moi, en effet, qui parlais et qui occupais la totalité de l'attention de ces messieurs.

Le déjeuner se termina dans la reprise très modérée des conversations.

Je ne sus jamais ce qui m'était arrivé exactement. Tout ce que j'appris, c'est

que j'avais exprimé mon opinion, favorable ou profondément défavorable, sur les principaux officiers du bataillon, avec une liberté d'expression la plus complète. Manifestement, j'avais parlé d'autres faits plus profonds que je n'ai pas retenus.

Plusieurs de mes camarades, dont le Capitaine Perrin, avaient à mon égard une attitude glaciale. Un lieutenant — je crois que c'était Le Pivain — me dit même que si j'échappai aux sanctions disciplinaires, c'était uniquement parce que l'incident s'était produit à l'occasion du pot de précision que j'avais offert.

En fait, il était manifeste que je n'étais pas dans mon état normal et qu'il était difficile de m'accuser alors que j'avais parlé dans l'inconscience. Bien des années après, d'ailleurs, alors que je faisais ma médecine, l'un de mes amis et confrères à qui je racontais cette histoire, s'exclama et me dit: « Mais c'est une ivresse pathologique! » Je n'ai pas éclairci ce problème, mais je peux affirmer que jamais il ne m'est arrivé une aventure semblable.

XIX. LA FIN DE LA WILAYA 5^{21}

Peu après l'explosion qui détruisit le train blindé, au mois d'octobre ou de novembre 1957, le lieutenant redevenu chef de section fut chargé de tendre une embuscade à un groupe fellagha qui transitait au sud de Turenne. Surpris, la plupart des hommes purent s'enfuir dans la nuit, mais le chef Mohammed ould Boumédiène fut tué par le lieutenant avant de l'avoir tiré.

Il s'était réfugié derrière un rocher. Le lieutenant le vit abaisser sa carabine et tira aussitôt dans sa direction. L'ordonnance lâcha une rafale de pistolet-mitrailleur. L'homme s'affaissa.

Le lendemain, le légionnaire Bodo Odé montra au lieutenant sa capote. Elle était brûlée à hauteur du cœur par une balle de carabine. Sans doute, le lieutenant s'était-il mis brusquement de profil pour tendre son pistolet et avait-il échappé de cette façon au sort fatal qui l'attendait.

Boumédiène avait des papiers sur lui. Grâce aux renseignements ainsi obtenus, la première compagnie du cinquième Étranger put mettre la main sur la cache où se trouvait le secrétariat de la WILAYA 5.

En honneur à son activité, la section du lieutenant eut la charge d'en finir avec le groupe de fellaghas. Mais ceux-ci refusèrent de se rendre et commencèrent à déchirer les papiers et les billets de banque. On leur jeta des grenades. Ils tirèrent par le trou, en l'air. On jeta de nouveau des grenades et du TNT. Ce fut le silence.

Avec précaution, on descendit, on ramassa les restes. Ainsi finit la wilaya 5.

Le lieutenant, bien sûr, avait mérité une seconde citation et une étoile. Mais on se garda bien d'en parler. Le silence fut si total qu'aujourd'hui encore, nul historien ne saurait raconter comment a fini la wilaya 5.

²¹ Une wilaya était une division territoriale du FLN. Il y en avait cinq en Algérie.

XX. Le capitaine Le Pivain

Que sont donc devenus les protagonistes du 14 septembre 1957? D'une façon générale, je l'ignore, à l'exclusion du général Le Pulloch et du lieutenant Le Pivain, les deux Bretons de cette affaire.

Le général Le Pulloch n'était en somme pas très bavard sur ce qui se passait sur le territoire qui lui était confié, la Zone Ouest Oranais (200). J'ai vu dans un journal, je ne sais plus quand, qu'il était mort, dans son lit, je crois. Ne m'intéressant pas à cette vieille baderne, comme aurait dit mon père, je ne me suis pas penché plus avant sur sa disparition. Il avait cependant, au temps de l'OAS, accordé sa confiance au général De Gaulle qui ne voyait pas d'inconvénient à couvrir, comme les autres Messieurs du Gouvernement, les meurtres et les tortures.

Le Pivain, lui, qui ne manquait pas d'un sadisme assez sombre, a été tué sur un barrage, à Alger. C'est le mieux qui pouvait lui arriver. Cela lui a évité de se faire moine, comme il le pressentait. Peut-être se prenait-il pour Charles de Foucauld?

L'autre jour, quelques renseignements complémentaires m'ont été fournis sur le capitaine Le Pivain. C'est Yves Courrière qui le mentionne dans son ouvrage sur *la Guerre d'Algérie*²². Il aurait été l'un des quatre capitaines chargés de diriger, pour l'OAS, le secteur d'Alger. Il aurait tué, sur les ordres de Salan, le 19 janvier 1962, deux Français, Leroy et Villars, membres politiquement incorrects de l'OAS. Il était le parrain du fils de Leroy.

Moins de trois semaines plus tard, il était abattu par les gendarmes, en février 1962. Avait-il été trahi? Ou bien avait-il trouvé un moyen élégant de se suicider?

Le lieutenant Le Pivain, celui que j'ai connu en 1957, était le fils d'un amiral qui avait sa maison sur les hauts de Brest, à Saint-Marc. Il sortait de Saint-Cyr où il avait appris l'art de mourir en casoar et gants blancs, pour la plus grande gloire de la France. En 1957, il n'était encore que lieutenant, il servait au 5° Régiment

²² Tome II, 1957-1962, Paris, Fayard.

d'Infanterie basé à Turenne, en Algérie, sous le commandement du colonel Andolenko, dont il était l'officier de renseignement.

Officier de renseignement, cela voulait dire bourreau. Il torturait donc, et parfois, il allait trop loin, et la victime décédait. Un jour, un autre officier du bataillon vint le voir. Il avait trop bu et la bouteille de whisky se vidait devant lui. Il écoutait la Cinquième Symphonie de Beethoven.

«Voyez-vous, dit-il à son visiteur d'une voix pâteuse, c'est ça la civilisation. On boit du whisky, on écoute la *Cinquième*, et là, à côté, il y a un mort... On a trop tapé...»

Une autre fois, il avoua à son interlocuteur qu'il avait sa pratique en horreur, qu'il n'avait pas fait Saint-Cyr pour ça, mais pour la France, le casoar et les gants blancs.

La hiérarchie ne lui parlait que discrètement, par allusion. Excédé, il fit venir un jour, au milieu du repas des officiers, quatre légionnaires portant un brancard, sur lequel reposait un chef fellagha.

Il salua réglementairement le commandant Nos qui présidait et lui dit:

— Mon commandant, que dois-je faire finalement de cet homme? Dois-je le tuer? ou dois-je le libérer?

Le chef de bataillon Nos pâlit et, perdant toute contenance, hurla:

- Sortez, Le Pivain, prenez les arrêts!
- —Oui, mon commandant, mais que dois-je faire?

Nos réitéra son ordre. Le Pivain et le brancard sortirent. L'histoire ne dit pas ce qu'il advint du chef fellagha.

Une autre fois m'arriva cette vision, restée pour moi hallucinante, de Le Pivain tranchant la gorge d'un fellagha, que j'ai racontée plus haut.

La France est grande et généreuse... Qui donc avait dit cela? N'était-ce pas De Gaulle? Comment, après cela, reconnaître quelque légitimité au pouvoir? Comment ne pas vouloir fuir cette maison d'assassins, recruteurs de Bretons pour leurs basses œuvres?

Quand je vois, de chez moi, se dessiner à l'horizon de la rade les hauts de Brest et le quartier de Saint-Marc, je pense très fort au capitaine Le Pivain et je hais la France. Le 14 septembre 1957, je suis devenu vraiment indépendantiste breton.

XXI.

Deux interrogatoires imaginaires

Le Pivain

- —Lieutenant Le Scouëzec, quelle était votre relation avec le Lieutenant Le Pivain?
- J'ai fait la connaissance du Lieutenant Le Pivain quand je suis arrivé au 5° Étranger, à Turenne, au mois de juillet 1957. C'était un Breton, comme moi, fils de l'Amiral Le Pivain, de Brest.
 - Avez-vous sympathisé avec le Lieutenant Le Pivain?
 - —Oui, en raison, je crois, de notre appartenance commune à la Bretagne.
 - —Vos opinions étaient-elles les mêmes que celles de Le Pivain?
- —Nous étions très différents. Le Pivain était catholique pratiquant, moi, non. Ses opinions politiques m'étaient inconnues: nous n'en parlions pas. Le Pivain avait fait Saint-Cyr et était très imprégné de l'esprit de Saint-Cyr «en casoars et gants blancs».
 - —Cela n'était-il pas conforme à votre point de vue?
- Non, je détestais l'idéologie nationale française qui avait fait tant de mal à la Bretagne. Cependant, je dois dire qu'une secrète religion nous rapprochait: celle que j'avais eue autrefois de l'armée, à l'époque de l'occupation. Mon maître spirituel avait été un camarade, de quelques années plus âgé que moi, qui s'appelait Jean Pallu de Lessert. Il se destinait, quand les Allemands seraient partis, à devenir Saint-Cyrien. Il le fut, en effet: il a été tué en Indochine en janvier 1948, à vingt-deux ans. Pour moi, Le Pivain était un peu Jean Pallu de Lessert retrouvé.
 - ... et donc votre maître spirituel?
- —Non. Nous étions à égalité. Mais il me disait: «Je ne me suis pas fait officier, pour faire ça.» Il parlait de la torture et des magouilles et des morts. Et il ajoutait: «Encore un peu et je me retirerai: je me ferai moine.»
 - —Vous le croyiez?
 - —Oui, je le croyais. Il me semblait sincère dans son propos. Il était écrasé

par ce qu'on lui faisait faire et la responsabilité qu'on lui mettait sur le dos, en se gardant bien d'y participer.

- —Quelles étaient les relations du Lieutenant Le Pivain avec le Commandant Nos?
- —Elles me semblent n'avoir été guère bonnes. Un jour, il avait fait venir au mess des officiers, pendant le repas, un chef fellagha sur un brancard, pour demander au chef de bataillon ce qu'il devait en faire: le tuer ou le relâcher. Il n'avait réussi qu'à se faire mettre aux arrêts, en suscitant la fureur de son supérieur.
 - —Quelle était la fonction du Lieutenant Le Pivain dans le bataillon?
- —Le Pivain était officier de renseignements au deuxième bureau. C'est-à-dire que c'était lui qui interrogeait les prisonniers, souvent de façon musclée, et qui les exécutait sur ordre.
 - —Était-il soutenu par sa hiérarchie?
- Je l'ignore, je n'étais pas dans les secrets du deuxième bureau. Mais d'après ce qu'en disait Le Pivain, il était seul, parfaitement seul. Le Commandant Nos ne se mouillait jamais et se contentait de suggérer. C'est cela que j'ai cru comprendre.
 - —Le Pivain était-il, comme vous-même, autonomiste breton?
- Pas du tout. Le Pivain se considérait comme un officier français, un bon patriote. Il se laissait attendrir, comme tout Breton, par l'évocation du pays, mais je pense que cela n'allait pas au-delà.
 - Avez-vous revu Le Pivain après avoir quitté l'Armée en janvier 1958?
 - Non. Je ne l'ai pas revu après mon départ d'Algérie le 31 décembre 1957.
 - —Que savez-vous de la mort du Capitaine Le Pivain?
- —Rien directement. J'ai appris sa mort en février 1962, par le journal, en sortant de la Faculté de médecine, rue des Saints-Pères, à Paris. On disait qu'il était déserteur et l'un des chefs de l'OAS à Alger. Il aurait été tué en tentant de franchir un barrage de CRS.

La Légion

- Pourquoi, vous, officier de réserve, vous trouviez-vous en situation d'activité, à la Légion Étrangère?
- —Au mois de juin 1952, me trouvant à Coblence, en occupation en Allemagne, au 5°RI, je fus avisé par le capitaine adjudant-major de mon bataillon, le capitaine Nicolas, que pour la première fois, la Légion Étrangère, dont la plupart

des officiers se trouvaient en Indochine, demandait des cadres de réserve pour l'instruction des nouveaux Légionnaires. J'acceptai aussitôt.

- —Pour quelle raison?
- Parce que d'abord, la Légion Étrangère portait un nom prestigieux. Et puis parce qu'il ne me déplaisait pas de me trouver non avec des Français, mais avec des étrangers, comme je l'étais moi, Breton au service obligé de la France.
 - —Vous considériez-vous comme Français?
 - —Non.
 - —De quelle nationalité vous considériez-vous?
 - —Bretonne.
- Aviez-vous déjà eu, avant le mois de juin 1952, l'occasion d'exprimer votre point de vue à ce sujet?
 - —Oui.
 - —Dans quelles circonstances?
- —Me trouvant à l'école des officiers de réserve de Rouffach, à Strasbourg, j'étais parti en absence illégale pendant cinq jours. Revenu à mon corps, j'avais déclaré au capitaine Guyomarc'h, mon capitaine, que j'étais objecteur de conscience et autonomiste breton et que, pour ces deux raisons, je refusais de continuer à servir la France. Guyomarc'h me raisonna, me fit entrevoir l'avenir de déboires qui m'attendait et me conseilla paternellement de me soumettre. Ce que, toutes réflexions faites, je fis. Mais six mois plus tard, je saisis l'occasion de me trouver hors de l'armée régulière.
- —Vous aviez effectué votre service militaire de 1951 à 1953, puis vous étiez rentré dans la vie civile. Comment étiez-vous rappelé à l'activité en juillet 1957?
- —Une note avait paru dans les journaux proposant aux officiers de réserve un tel rappel. Il pouvait être fait discrètement, sans laisser paraître que l'intéressé l'avait demandé.
 - —Pourquoi aviez-vous fait cette demande?
- —Parce que j'étais depuis quatre ans professeur à l'Institut Français d'Athènes et que je souhaitais changer d'air et échapper à une situation matrimoniale difficile.
 - —Cependant comment vous êtes-vous retrouvé à la Légion?
- J'en ai fait la demande formelle et j'ai fait appuyer ma demande en haut lieu par un ami de ma femme, bien placé, mais dont j'ignore tout, qui s'appelait Delcroix.
 - —Comment avez-vous pris le commandement d'un train blindé?
 - —Mon prédécesseur, le Lieutenant Ordinaire, partait en permission au mo-

ment où je suis arrivé au 5° REI. Le Colonel s'empressa de me confier la charge de commander le train blindé à sa place, de façon définitive.

MON PÈRE

XXII. Qui était Maurice Le Scouëzec?

«Ce Parisien... est un pur Breton: fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'armateurs de Lorient. Le hasard le fit naître au Mans : il commença ses études au Lycée de cette ville, puis les continua à celui de Versailles, mais la culture latine ne l'intéressant guère plus que la grecque, il résolut de mener la belle vie aventurière de ses ancêtres. Mousse, matelot, chalutier, il se fractura les deux poignets dans la cale de son bateau: il renonça à la navigation, parcourut l'Afrique, resta longtemps avec les Touaregs, puis aborda au Vénézuela: il vécut quelques années au Mexique, où il exerça les métiers les plus divers: on le retrouve ensuite dans le Nord de la France, comme peintre en bâtiment. La guerre éclate. Le Scouëzec s'engage. Étant au 3º régiment de tirailleurs algériens, il reçoit, à Verdun, un éclat d'obus qui lui laboure la poitrine; d'hôpital en hôpital, il finit par échouer chez une vieille parente qui lui permet de travailler en paix; il se passionne pour les sciences biologiques; il manie le microscope, lit Le Dantec, Caullery, Lamarck, Haeckel et fait de la peinture; après avoir été un dessinateur minutieux, reproduisant soigneusement ce qu'il voyait, il s'enhardit et ajoute un peu de sa forte personnalité à ses tableaux.»

L'auteur inconnu de cet article, qui était peut-être M. Prévost, avait essayé de rendre au mieux la carrière bouleversée du peintre. J'ignorais un passage chez les Touaregs et une villégiature au Vénézuela. Je connaissais en plus une équipée au Zimbabwe et en Afrique du Sud. Mais dans l'ensemble, tout cela se tenait bien.

Venons-en aux débuts de l'artiste. Il expose à Aix-en-Provence en 1917, ce que notre journaliste ne mentionne pas, car il en vient tout de go au scandale de 1919.

« Pour la première fois, il envoie une toile au Salon d'Automne de 1919. Du premier coup, il devint célèbre. Mais ce fut un beau scandale! Notre artiste avait puisé son sujet dans l'hygiène sociale: les jupons, les combinaisons multicolores montraient avec une mélancolique résignation leurs séductions tarifées. Toute la bonne presse, soutien de l'hypocrisie bourgeoise, poussa de vertueux glapissements tandis que les critiques, soucieux de leur Art, applaudirent à cette œuvre forte et nouvelle. L'année suivante, il exposa un admirable Christ: il était sur le

chemin de la gloire s'il avait voulu prêter une oreille complaisante aux pontifes de l'art, aux marchands de tableaux, aux critiques. Hélas! Le Scouëzec est un insoumis de l'art: il n'a reçu de leçons d'aucun maître et n'écoute que son inspiration. »

C'était mettre le doigt sur le caractère fondamental de Le Scouëzec: ni dieu, ni maître. Aussi pouvait-on s'étonner de l'attitude plutôt favorable de la presse à son égard. Peut-être disait-il ce que beaucoup voulaient dire, mais n'osaient pas.

Et L'Avenir de Condé ajoutait avec bonhomie:

«Ce qui est plus miraculeux encore que l'attitude bienveillante des critiques, c'est de voir Le Scouëzec peintre officiel. N'a-t-il pas obtenu la bourse de voyage de l'Afrique Française (Société Coloniale) celle de l'Indochine, le grand prix de Madagascar? Ses illustrations telles que la *Porteuse de Vata* et le *Marché de Tananarive* ne constituent-elles le plus bel ornement du luxueux ouvrage Madagascar et ses dépendances, édité aux frais du Gouvernement?

«Ainsi, il a pu parcourir le Sénégal, l'Afrique, le Soudan, la Haute-Volta, Madagascar.

« Ces faveurs officielles, ajoutait l'article avec humour, à un artiste si peu respectueux des puissants et de l'autorité, à ce Celte intégral, contempteur du génie Latin, ne peuvent s'expliquer que par une intervention de Saint-Roch sur les pouvoirs publics. C'est sûrement un miracle inédit de ce saint. »

Une partie de ma vie a été littéralement dévorée par l'œuvre de Maurice Le Scouëzec. Je ne nie pas avoir été consentant, je constate, simplement. Si c'était à refaire, bien entendu, je le referais.

Je suis fils unique. Plus exactement, je suis le second enfant de ma mère et de mon père. Mais mon frère aîné est né, mort à terme, à Ségou, au Soudan. Il s'appelait Ouagadougou, du nom de l'actuel Burkina-Faso, alias Haute-Volta. Mon père aurait voulu qu'il naisse loin des listes d'État-Civil et loin des curés baptiseurs, mais il n'a pu y parvenir: mon frère a trouvé la charge trop lourde et s'est dédit.

Il m'a donc laissé seul quelques années plus tard à recevoir l'héritage de Maurice Le Scouëzec, quelque chose comme trois mille œuvres. Mon père, dans son optimisme, disait: «Ma femme et mon fils n'auront rien à craindre quand je ne serai plus là. Ils auront deux cents kilos de peinture pour vivre.»

En fait, à la mort de mon père, le 1^{er} mai 1940, on comptait environ trois mille œuvres qui se trouvaient dans l'appartement 1, rue du Centre, à Douarnenez. C'était le résultat du voyage que ma mère avait fait à Paris en août 1934 pour déménager l'atelier que nous habitions à Montparnasse. Quand mon père était

tombé malade, frappé d'hémorragie cérébrale, à Landivisiau le 8 juillet 1934, ma mère, songeant à quitter définitivement Paris, se rendit 35, rue Delambre.

Il y a là une masse de travaux de toutes sortes. Plus de mille aquarelles de grand format, près de cinq cents huiles, des croquis, des esquisses, des fusains, des dessins aquarellés, des tirages de soixante-dix-sept gravures différentes et leurs plaques. Que faire?

On lui conseille de construire deux caisses, à peu près à la dimension des œuvres qu'on veut y enfermer, de manière à ce qu'elles ne puissent guère bouger à l'intérieur de leur habitacle pendant le transport. L'une servira aux aquarelles de format 65 x 50 cm, l'autre aux huiles et aux grandes gouaches qui dépassent plus ou moins largement cette dimension. Les très grandes huiles qui atteignent jusqu'à deux mètres dans leur longueur, seront roulées, encloses dans un papier goudronné sur une largeur d'un mètre quatre-vingt. Quant aux papiers, tout petits dessins, articles découpés dans la presse, documents divers, ils entreront sans peine dans les valises.

C'est au mois d'août 1934 que cette opération fut réalisée par Mathilde à Paris. Par suite d'une curieuse destinée, et sans qu'aucune volonté particulière de jouer avec le chiffre des années soit intervenu, si ce n'est ce qu'on appelle le hasard seul, ces caisses et le trésor qu'elles contenaient ne furent complètement ouvertes, déballées et vidées, que cinquante ans plus tard, pratiquement jour pour jour, en 1984, à Quimper. Quatre mois plus tard, Mathilde mourait, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

En 1934 donc, les œuvres quittèrent Paris pour Landivisiau. Peu après, on les chargea pour leur faire gagner Douarnenez, où elles restèrent huit ans. De Douarnenez, elles s'en vinrent à Tours en 1942. Puis de Tours à Argenteuil, en 1947. Enfin, d'Argenteuil à Quimper en 1969. Cinq déménagements en cinquante ans. Et de Quimper, en 1984, il fallut encore les conduire, en camionnette, jusqu'à Brasparts dans la montagne d'Arrez, où s'ouvrait enfin la galerie rêvée.

L'appartement de la rue du Centre, à Douarnenez, n'était pas très grand. L'arrivée des troupes allemandes en juin 1940 pouvait faire craindre le pire. Les Allemands, Goering en particulier, passaient pour piller les œuvres d'art: il convenait donc de les tenir cachées et de ne pas se vanter de les détenir. En outre, on pouvait attendre à tout instant à des bombardements, des mitraillages et des destructions de toutes sortes dont on venait d'avoir un bel échantillonnage lors de l'exode de juin 1940.

A Douarnenez, elles auraient été plus au large qu'à Landivisiau, s'il n'avait

fallu les dissimuler derrière un rideau, près de l'entrée, avec les sabres des grandspères chouans, terribles armes blanches, et sous les lits des chambres.

Le « particulier », comme on dit à Tours, petite maison individuelle que nous occupions, mon oncle, ma mère et moi, était tout de même plus grand. Sous mon lit, on disposa des huiles et sous l'ancien grand lit de mes parents, d'autres huiles, tandis qu'on installait les caisses sur le dessus.

La maison, qui ne manquait pas d'avantages, avait un inconvénient majeur à cette époque. Elle se trouvait à proximité des lignes du chemin de fer, de l'autre côté de la grande artère nord-sud qu'est l'avenue de Grammont.

XXIII.

HISTOIRE DES ŒUVRES DE MON PÈRE

Maurice Le Scouëzec est tombé malade le 8 juillet 1934, alors qu'il se trouvait à Landivisiau. Il a été frappé d'une hémorragie cérébrale, alors qu'il arrivait chez son frère, juge de paix de 3° classe à Landivisiau depuis 1922.

Il est resté dans le coma pendant trois jours, puis il en est ressorti, ayant perdu toutefois un tiers de la vision de l'œil droit et les deux-tiers de l'autre. Il ne pourra jamais repeindre comme auparavant. Il parviendra cependant, à longue échéance, à travailler de nouveau, au point qu'en 1937, il pourra réaliser une grande fresque d'inspiration religieuse dans la chapelle de l'école Saint Blaise et deux grandes toiles qui orneront, avec celles d'autres artistes, la Salle des fêtes de Douarnenez. Mais cela est bien insuffisant pour vivre avec une femme et un enfant.

Déjà à Paris, c'était la misère. Le Scouëzec avait une toute petite pension militaire. La famille habitait dans un ancien séchoir de blanchisseuse en haut le l'Hôtel Delambre, 35, rue Delambre: deux pièces, atelier et chambre-cuisine, en une seule. De l'eau, mais pas d'électricité, évidemment pas de salle de bains, les waters sur le palier, hors de l'appartement. On mangeait, les jours de fête, du pot-au-feu qui ne coûtait pas cher à l'époque.

Maurice Le Scouëzec, à cette époque, ne vendait pas. Il avait vendu un peu à plusieurs reprises, à Aix-en-Provence en 1917, puis à son retour d'Afrique en 1925 et en 1928. C'est tout. De Madagascar, il avait rapporté cinquante aquarelles: il n'en avait pratiquement pas vendues. Nombre d'entre elles appartenaient encore, en 2002, à l'atelier.

D'ailleurs, réfléchissons: s'il a laissé à ses héritiers trois mille œuvres, c'est qu'il n'en a pas vendu beaucoup de 1917 à 1940. Surtout que beaucoup d'œuvres provenaient de la première période de Montparnasse (1917-1925), ou encore d'Afrique (1925-1928), ou de Bretagne (1922-1940). Le nombre colossal d'huiles et d'aquarelles antérieures à 1930 dans l'atelier prouve que la peinture de Le Scouëzec, de son vivant, ne valait rien et ne se vendait pas.

Ne possédant rien, gravement malade, Maurice Le Scouëzec reste, avec sa

femme et son fils, à la charge de son frère Loïc Le Scouëzec, célibataire, qui vient de perdre sa mère avec laquelle il vivait depuis toujours.

Maurice Le Scouëzec se fixe donc à Landivisiau. Il ne retournera jamais à Paris. Et de 1935 à 1940, il réalise une fresque et deux toiles sur commande. Il vend une œuvre plus petite à un Anglais. C'est tout en cinq ans. Il fera beaucoup d'autres œuvres, mais personne ne lui achètera quoi que ce soit. Elles se sont retrouvées dans l'atelier.

Aucun des logements dans lesquels nous avons vécu, ma mère et moi, n'était assez grand pour étaler les œuvres.

Autant dire que certaines reviennent de très loin. Ajoutons que le papier des huiles, des aquarelles a systématiquement jauni, est devenu cassant dans des atmosphères qui ne convenaient pas à la peinture. (Un grenier bien au chaud, pour finir, de 1969 à 1984).

Les impôts en 1940

A l'inspecteur des Impôts qui l'interroge après la mort de son frère, Loïc Le Scouëzec, juge de paix à Douarnenez, répond que toute la peinture qui se trouve 1, rue du Centre, n'a aucune valeur vénale, puisqu'elle ne se vend en aucune manière: il y a là trois mille œuvres, réalisées depuis 1899 jusqu'en 1940, mais dont aucune ne s'est vendue. L'inspecteur des Impôts, qui connaît le juge de paix et la pauvre famille qu'il traîne après lui, sait bien que c'est vrai et il admet la déclaration de Loïc Le Scouëzec.

La période, considérée comme troublée, n'y est pour rien. Douarnenez est totalement en dehors de la zone des combats et même de l'exode. L'Administration n'y est aucunement perturbée. La république continue son existence, sans aucune interruption d'aucune sorte, jusqu'au 10 juillet 1940, date à laquelle les pleins pouvoirs sont votés au Maréchal Pétain qui continue l'Administration sans grave problème.

L'Inspecteur des Impôts de Douarnenez n'a été troublé par rien. Il a accompli son travail avec sérénité et la certitude de bien faire. Le 20 juin, les Allemands sont arrivés, très pacifiquement, puisqu'il n'y avait plus personne en face d'eux. Ils se sont installés et la vie a continué.

Loïc Le Scouëzec a recueilli Mathilde, sa belle-sœur et Gwenc'hlan, son neveu, toujours à sa charge, bien entendu. On a caché les œuvres de Maurice Le Scouëzec, car on raconte que Goering s'intéresse de très près aux œuvres d'art. On met donc les toiles, les dessins et les aquarelles dans le plus petit espace possible, dans un appartement qui n'est lui-même pas très grand.

Sous les bombes

En juin 1942, Loïc Le Scouëzec est nommé juge de paix à Tours. Il emménage 39, rue Michel-Colombe, dans un «particulier» de quatre pièces: une salle de bains, une cuisine, des toilettes. Loïc a une chambre, Gwenc'hlan en a une autre, Mathilde couche sur un lit de camp dans la salle à manger. Les œuvres de Le Scouëzec sont tant bien que mal disposées sous le lit et sur un autre lit plus grand. Aucune caisse n'a été ouverte, aucun «colis» n'a été déroulé.

Tours est bombardée à plusieurs reprises. Le bombardement de Saint-Pierre des Corps ébranle la maison qui se trouve dans le quartier de la gare. Celui de la gare de Tours, le 20 mai 1940, dont les fusées éclairantes ont été déportées, écrase de bombes le quartier. Rue Michel-Colombe, un abri est entièrement détruit et plus de la moitié de la rue disparaît sous des monceaux de ruines. Les bombes s'arrêtent à vingt mètres du 39 rue Michel-Colombe. Le toit est crevé d'obus de DCA, les habitants profondément traumatisés. Les œuvres de Maurice Le Scouëzec ont subi des dommages.

Argenteuil

Quand la guerre se termine, Montparnasse est dépeuplé. Les peintres d'origine juive ont été déportés ou se sont enfuis. Les autres ont disparu. Montparnasse est en quelque sorte sinistré. A plus forte raison, Maurice Le Scouëzec n'est-il connu de personne. En 1947, le Salon d'Automne, dont Maurice Le Scouëzec était sociétaire, lui accorde, comme il le fait pour tous ses sociétaires décédés, le bénéfice d'une rétrospective, c'est-à-dire l'exposition de quatre œuvres dans le cadre du salon. Mathilde fait restaurer et encadrer *Marins regardant la mer*, une superbe toile, l'une des plus grandes huiles et des plus belles. Non seulement elle n'est pas vendue, mais personne n'en parle, si ce n'est le catalogue de l'exposition.

A cette époque, Loïc Le Scouëzec est nommé juge de paix à Argenteuil (Seine-et-Oise). Mathilde et moi vivons toujours avec lui. Grâce à lui, je fais des études supérieures. Les œuvres de mon père sont transbahutées une fois encore de Tours à Argenteuil. L'appartement est ridiculement petit. Deux chambres, l'une pour Loïc, l'autre pour moi. Mathilde couche dans la salle à manger-salon, toujours sur le même petit lit de camp. Il y a encore une cuisine où l'on fait la cuisine et la toilette, des wc et un petit réduit encombré où l'on a entassé l'œuvre.

1985-2003

Les œuvres de Le Scouëzec ne quitteront Argenteuil que pour gagner Quim-

per en 1969. A la mort de Loïc Le Scouëzec, en 1966, je pris ma mère chez moi, quai de l'Odet à Quimper.

La maison du quai de l'Odet possédait un très grand grenier sans cloisons; mais il était très chaud et mauvais pour la conservation de la peinture.

Au mois de juillet 1984, la santé de ma mère déclinant, j'obtins d'elle qu'elle me donnât les clefs des caisses qu'elle conservait jalousement par-devers elle. Je pus alors, pour la première fois depuis 1935, ouvrir les boîtes d'aquarelles, les tas d'huiles avec une précaution qui ne m'empêcha pas de détériorer les vieux papiers et de salir les gouaches.

Au lendemain de la mort de ma mère, un travail immense se présentait à moi. Toute l'œuvre était là, dans un état défiant toute description, et j'étais seul à pouvoir m'en occuper.

Non seulement, il fallait que je juge de l'état de chaque œuvre, mais encore il fallait, devant un pareil nombre, que je donne des numéros à chaque œuvre, et mieux encore, une désignation. En effet, elles n'avaient aucune appellation. Comment commercialiser une œuvre qui n'avait pas de nom?

Me fiant aux habitudes de mon père qui, bien qu'il détestât distribuer des étiquettes et le faisait seulement quand c'était indispensable, pour une exposition, par exemple, je décidai de donner des titres simples et réalistes. Aucun terme de l'époque de mon père n'avait survécu. Pour beaucoup d'œuvres, je fus hors d'état de préciser de quel portrait ou de quel paysage il s'agissait. Tout ce que je pus réaliser, ce fut de classer grossièrement les œuvres sous de grands titres: Bretagne, Montparnasse, Afrique, Madagascar. L'usage de mon père de dater son travail me servit dans ce sens.

Les œuvres n'étaient pas signées dans l'ensemble. Il me fallut donc confectionner un cachet d'atelier pour les marquer et les authentifier.

Il fallait aussi les restaurer. Elles avaient passé cinquante ans dans des caisses ou dans des rouleaux. Elles étaient sales, craquelées avec de petits morceaux qui s'écaillaient. Elles avaient subi des avanies de toutes sortes. Il convenait donc de les nettoyer, les maroufler, de les mettre sur châssis, de les encadrer. De tels soins justifiaient parfaitement les frais que je pouvais engager. Mais il était nécessaire d'abord de trouver de l'argent.

Le problème, depuis 1940, était tout simplement que je n'avais pas d'argent. Il fallait, l'avenir l'a prouvé, environ 3 millions de francs pour mettre l'atelier en état. Et je n'avais pas le premier sou.

Il me vint à l'idée de vendre en bloc le tout à un marchand qui se chargerait

de mettre en état les toiles et les aquarelles. J'eus une proposition et quelques transactions. Mais tout le monde reculait devant ce travail gigantesque.

Je décidai de prendre le taureau par les cornes et de m'occuper moi-même de la préparation et de la commercialisation. Le meilleur moyen consistait à ouvrir une galerie et à y attirer du monde. Je choisis de le faire dans un bourg du centre de la Bretagne, Brasparts, que mon père avait aimé et j'y fis acheter une grande maison par ma femme. J'y installai l'Atelier, je transportai les œuvres dans une camionnette dans l'état même où elles étaient.

Le 1^{er} mai 1985, la galerie fut ouverte au public. Jean-Yves Cozan, député du Finistère, présidait à l'inauguration.

A cette époque, rien n'était encadré, ou vraiment très peu de choses, quelques huiles et deux ou trois aquarelles. Pour faire comprendre l'immensité de l'opération, je dirais que c'est seulement en 2003 que le travail fut terminé.

Le principe était le suivant: dans les premiers mois, j'empruntai de l'argent à ma femme pour faire fonctionner le petit commerce que j'avais ouvert à Brasparts. J'avais d'ailleurs renoncé à ma profession médicale et j'avais demandé à l'Ordre des médecins de me rayer de la liste de ses membres. Ainsi, je pouvais, sans problème, exercer une profession commerciale.

1987

La librairie qui accompagnait la galerie végétait. On admirait l'exposition, on achetait parfois un petit dessin. Mais dans l'ensemble, au bout d'un an et demi, c'était un échec, quand, au début de 1987, ma femme, qui supportait le poids de l'entreprise, me coupa les vivres.

Je me retrouvai soudain sans un sou. Il me restait huit francs soixante-dix en poche et des dettes par-dessus la tête, plus un procès en folles dépenses. Il était question, dans la famille de ma femme, de me faire interdire. Et cependant, je faisais vivre trois employés.

L'un de mes amis, Perazzi, était journaliste à *Ouest-France*. Je lui avais accordé quelques interviews par le passé, en particulier un jour de 1981 où, sous les grenades lacrymogènes qui fusaient sur la route de Plogoff à l'époque des projets fumeux de Centrale nucléaire, nous avions paisiblement conversé, avec Maï-Sous Dantec, en parlant de Sophrologie, «la science de l'esprit calme».

Depuis ce jour, nous étions de connivence. Quand j'avais ouvert ma galerie, il m'avait promis de m'aider. Puis il avait disparu. Il reparut en mars 1987, m'expliquant qu'il avait été malade, mais qu'il était toujours prêt à tenir sa promesse.

Il la tint. L'article parut le 9 avril. A 9 h du matin, comme je me trouvai à

Quimper, je reçus un coup de téléphone du marchand même qui avait voulu, un temps, acheter l'atelier. Il était bouleversé:

- —Eh bien vous, alors, vous êtes un génie de la publicité...
- —Moi? Expliquez-vous...
- —Eh bien, quoi, l'article...
- —Quel article?
- —L'article de Perazzi, dans *Ouest-France*: «Trois mille toiles dans un grenier»!

J'ignorais tout ou à peu près. J'étais tellement habitué aux démarches inutiles, aux écrits infructueux, aux émissions de radio ou de télévision qui tombent à plat que j'avais oublié qu'un article de Perazzi devait paraître ces jours-ci.

Ce fut la ruée. Quand j'arrivai à Brasparts, la galerie était envahie de gens venus de toutes parts, amateurs, collectionneurs, simples curieux qui s'arrachaient les œuvres mises en vente. Pour la première fois, on vendait. J'en aurais pleuré de joie.

A partir de ce jour-là, la ruée ne se ralentit pas de tout le printemps et de tout l'été. On put commencer à engager des frais de restauration, de mise en état, de nettoyage.

Cette année-là, parut par mes soins le premier ouvrage de Maurice Le Scouëzec, le manuscrit du Horn²³ où il racontait ses tours du monde à la voile, sur les trois-mâts de la compagnie Brown et Corblett en 1898, 1899 et 1900.

1988

Comme suite au *Horn* paru l'année précédente, je fis paraître en 1988, le *Voyage à Madagascar*²⁴ que mon père avait écrit en 1930 et 1931, durant notre périple dans la Grande Ile avec une bourse des Artistes Français.

1989

Ce fut sans doute cette année-là que, passant par Pont-d'Ouilly, je fis un saut à la chapelle Saint-Roch et que je m'aperçus de la disparition des deux fresques et de leur remplacement.

Pour la troisième année consécutive, j'ajoutai un troisième ouvrage, textes et illustrations choisis par moi. Ce fut: Maurice Le Scouëzec, *Carnets et croquis*, Brasparts, Beltan, 1989.

²⁴ Maurice Le Scouëzec, *Le Voyage à Madagascar*, Brasparts, Beltan, 1988

²³ Maurice Le Scouëzec, *Le Horn*, Brasparts, Beltan, 1987

1991

Publication de Maurice Le Scouëzec (1881-1940), L'œuvre peint, dessiné et gravé de Maurice Le Scouëzec. Inventaire. Brasparts, Beltan, 1991.

Il s'agissait, après un labeur de sept années, de l'inventaire à peu près complet des œuvres de Maurice Le Scouëzec. Y figuraient notamment huit fresques de Saint Mards-d'Ouilly, sous les numéros 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581 et 3582, mais deux avaient été oubliées *Réception de Saint Roch à Aquapendente* et *La croix au-dessus de la porte*.

Cette dernière fresque avait disparu en 1984, ainsi que le n° 3580 de l'inventaire, *Saint Roch et les Anges*, admirable pourtant et d'une incroyable légèreté. Je mentionnai à son propos les faits suivants: « 3580 *Saint Roch et les Anges*, Fresque — se trouvait à la chapelle Saint-Roch, Saint-Mards-d'Ouilly, Pont d'Ouilly (Normandie), réalisée en 1933: a été recouverte ou détruite par la réalisation d'une œuvre d'un autre artiste — deux photos en noir et blanc de l'époque de l'artiste existant dans la collection Gwenc'hlan Le Scouëzec».

La fresque n° 3579 illustrait la page 146 de l'*Inventaire*, en regard de la description des œuvres de Saint Mards-d'Ouilly.

Une autre publication fut faite en 1991 sur l'œuvre de Le Scouëzec. La Galerie Alexandre, à La Baule, lui consacra un petit album qui fut édité par les Éditions Beltan²⁵.

Vingt-cinq reproductions en couleurs et deux illustrations en noir et blanc donnaient un aperçu des œuvres passées par la Galerie Alexandre. J'en avais écrit l'avant-propos: «Le Scouëzec: une découverte».

1992

En 1992, je commençai une nouvelle série de publications concernant l'œuvre écrite de Maurice Le Scouëzec. C'était cette fois la totalité de ses journaux de voyage et de philosophie. Le premier d'entre eux s'appelait *Sur les grands voiliers* et regroupait le texte du *Horn*, précédemment publié en 1989 et le journal de bord du pilotin Le Scouëzec, tel qu'il avait été rédigé dans la carrée en 1899 et 1900 (Brasparts, Beltan, 1992).

Je publiai en outre, sous mon nom, un texte *Maurice Le Scouëzec*, *L'aventure de peindre*, qui était à la fois une biographie du peintre et un aperçu de son œuvre avec 41 illustrations, la plupart en couleurs ²⁶. On y lisait: «On l'a, hélas,

²⁵ Maurice Le Scouëzec, Itinéraire d'une Galerie. Textes de Gwenc'hlan Le Scouëzec, Gérard Bonicel et Erwann Rougé. Brasparts, Beltan, 1991.

²⁶ Brasparts, Beltan, s.d., [1992]. C'était le catalogue de la très belle exposition faite à la Fondation Mona Bismarck, à Paris, cette année-là.

(l'œuvre accomplie à Saint Mards d'Ouilly) défigurée, il y a quelques années. La grande fresque du fond a été recouverte par une autre peinture... Les huit autres sont, heureusement, toujours présentes...»

1993

Maurice Le Scouëzec, L'insoumis, Brasparts, Beltan, 1993.

Maurice Le Scouëzec, L'Afrique, Brasparts, Beltan, 1993.

Maurice Le Scouëzec, *Journal de Montparnasse et de Bretagne*, Brasparts, Beltan, 1993.

Les trois derniers livres tirés des journaux de Maurice Le Scouëzec racontaient ses démêlés avec l'armée et avec la guerre, ses voyages en Afrique, d'une tonalité vigoureusement anticolonialiste et ses réflexions sur la société et sur les femmes.

Ainsi a été achevée la publication des œuvres écrites du peintre.

1995

En 1995, la série des œuvres fut complétée par une biographie de l'artiste que j'avais rédigée à partir de mes souvenirs, de la mémoire de ma mère et des nombreux documents qu'elle avait conservés. Je l'avais appelé *Le peintre Le Scouëzec, mon père*, et j'avais placé, en première de couverture, la photographie ancienne qui me représentait petit garçon, avec lui, sur la plage du Ri à Douarnenez (Brasparts, Beltan, 1995). Je m'exprimai ainsi:

«Après la mort de René Germain, qui veillait jalousement sur l'œuvre de Le Scouëzec dans la chapelle Saint-Roch, l'autorité ecclésiastique, au mépris de tous les droits acquis par l'artiste et en contravention absolue avec la protection des œuvres d'art, a fait recouvrir et remplacer la fresque des anges par une peinture aux tons criards, qui jure avec l'ensemble. Une autre, de la même main, a été disposée au-dessus de la porte occidentale. Le mauvais goût et le vandalisme de l'évêché de Bayeux ont eu raison d'une étonnante partie de l'œuvre de Le Scouëzec que la bataille de Normandie elle-même, en 1944, avait épargnée.»

1998

La très belle exposition qui réunit une centaine d'œuvres dans la grande salle des moines de l'Abbaye de l'Épau sous la direction du Conseil général de la Sarthe m'amena, avec l'aide de cet organisme, à faire paraître un album admirablement présenté par les Éditions Cénomane au Mans²⁷.

²⁷ Le Scouëzec (1881-1940), Montparnasse, la Bretagne, l'Afrique, Le Mans, Editions Céno-

1999

La tempête qui frappe la Normandie et la région parisienne abat le toit de la chapelle Saint Roch. Une bâche le recouvre pendant quelques mois. Il est évident que les fresques ne manquent pas d'en souffrir.

2003

Au mois d'octobre, la Commune de Pont-d'Ouilly détruit quatre des fresques restantes.

manes, 1998. Texte de Gwenc'hlan Le Scouëzec. Avant-propos de Roland du Luart, Sénateur, Président du Conseil Général de la Sarthe. Introduction de Gérard Bonicel, Les Amis du peintre Le Scouëzec. Exposition Abbaye de l'Epau, 1998. Commissariat de l'exposition: Marcel-Pierre Cleac'h. Muséographie: Guy Gauthier. Responsable de l'accrochage: Patrick Bourgault. Photographie des œuvres: Gilles Kervella/Agence KID.

L'IDENTITÉ BRETONNE

XXIV. Urzh Skowted Bleimor²⁸

Je pense que tout a commencé pour moi rue de Rennes à Paris, alors que je me trouvais dans la Librairie Celtique. J'avais à peine dix-sept ans. Il y avait au mur une affiche d'un centre scout nommé Bleimor qui invitait les jeunes gens et les jeunes filles d'origine bretonne à participer aux activités du groupe. Le chef en était un certain Keraod qui habitait rue Falguière, à un numéro que j'ai oublié.

Je fus conquis par cette annonce. A vrai dire, je n'étais à Paris que pour mes études de médecine que je commençais tout juste, et la Bretagne avait toujours constitué pour moi la patrie incontournable. Quand j'avais quatre ans, j'avais commencé à apprendre le breton, aux bords de l'Elorn à Landivisiau avec les deux fils de l'imprimeur, mes compagnons de jeu. Plus tard, quand j'ai eu six ans, mon père avait voulu que j'apprenne à lire et à écrire la langue et m'avait confié à mon instituteur de l'école Saint-Blaise à Douarnenez.

Cependant, il ne resta à son poste qu'un an seulement et la question du maître se posa de nouveau quand il partit à La Ferté-Fresnel, en Mayenne. A l'époque, les enseignants n'étaient pas nombreux en cette matière. Une d'entre eux, toute-fois, se faisait remarquer pour un dévouement sans failles à la langue bretonne: c'était Marc'harid Gourlaouen, membre du mouvement, disciple de Roparzh Hemon, qui me donna des cours privés, aux moindres frais je pense, car mon père n'était pas riche et Marc'harid beaucoup trop passionnée.

Je ne sais plus combien d'années j'ai étudié avec Marc'harid Gourlaouen. Elle me prêtait des livres. La petite *Histoire de Bretagne* de Danio, que j'ai dévoré et admiré. Bien des années après, j'ai appris que Danio avait été tué à coups de barre de fer par des résistants ou prétendus tels. Je n'ai pu admettre que celle qui écrivait de si ferventes choses sur son pays ait pu être un traître.

Il y avait dans le livre de Danio une illustration qui était d'un bois de Creston ou de Xavier Haas, je ne sais plus, et qui représentait la mort de Pontkallek, décapité à Nantes sur la place du Bouffay sur ordre du roi de France en 1720. Il

²⁸ Ordre des Scouts Bleimor. (NDE).

y avait aussi, de la même main, une barque qui s'avançait, à la proue de laquelle une femme (ou un ange?) tenait les deux fragments d'un glaive: c'était Arthur qui revenait.

Ces deux reproductions m'ont enchanté. Quand la guerre est revenue et que l'Europe a été un temps remodelée, je me suis imaginé, le soir dans mon lit, à la tête d'une armée bretonne conquérant le continent au gouvernement de la Bretagne. Les Français, comme les Allemands, se soumettaient.

J'ai été gaulliste pendant toute la guerre, quoique soumis au Maréchal. Mais j'ai fini par considérer que celui-ci était un «traître». J'ai donné, dans des poèmes, quelques coups d'encensoir à la France, mais cela n'a pas duré plus longtemps que la Libération et ses suites immédiates.

Et voilà qu'en 1947, au mois de septembre, au lieu de suivre mes conférences d'externat, j'allais danser des danses bretonnes à Bleimor, parler breton, écrire en breton, comme mon père me l'avait fait apprendre. Je suis devenu autonomiste breton.

Bleimor était un endroit assez curieux. J'y étais chef d'équipe et l'un des principaux membres du groupe. J'y faisais même des conférences. Le patron, Perig Keraod ou Pierre Géraud, était un personnage plutôt tyrannique qui recevait des gens d'une espèce assez particulière. Il y avait là, incognito, Hervé Youinou, qui portait le nom de sa mère, car son père était Fransez Debeauvais, l'un des chefs durs de l'indépendantisme breton. Il était mort au début de 1944, ce qui lui avait épargné de voir exécuter la condamnation à mort qui pesait sur lui depuis 1939.

Il s'y trouvait aussi un certain Herri Guyonnet, le fils d'un colonel de l'armée française: le jeune homme revenait d'Allemagne où il avait combattu jusqu'à la fin dans les rangs de la Division Charlemagne. Perig l'avait mis dans mon équipe où il était passablement encombrant pour le garçon de dix-sept ans que j'étais. En plus, il avait des amitiés surprenantes. C'est ainsi que nous vîmes un jour arriver Jean Mabire, ancien lui aussi d'un groupe armé et qui devait publier plus tard des ouvrages sur les combattants de l'Est.

Une autre fois, nous fûmes invités à une cérémonie nocturne qui se déroulait dans le Vexin français et où nous bûmes, à la lueur des torches, une potion magique plutôt forte, dans un casque allemand. Un prêtre flamand était là qui s'en alla le lendemain aux aurores, en brûlant à moitié des hosties qu'il détenait. Cela nous avait scandalisé.

J'étais tombé amoureux d'une jeune collègue, Yvonne ou, comme on disait, Vona. Nous avions des rencontres passionnées sur les quais de la Seine qui étaient, à cette époque, ouverts aux fantaisistes sous les grands arbres des berges.

Mais tout tourna mal. Je ne me présentai pas aux examens de fin d'année car, à l'évidence, je n'avais rien fait. Mes parents se fâchèrent et, avec l'accord de Keraod, je fus invité à quitter Bleimor et à me consacrer à mes examens. D'autant plus que j'avais été rencontré aux bras d'Yvonne devant l'École de médecine par un camarade qui en était resté estomaqué. Il m'avait dénoncé comme «entretenant une double vie au quartier latin» et Keraod me fit mettre proprement à la porte par la Cour d'Honneur.

Quant à Yvonne, qui avait dû être sermonnée de son côté, les rapports se firent de plus en plus difficiles et la rupture, immanquable, vint.

Tout ceci n'aurait qu'une importance d'aimable fantaisie, si la sûreté du territoire n'avait été en cause. Certes, je ne me rendais pas compte, à l'époque, que nous étions surveillés et que les Renseignements Généraux n'ignoraient pas notre existence. Nous avions une vie publique: Bleimor chantait et dansait dans des fêtes bretonnes de la région parisienne où se réunissaient tous les interdits de séjour qui avaient fui la Bretagne. Il y en avait d'ailleurs plusieurs dans notre voisinage immédiat, Herri Hillion qui devait, bien plus tard, devenir évêque de l'Église celtique aux Sept-Saints de Plouaret, dont le passé était très obscur, et qui était d'un indépendantisme joyeux, mais féroce.

Il est bien évident que la présence de ces gens-là et des anciens des troupes allemandes ne pouvaient manquer de nous faire ficher, tous tant que nous étions. Et moi qui m'ébattais joyeusement au milieu de tout ce beau monde en faisant une propagande autonomiste, je l'étais bien évidemment, en dépit de mon jeune âge.

Je quittai Bleimor en 1949. Pendant les quatre années qui suivirent, j'hésitai entre plusieurs voies. J'essayai vainement de reprendre mes études de médecine, je fis de l'histoire, mais sans parvenir au bout de ma licence. Par ailleurs, je faisais du scoutisme, sans engagement particulier. Il m'arriva toutefois de faire un camp en Allemagne, parce que j'aimais les Allemands, et je fus en étroit contact avec la comtesse von Spee et son fils, ainsi qu'avec le petit-fils de von Brauchitsch, le vainqueur de la campagne de France. A cette époque, cela parut sans doute suspect, sans que j'y pensasse le moins du monde.

En 1951, deux ans seulement après mon départ de Bleimor, les autorités militaires s'intéressèrent à moi. J'allais avoir vingt-deux ans au mois de novembre et les raisons de mon sursis d'incorporation n'étaient pas très évidentes à leurs yeux, bien que j'eusse demandé à continuer à en bénéficier. Je reçus donc, peu avant mon anniversaire, sans aucun préavis, une convocation d'avoir à me présenter à la caserne du 151° régiment d'infanterie, à Strasbourg, dans les meilleurs délais.

Dès mon arrivée, je fus avisé que j'étais en fait versé à l'École d'élèves officiers

de réserve dite de Rouffach, qui se trouvait au voisinage de la frontière, en direction du pont de Kehl.

Il y avait un mois environ que nous faisions l'exercice, quand j'en eus assez de plonger ma plaque de base dans la neige et de la rattraper à mains nues, alors que nous n'avions pas de feux dans des locaux qui n'avaient pas été prévus pour leur emploi actuel. Je décidai de déserter.

Je m'en fus à Angers à la rencontre d'une amie, qui, fille de colonel elle aussi, me conseilla fortement de rejoindre mon casernement. Ce que je fis, avant les six jours fatidiques qui servent de frontière entre l'absence illégale et la désertion.

Bien sûr, à peine avais-je rejoint ma chambrée que je fus convoqué à son bureau par le capitaine commandant ma compagnie. C'était, chose curieuse, un nommé Guyomard ou Guyomarc'h, un Breton. Il m'apparut compréhensif, presque aimable, et me demanda des explications sur mon geste. Je lui dis que j'étais objecteur de conscience, ce qui n'était que partiellement faux, et très simplement, « entre nous », que j'étais autonomiste breton.

Guyomard me parut réfléchir. Il m'expliqua que la voie que je prenais était sans avenir, que j'avais mieux à faire que d'être condamné à répétition à un an de prison, que je valais mieux que ça et qu'il était préférable de faire mon service militaire et qu'ensuite, je serai libre de faire ce que je voulais. Il me proposait, dans la mesure où j'adoptais son point de vue, de me mettre huit jours de salle de police, que je n'aurais même pas à faire en raison des nécessités de l'instruction et qu'on n'en parlerait plus.

Je réfléchis à mon tour. J'avais vingt-quatre heures pour donner ma réponse. Le lendemain, je revins donc et acceptai.

Dans les mois qui suivirent, je rendis visite, en civil, à mes amis von Spee à Aix-la-Chapelle qui était en zone d'occupation et me montrai en public avec Dietrich von Spee. Je me rappelle que nous étions allés à la foire et qu'il m'avait invité, avec un sourire, à tirer à la carabine. Je fis, heureusement, un excellent score et, triomphant et imperturbable, Dietrich annonça: « es ist ein franzosisch offizier ».

Quand les six mois d'école furent terminés, que j'achevai dans un assez bon rang, je choisis comme garnison la ville de Coblence, en Allemagne, et le 5^e régiment d'infanterie à Oberlahnstein. Cette obsession de l'Allemagne ne pouvait manquer de me faire remarquer. Chose curieuse, j'ai quitté l'Allemagne très vite et je n'ai jamais revu les von Spee. A dire vrai, je n'avais bien sûr jamais comploté avec eux, pas plus qu'avec Herri Guyonnet ou quelque néo-nazi que ce soit.

A Coblence, comme je n'avais proprement rien à faire et que j'étais affecté au théâtre du régiment, qui n'avait d'ailleurs pas besoin d'un aspirant de réserve

pour fonctionner, je décidai de reprendre du scoutisme et je me proposai comme chef adjoint à la troupe qui regroupait des enfants d'officiers.

Il y avait, parmi les autorités de la troupe, un dentiste, chef de troupe, et un petit gnome aux grosses lunettes d'écaille dont j'ai oublié le nom. C'est lui qui me parla pour la première fois de Plantard de Saint-Clair. On sait que ce personnage était le responsable du Prieuré de Sion, étonnante organisation d'extrême droite qui voulait rendre aux Mérovingiens, descendants de Jésus-Christ, le trône de France.

Il me fut proposé d'adhérer au groupe que formaient le dentiste, le gnome et une assistante sociale dont je fis rapidement la connaissance. Nous dansâmes en bateau sur le Rhin, en présence du Lieutenant-Colonel de Sagazan, un Breton qui commandait mon régiment. Et cela nous suffit pour nous convaincre de perdre ensemble, elle et moi, notre virginité commune.

Cela ne devait pas durer. A quelque temps de là, je traversais la cour de la caserne quand je saluai le capitaine Nicolas. Cet homme, dont je garde le meilleur souvenir, était le chef d'État-Major du régiment. Il était, lui aussi, breton. Il m'avisa, m'appela près de lui et me dit tout à trac:

«Le Scouëzec, j'ai quelque chose pour vous. L'Armée réclame, pour la première fois, des aspirants de réserve pour assurer la formation militaire à la Légion Étrangère. Je crois que cela vous conviendrait très bien. Vous avez vingt-quatre heures pour me répondre. Si c'est oui, vous partez dans quinze jours. »

Vingt-quatre heures plus tard, moi, l'ancien « déserteur », je donnai mon accord pour Sidi-bel-Abbès. Il y avait plusieurs raisons à mon acceptation. La première était évidemment le prestige et la légende de la Légion. Je crois qu'à cet égard, je n'ai été que l'un des très nombreux soldats ou officiers à succomber à la fascination du rythme lent des défilés. Mais autre chose, pour moi, se profilait en arrière-plan. La Légion était une arme très spéciale, un peu en marge de l'armée régulière, une arme où l'on servait par suite d'un accord intervenu entre la personne concernée et la France. Par définition, il s'agissait d'étrangers, comme je l'étais, qui avaient accepté de servir un temps la France. Je n'étais plus un appelé, mais un invité.

Quelques années après, d'ailleurs, j'eus l'occasion de rencontrer au mess des officiers de Turenne, un Lieutenant de passage qui se présenta à moi comme le Lieutenant, disons Bouedec, «officier étranger au service de la France» et moi j'étais évidemment le Lieutenant Le Scouëzec, officier étranger au service de la France. Ce fut là ma plus grande joie, enfin, de n'être plus qu'un étranger.

Je passerai sur mon premier séjour à la Légion, qui ne contient rien de ce que je poursuis ici, c'est-à-dire ma lutte contre la France. Je fus la plupart du temps à

Bossuet ou Daya, à la limite des territoires du Sud, dans un petit camp retranché où l'on était bien loin de la France et de la Bretagne.

Je fus libéré de mon service militaire en 1953. A la fin de l'année, n'ayant pas trouvé à me réinsérer vraiment, je fis une demande pour partir en Indochine où la guerre faisait rage. J'ai attendu six mois, sans aucune réponse de la part de l'autorité militaire. C'est alors qu'avec bien des péripéties, je me rendis en Grèce, en auto-stop, avec une nouvelle compagne.

Alors que je descendais du col du Brenner, je fus rattrapé par une lettre que m'adressait celle que j'avais laissée à Coblence trois ans plus tôt. Elle avait jusque-là donné de ses nouvelles de temps en temps, sans insister. J'étais toujours plus ou moins en relation avec l'autorité militaire et elle me suivait. Mais là, les affaires se gâtaient. L'Armée m'avait totalement laissé tomber, elle ne m'avait pas répondu et voilà que je m'échappais, dans une direction inconnue. Je reçus la lettre à la poste restante de Brixen-Bressanone dans le Tyrol italien.

La lettre faisait allusion à des menées occultes que je ne compris pas très bien. Je ne répondis pas et continuai à fuir. Lorsque j'arrivai à Athènes, je me mis en relation avec l'Institut Français qui me trouva rapidement une place de professeur en Crète.

J'y restai quatre ans. Au bout de ce temps, les événements s'étaient modifiés. J'avais vécu loin du monde, dans un isolement relatif. Je me contentai de refuser de chanter la Marseillaise lors des fêtes de fin d'année à l'Institut et d'expliquer mon geste aux délégués de la Direction centrale. De sorte que l'on n'ignorait pas mon attitude, mais on la tolérait, pourvu que je ne fasse pas d'esclandre.

Mais j'en avais assez de cette vie recluse. La Guerre d'Algérie avait commencé plusieurs années plus tôt et un décret venait de paraître autorisant le rappel d'officiers sur leur demande, mais sans que soit mentionné leur demande.

Le couple que je formais avec Jacqueline Debard n'était plus très solide. Il ne l'avait jamais été à vrai dire. J'entrevis la possibilité de me libérer d'elle et, en même temps, d'aller voir ce qui se passait en Afrique du Nord. Je ne voulais pas rester absent d'une affaire qui était au premier plan de l'actualité et avec laquelle on ne manquait pas de voir des ressemblances avec la situation de la Bretagne.

Je fis ma demande, je fis même intervenir des appuis de Jacqueline Debard pour être envoyé dans la Légion Étrangère. Au mois de juillet 1957, j'arrivai au centre opérationnel du 5º Étranger à Turenne, en Algérie.

XXV. Le guide de la Bretagne mystérieuse

C'est par le plus grand des hasards — mais y a-t-il un hasard? — que j'ai connu Claude Tchou. Je venais de démissionner de mon poste de professeur au Collège Saint-Exupéry à Versailles et je me proposais de reprendre, au mois de septembre, mes études de médecine. On était en juin 1960.

Je descendais du bureau du directeur du collège quand je fus appelé, à un étage inférieur, par une jeune femme qui assurait le service de la maternelle. Je la connaissais un peu pour avoir, une fois ou l'autre, bavardé avec elle. Elle me demanda de mes nouvelles, car j'avais été malade. Elle savait que je quittais l'institution et le regrettait. Mais elle voulait me parler d'une question plus précise. Elle avait, en effet, dans sa classe la fille d'un éditeur parisien, Claude Tchou. Annie Tchou, sa femme, venait de recevoir de son mari une mission particulière : celle de trouver un professeur d'histoire pour écrire, en résumé, une histoire et une géographie du monde destinées à un public cultivé sous la forme de cours par correspondance. Elle s'en était ouverte à mon interlocutrice et celle-ci, connaissant mes problèmes de situation, avait décidé de m'en parler.

J'ai donc pris contact avec Annie Tchou qui me mit aussitôt en face d'une feuille de papier blanc et m'invita à la remplir sur le sujet historique que je désirais. Ce que je fis à sa plus grande satisfaction. Je fus donc engagé par Claude Tchou.

En quelque six mois, alors que je commençais mes études de médecine, je réalisai le travail. Tchou l'avait sans doute apprécié et, bien qu'il ne le publiât jamais, il voulut me connaître. Je faisais sans doute son affaire, car il me proposa de faire pour lui et pour son club de librairie, le club du Livre précieux, de la rédaction de publicité.

Cela m'arrangeait: c'était un travail qui n'exigeait aucun horaire précis et pouvait fort bien s'accomplir entre les cours, l'hôpital et les travaux pratiques de la Faculté.

C'était très amusant, car les livres que publiait Tchou à cette époque étaient des érotiques de luxe que je montrais en triomphateur, au café près de la fac, à mes compagnons d'études. Cela me valait un succès d'estime.

Un jour, Tchou me proposa de collaborer avec René Alleau, qui était de ses amis, à la rédaction d'une *Encyclopédie de la Divination*. Ce devait être un gros bouquin qui parut en 1963 et fut ma première œuvre éditée. J'en avais rédigé la quasi-totalité, René Alleau se contentant de la direction littéraire de l'ouvrage.

On n'en resta pas là. Lors d'une réunion du comité éditorial de la maison Tchou, il fut décidé de reprendre une idée de René Alleau, *le Guide de la France mystérieuse*. On lança une enquête à travers tous les presbytères et toutes les mairies de France aux fins de recueillir des éléments sur les « mystères » de l'hexagone. Le résultat, à mon avis, fut médiocre. J'avais assuré la partie « Bretagne » du livre et je n'en étais pas satisfait.

Tchou décida alors de mettre en chantier une série de gros travaux, plus approfondis que les précédents: le *Guide de la Provence mystérieuse*, premier à paraître, de la *Bretagne mystérieuse*, après lui, puis du Val de Loire, de Paris, des Pyrénées... Il me fut attribué, à l'unanimité, l'ouvrage de la Bretagne mystérieuse dont je serai l'auteur.

Ce furent alors deux ans de travail ininterrompu, tant pendant les vacances universitaires que durant l'année, pendant tous mes temps libres. Je me situais entre la Bibliothèque Nationale et les chemins armoricains. J'ai parcouru, dès cette époque, la totalité des cinq départements bretons, traquant le mystérieux, mais aussi certains domaines historiques, en particulier ceux qui mettaient en évidence la lutte de la Bretagne contre la France au cours des siècles.

Ce livre, en effet, comblait mes vœux. J'allais pouvoir dire un certain nombre de choses que j'avais à dire sur l'autonomie de mon pays. J'allais pouvoir parler de la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), du Traité d'Union de 1532, de l'explosion de la statue de cette même Union, Anne de Bretagne ignominieusement agenouillée devant le roi de France, qu'avait fait sauter en 1933, Célestin Laîné. J'allais surtout pouvoir affirmer hautement, par-delà les flétrissures, le ridicule, l'abêtissement, la personnalité et la dignité de la Bretagne.

Le Guide de la Bretagne mystérieuse parut au début d'avril 1966. Au mois de juin, alors même que Tchou fêtait, à Néant-sur-Yvel avec tous les libraires des cinq départements bretons, la sortie de l'ouvrage, la première édition était épuisée. Le succès fut colossal et ne se départit point jusqu'à nos jours.

Les Bretons retrouvaient leur dignité. La librairie bretonne fit un bond inattendu en avant. L'identité était en voie d'être retrouvée.

De ce jour, je fus un auteur connu et respecté. J'avais non seulement gagné mon pari, mais j'avais rejeté loin de nous la honte et le mépris. Deux ans plus

tard, l'insurrection de mai	1968 intégra dans ses	buts la reconnaissance	e de la
Bretagne. Le <i>Gwenn ha du</i> ²⁹	flottait à la Sorbonne	entre les bras de Desca	ırtes.

²⁹ Le *blanc et noir*, drapeau de la Bretagne (NDE).

XVI. La lutte pour la Bretagne

Lorsque je suis né, à Plouescat, en 1929, j'étais déjà autonomiste breton. Mon père était, quant à lui, un anarchiste et il soutenait quiconque se révoltait contre le pouvoir.

Il m'avait donné le nom de Heol parce qu'il signifiait le soleil, c'est-à-dire l'indépendance. Il m'avait aussi appelé Gwennglan ou Gwenc'hlan, parce que l'homme qui avait incarné ce nom avant moi, mythique ou concret, était anti-chrétien et antifrançais.

J'ai raconté comment, à l'âge de sept ans, à l'école, j'avais voulu me défaire de mon prénom trop encombrant qui faisait de moi un être à part et comment j'avais été brutalement ramené à mon destin.

Certains, il faut de dire, trouvaient ce nom admirable. J'étais le druide qui conduirait un jour la Bretagne à la victoire.

Le breton, je ne le parle pas de naissance, mais de toute petite enfance. A trois ans, à Landivisiau, sur les bords de l'Elorn, je parlais, avec mes petits copains, cette langue que je tenais pour merveilleuse et dont on me disait que c'était la langue de mes pères.

Je l'appris ensuite avec M. Yvinec, mon instituteur en première année d'études, puis avec Marc'harid Gourlaouen. Je savais le lire, l'écrire et je le maîtrisais assez bien quand la guerre éclata. Certes, je restai assez en dehors des événements politiques qui se déroulèrent en Bretagne. J'étais gaulliste en bon «Français» et j'attendais avec fièvre la libération. Dans les dernières années de la guerre et les premières de l'après-guerre, il m'est arrivé d'écrire des poèmes en l'honneur et pour la défense de la «douce» France. Cela ne fut jamais très profond et ne dura pas.

En fait, je rêvais plutôt, le soir dans mon lit, à des gestes héroïques où je conquerrai l'Europe pour l'annexer à la Bretagne. Mais il n'y avait ni cuirassés, ni chars d'assaut. Tout se déroulait à cheval dans un temps mythique, hors du temps, ce qui ne faisait que donner plus de valeur à l'événement. C'était en effet l'éternité de la Bretagne que je voyais ainsi, par delà les avanies, par delà les défaites.

Je connaissais, depuis mes huit ans, les grandes dates de notre histoire: le roi Gradlon, le roi Nominoë, mais aussi Saint-Aubin-du-Cormier, hélas, le Traité de 1532, la mort de Pontkallek, l'annexion de 1789. Et parfois, il m'arrivait de pleurer.

Les Bretons étaient oublieux de leur histoire, à l'exception de la duchesse Anne. On parlait aussi du roi Arthur, parfois, et des rêves fous qui se concrétisaient autour de lui. Dans la forêt de Huelgoat, il y avait le gouffre de la princesse Ahès et le magnifique camp d'Arthur. A l'occasion d'une visite, mon père m'avait expliqué la gloire passée de la Bretagne. Oui, mais... Arthur n'est pas mort, car il reviendra...

Lorsqu'en classe de troisième, le père Lebideau nous lança que ce n'étaient pas les Bretons Armoricains — il disait en fait « nos » Bretons et « les Bretons de France » — qui avaient créé la légende arthurienne et les romans de la table Ronde, ce qui était manifestement faux, mon cœur avait bondi, douloureusement, et je m'étais promis de hâter, avec toutes mes forces, le retour d'Arthur.

Tout cela commença à se concrétiser après la guerre, quand, à dix-sept ans, je fis la connaissance du groupe scout Bleimor de Perig Géraud. Ma participation dura deux ans, au terme desquels je fus renvoyé aux chères études que j'avais bien négligées dans ma dévotion au groupe. Pour une histoire de fille, car, à cette époque, on était infiniment moins libéral sur le comportement des scouts.

Mais j'avais appris, durant ce temps, les événements qui s'étaient déroulés en Bretagne pendant la guerre, l'affaire de *Breiz Atao*, le PNB, la *Bezenn Perrot*, l'abbé Perrot lui-même.

Par la suite, je devins plus réservé, assez éloigné de toute manifestation bretonne. Pendant mon service militaire, toutefois, je fis à de nombreuses reprises mention de mon autonomisme. J'étais toujours regardé avec un sourire moqueur et raillé sans pitié. Cela choquait tout le monde. J'étais d'abord un traître, ensuite un petit imbécile.

A la suite de cela se déroulèrent les longues attaques contre moi de la part du pouvoir dont je fais état par ailleurs.

J'ai vécu en Crète de 1955 à 1957, puis en France, dans le Velay, puis dans la région parisienne. Partout, j'ai affirmé mes opinions, mais sans prendre part à aucun mouvement politique.

Quand j'ai rencontré Claude Tchou, l'éditeur, j'ai saisi ma chance. Il voulait faire écrire *le Guide de la Bretagne mystérieuse* et j'étais là, tout disposé à le faire. Avec Tchou, j'avais quartier libre, à condition de rester décent. Tchou n'était pas français d'origine, mais belge et chinois. Son père dirigeait l'école de diplomatie

de la Chine populaire. Il ne devait rien à la France et c'est avec un sourire qu'il me confia la charge d'écrire la petite histoire de la Bretagne.

J'ai conçu mon ouvrage comme une présentation de toutes les curiosités mythiques et légendaires de notre pays, mais aussi l'historique de certains événements cruciaux de notre histoire. L'esprit surtout était renouvelé par rapport à la multitude de récits régionalistes, provincialistes, bécassinistes, bien gentils, bien nuls, mais qui n'avaient oublié qu'une chose, la grandeur de la Bretagne. Il allait s'agir de s'adresser d'abord aux Bretons, de leur enseigner qu'ils n'étaient pas des ploucs, de pauvres chouans perdus, mais les détenteurs d'une grande civilisation, les descendants des Celtes et les frères des Celtes d'outre-mer.

La défense de Hennebont en 1342 contre les Français me donnait lieu de citer le *Barzaz Breizh* de La Villemarqué:

Kouls hag an dinellou devet Kouls hag ar C'hallaoued rostet ha tri mil anhe luduet Ha nemet kant ne oa chomet...

« ... que les tentes furent brûlées, que les Français furent brûlés Et trente mille d'entre eux furent transformés en cendre, Et cent seulement en réchappèrent. »

et encore:

Gwir a laret amzer gwechall: N'eus netra kouls hag eskern gall Kouls hag eskern gall burzunet Da lakat da sevel an ed.

«On disait vrai au temps passé: Il n'y a rien de tel que des os de Français, Rien de tel que des os de Franais broyés Pour faire lever le blé.»

Je parlai évidemment du roi Arthur, le héros breton que les romans du Moyen Age ont fait entrer dans la littérature universelle, et des allées mystérieuses de Brocéliande, tout aussi bien de Gilles de Rais et du roi de Bretagne Salomon III

assassiné à La Martyre le 25 juin 1874; ainsi que de Morvan Lez Breiz: «Pars vite, dit Morvan au représentant de l'empereur Louis Le Pieux, et rapporte à ton roi cette réponse: je ne cultive point sa terre et je ne veux point de ses lois. Qu'il règne sur les Francs, Morvan régnera sur les Bretons. C'est mon droit comme le sien...»

Mais je racontai aussi en détail comment, le 7 août 1932, le monument de l'Union de la Bretagne à la France avait sauté sous une charge de dynamite (c'était d'ailleurs, je l'ai su depuis, de la cheddite).

«Quant à la statue, ajoutai-je, elle ne fut jamais remplacée. Des projets ont bien été déposés dans ce sens après la Seconde Guerre mondiale, mais il semble qu'aucun d'entre eux n'ait pu réunir à la fois l'approbation des autorités du département et l'assentiment des personnalités bretonnes consultées. L'amourpropre était sans doute trop vif de part et d'autre».

A Saint-Aubin du Cormier, il y avait, à l'époque, la plaque des 6 000 Bretons « morts ici pour défendre l'indépendance bretonne le 28 juillet 1488 ».

Il en était ainsi tout au long du *Guide*. Le succès fut immédiat, l'influence s'en développa dans les années qui suivirent. Je crois que ce brave livre avait rempli pleinement son but et que les Bretons avaient retrouvé par lui le chemin de la liberté.

Il parut en 1966. Peu après, je fus contacté par une admiratrice, Fant Rozenn, dite Meavenn, celle qu'on appelait avant la guerre la Vierge Rouge. J'en fus très honoré. Meavenn reprenait, des mains de Per Denez, la revue *Ar Vro* qui se trouvait en perdition. Elle voulait regrouper quelques « Bretons intelligents », comme elle le disait, pour repenser la question bretonne. Je sus bientôt qu'il y aurait là Xavier Grall, poète et essayiste, cousin d'un ancien ami de mon père à Landivisiau, Morvan Lebesque, qui n'avait pas encore écrit *Comment peut-on être breton*, mais le préparait.

J'acceptai et je proposai à Meavenn une série d'articles dont le plus structuré s'intitulait: «La voie bretonne du socialisme». J'y soutenai le principe d'un communisme breton, détaché du soviétisme de l'URSS, mais aussi de l'odieuse centralisation française. Il s'agissait de rendre d'abord aux peuples leur liberté, «le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», ce qui avait été soutenu par Marx dans la théorie, plus ou moins mis en place en URSS, mais largement combattu par la suite.

Cette publication me mit en tête d'un mouvement de gauche de l'opposition bretonne. J'avais adhéré avec Meavenn à l'Union Démocratique bretonne qui était certes de gauche, mais beaucoup plus modérée que les idées que je soutenais. Nous n'y restâmes pas longtemps, à vrai dire, juste le temps du Congrès

de Guidel (1969). La position prise par une partie du Comité directeur, qui se refusait à soutenir les premiers emprisonnés du Front de Libération de la Bretagne (FLB), nous sépara. Je démissionnai du Comité directeur et de l'Union. Je n'en gardai pas moins de bonnes relations avec Ronan Leprohon qui devait, par la suite, passer au Parti Socialiste avant de revenir à l'UDB.

C'est vers une autre direction que je m'engageai avec la fondation de *Skoazell Vreizh*, association d'aide et de soutien aux membres du FLB tombés aux mains de l'ennemi. Ils n'étaient pas forcément d'une grande intelligence politique, mais ils avaient donné d'eux-mêmes pour une cause qui nous était commune, celle de la Bretagne. Le sentiment est pour nous, Bretons, plus fort que la raison et nous devions en tenir compte.

Je fus élu président de *Skoazell Vreizh*. Je fus alors en contact avec un certain Gefflot, fils d'un membre assez connu du PNB d'avant-guerre, ancien membre du PSU, qui revenait maintenant à ses origines et se rangeait parmi les défenseurs de la Bretagne. Sa position était assez proche de la mienne, suffisamment pour nous permettre des échanges fructueux.

Nous prîmes la décision de fonder un journal, *Bretagne Révolutionnaire*, puis de créer un parti, le Parti Communiste Breton. Nous fûmes alors pris sous le feu des renseignements Généraux, qui nous convoquèrent et nous prirent en chasse, et du Parti Communiste Français qui nous honnit. Par ailleurs, nous soulevâmes contre nous la hargne des vieux militants de droite du mouvement breton.

Nous avions néanmoins pris contact avec Yann Fouéré que nous étions allé voir à Cleggan, chez lui, en Irlande, avec Yann Goulet, très sympathique, mais quelque peu rêveur, lui aussi, avec Alan Heussaf, ancien de la Bezenn Perrot, mais le courant ne passa pas. Plus tard, je devais rencontrer, seul, à Bruxelles, Péresse, ancien adjoint de Laîné à la Bezenn, mais le courant passa encore moins.

Pendant quelque temps, Fouéré et moi nous nous suivîmes quelque peu, mais un jour, il se fâcha contre mes positions socialistes et il se retira. C'est alors que le PCB capota, faute d'un soutien efficace.

En mai 68, j'avais pourtant participé, à Paris, avec mon ami Yann Choucq, aux manifestations du boulevard Saint-Michel et de la gare de Lyon. J'avais pris des contacts avec des gens qui venaient là avec l'espoir de promouvoir l'autonomie de leur pays: Corses, Basques, Kurdes, même. Dans la cour de la Sorbonne, un drapeau breton était passé dans les bras de la statue de Descartes. A ses pieds, une bibliothèque bretonne était dressée sur des tréteaux.

Je pris du gaz sur les escaliers en haut du boulevard Saint-Michel, au début de la rue Monsieur-le-Prince, et il me fallut quinze jours pour m'en remettre. Mais les manifestations se terminèrent sans que rien ne fût advenu en notre faveur.

La défaite de mai 68 nous frappa de plein fouet. Cependant, quelques relations subsistèrent. En 1970, j'étais encore en rapport avec les Mao et, curieusement, avec le fils de Péresse qui se disait à gauche, mais qui servait surtout à son père pour m'espionner.

Quand je m'installai comme médecin à Quimper, je me vis dans l'obligation, pour nourrir ma famille, de mettre un frein à mes activités politiques. La création d'un cabinet d'allergologue, le second en Bretagne, le premier étant celui de Favennec à Rennes, me mettait dans l'obligation d'un travail extrême et assidu qui m'ôtait toute possibilité de m'occuper par ailleurs.

Cela devait durer de 1969 à 1984, le temps que mes enfants grandissent. Je m'orientai assez vite vers la sophrologie, pratique médicale voisine de l'hypnose et du Yoga, je suivis des cours à l'étranger, en Suisse et en Espagne, et je créai une Association Bretonne pour l'enseignement et la recherche en sophrologie que j'animai avec plusieurs collègues et notamment mon amie Maï-Sous Dantec.

En 1984, peu avant la mort de ma mère et à la suite d'une grave opération, je pris la décision de renoncer à la pratique de la médecine et de m'orienter vers la promotion de l'œuvre picturale de mon père. Il y avait là, à l'origine, la volonté d'enrichir la culture bretonne de l'œuvre universelle de Maurice Le Scouëzec, mais aussi de reprendre la route suivie par mon père, de faire connaître l'anarchiste breton qu'il avait été et dont l'exemple m'avait engagé dans les positions que j'avais prises depuis cinquante ans.

XXVII. Le druidisme

J'ai été reçu comme barde au Gorsedd de Bretagne sous le nom bardique de Gwenc'hlan, le 21 août 1967 et désigné, douze ans plus tard (le 1^{er} avril 1979) par le Poellgor unanime, Grand-Druide Adjoint.

Comme Grand-Druide Adjoint, je célébrai les Gorsedd de Pors an Breton à Quimperlé en septembre 1979 et de Tuchen Gador à Saint-Rivoal en mai 1980. C'est à Pors an Breton en Quimperlé que je fus couronné par Geraint Bowen, Archidruide de Galles.

Breudeuriezh Drouized, Barzhed hag Ovizion Breizh

Le mouvement dont je prends la direction est ancien et divisé.

Il s'appelle *Breudeuriezh Drouized, Barzhed hag Ovizion Breizh* (Fraternité des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne). Il a été fondé en 1899.

La première réunion a eu lieu en septembre 1900, à l'occasion des fêtes du Congrès Celtique de Guingamp. A l'issue des festivités, les Bardes se sont rassemblés dans l'Hôtel de la Veuve Le Falc'her, route de Callac. Le Gorsedd fut alors constitué et structuré effectivement.

Chez la veuve Le Falc'her, Yann ab Gwilherm fut chargé de rédiger le texte des cérémonies et Taldir d'aviser l'Archidruide.

Le 26 septembre 1900, l'Archidruide Hwfa Mon signa la reconnaissance du Gorsedd de Bretagne par le Gorsedd de Galles.

La voici:

Gorsedd Beirdd Ynis Prydain at Orsedd Beirdd Gorynys Llydaw.

Y mae Gorsedd Beirdd Ynys Prydain yn addaw rhoddi ei nawddogaeth i Orsedd beirdd Gorynys Llydaw, ar yr amrodd iddi ufuddhau in holl reolau.

> Hwfa Môn Er Archderwydd, Cadvan, Dirprwyfardd yr Orsedd, Llangollen, Medi, 26, 1900.

Ce qui signifie: «Le Gorsedd des bardes de l'île de Grande-Bretagne au Gorsedd des Bardes de la presqu'île de Bretagne. Le Gorsedd des Bardes de l'île de Grande-Bretagne accepte de donner son autorisation au Gorsedd des Bardes de la Presqu'île de Petite Bretagne, à condition qu'elle obéisse à tous ses règlements.

Hwfa Môn, l'Archidruide. Cadvan, le barde secrétaire du Gorsedd. Llangollen, 26 septembre 1900.»

De l'aveu même de Taldir, les bardes ne savaient pas très bien dans quel sens ils allaient marcher: « Petra bennag ma na ouie ket neuze c'hoaz ar Varzed pelec'h e oa just ar poënt da vond, hag an hent da heuilh, petra bennag e oa diassur c'hoaz o c'hammejou kenta, hag e teuchent meur a wech goude, dre daston, da frega ar pez a oa great, pe da adlakaat, pe da denna kuit, evel-kent, e oa divizet e vije bet, er Gorsedd, teir urz kevatal o renk: Drouiz, Barz, Oved. Divizet e oa e vije bet great lidou beb bloaz, war doare lidou poblus Gorsedd Breiz Veur. Divizet e oa e tougche barzed ar Gorsedd breizad beb a saë, evel merk ar garg a resevent, hag e vije gwisket hepken el lidou. »

« Quoique les bardes ne sussent pas très bien alors où était exactement l'équilibre à trouver et le chemin à suivre, quoique les premiers pas fussent peu assurés et qu'ils vinssent bien des fois ensuite, par intermittence, à déchirer ce qui avait été fait, ou à remettre, ou à retirer, tout de même, ce qui avait été décidé, qu'il y aurait dans le Gorsedd trois ordres de rang équivalent, les Druides, les Bardes et les Ovates. Il était décidé que des cérémonies seraient faites chaque année, à la manière des cérémonies populaires du Gorsedd de Grande-Bretagne. Il était décidé que les Bardes du Gorsedd breton porteraient chacun une saie, comme marque de la charge qu'ils recevaient, et qu'elle serait revêtue seulement pour les cérémonies. »

Les décisions prises ce jour-là: cérémonie annuelle et port de la saie uniquement lors des rituels, se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Quant au chemin à suivre, Taldir met ici le doigt sur un problème délicat qui explique un certain nombre de vagues qui se sont faites dans le Gorsedd au cours du temps.

Les Bardes, sans très bien le savoir, recevaient un lourd héritage. Non seulement, ils portaient la tradition du Gorsedd de Galles et du bardisme gallois, mais ils recevaient aussi manifestement celle du bardisme breton.

Sur une question au moins rien n'était dit. Quel était le sens de ce druidisme,

nouvellement reconstitué? Fallait-il y voir une renaissance d'une croyance résolument antichrétienne ou bien un appendice du christianisme?

Les deux premiers grands druides, Lemenik et Kaledvoulc'h, voulurent manifestement retrouver la trace venue jusqu'à nous du druidisme antique et, en tout cas, se situèrent dans une optique non chrétienne, quoique tolérante à la religion de ses membres.

En revanche, Taldir était chrétien et le fit sentir dès le jour où il fut nommé Adjoint du Grand-Druide en 1927. Ce christianisme se manifesta dans le Gorsedd jusqu'à la guerre et les Druides eurent même un aumônier, Dom Alexis, abbé de Boquen, d'ailleurs patriote breton.

Eostig Sarzhaw commença à faire machine arrière. Il conserva la messe et la prière du Gorsedd, mais sa pensée s'éloigna du christianisme. A cet égard, l'influence de Kalondan, qui était un non-chrétien résolu et un partisan de l'ancienne philosophie, s'exerça fortement sur Eostig Sarzhaw, tant que Kalondan fut membre du Gorsedd.

La fin des sécessions

Eostig Sarzhaw mourut la veille de Samhain (31 octobre 1980). Je lui succédai d'office. Cependant, j'ai voulu faire confirmer par le Poellgor ma nomination à vie. La proposition fut mise au vote à la fête de Samhain, et le Poellgor l'adopta à l'unanimité.

Une dissidence était en cours depuis 1953. Les *regalia* étaient restés entre les mains des dissidents qui étaient membres du Poellgor. Les raisons de la dissidence auraient été le peu d'usage du breton à la Gorsedd. Une autre scission avait eu lieu: un certain nombre de gens, de Nantes principalement, désiraient un Gorsedd d'esprit plus philosophique. Kalondan était à leur tête. Il avait créé, en 1974, la *Kenvreuriez filosofel an Drouized*, Confraternité philosophique des Druides.

Dans l'année qui suivit ma nomination, des relations furent renouées avec de nombreux dissidents et notamment ceux de 1953. Alan Raude, le principal d'entre eux, me remit la bannière de la Gorsedd et la Grande Épée d'Arthur qu'il détenait depuis vingt-six ans.

A la Gorsedd de Tuchen Gador, l'un des anciens dissidents de 1953, Herri Hillion, Yellen, avait déjà été présent.

Il restait à la Gorsedd de faire l'objet d'une tentative de putsch de la part de deux membres de l'extrême droite. Ils furent exclus l'un et l'autre (Combourg, le 31 mai 1982).

En 1983, une Gorsedd kuzh (réunion non cérémonielle du Gorsedd) se tint à La Gouesnière, au pays de Dol. Elle établit les fondements sur lesquels devait vivre désormais la Gorsedd: Fraternité, Spiritualité, Nationalité.

Des réunions se feraient de quatre à six fois par an, à l'occasion des fêtes celtiques à célébrer: Samhain, Gouel heol goanv, Imbolc, Beltan, Gouel heol hanvet Lugnasad-Gorsedd-digor.

On put considérer que les scissions étaient terminées.

Déclaration de La Gouesnière

A cette même réunion de La Gouesnière, il me parut nécessaire de redéfinir les objectifs et les buts de la Gorsedd. En 1900, la *Breudeuriezh Drouized*, *Barzhed hag Ovizion Breizh* s'était donné pour objets «l'étude, la conservation et le développement des arts, de la littérature et des traditions celtiques».

Une déclaration solennelle devait préciser ce qu'elle était en 1983:

Actuellement, la Breudeuriezh rassemble les Bretons, c'est-à-dire les hommes vivant sur le territoire de la Bretagne historique — sans oublier les expatriés — désireux de travailler et de vivre dans trois directions parallèles et complémentaires: la fraternité, la spiritualité, la nationalité.

Fraternite: Les membres de la Gorsedd cultivent et vivent ensemble la fraternité, l'amitié, le soutien mutuel, la sérénité et la tolérance. La fraternité avec les deux autres Gorseddau de la filiation de Iolo Morgannwg n'exclut pas éventuellement celle d'autres mouvements druidiques, s'ils se proposent des buts semblables à ceux de la Gorsedd bretonne.

SPIRITUALITE: «Le druidisme, art sacerdotal, est avant tout une manière de chercher, mais aussi de sentir, une façon de comprendre les phénomènes et de créer dans la matière et dans l'esprit.» (Gwenc'hlan Le Scouëzec, *Bretagne terre sacrée*). Considérant la Bretagne comme une terre sacrée, face à l'intolérance et à l'impérialisme des religions et des philosophies officielles, les membres de la Gorsedd cherchent ensemble, à partir de la Tradition celtique, insulaire et continentale, et à l'écart de tout dogmatisme, à définir et vivre une spiritualité commune. Ils pratiquent des cérémonies rituelles:

- pour les fêtes celtiques traditionnelles de Samain, Imbolc, Beltan et Lug,
- pour leur assemblée annuelle dite Gorsedd digor,
- pour des célébrations privées (baptêmes, mariages...).

NATIONALITÉ: La Gorsedd travaille à la défense et au développement de tous les aspects de la spécificité de la Bretagne (langue, histoire, littérature, etc.). La Gorsedd lutte contre tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'homme breton,

par exemple: politique culturelle dérisoire, politique énergétique imposée, destruction de l'environnement, pillage du patrimoine, etc.

La Gorsedd est donc ponctuellement solidaire de mouvements culturels, syndicaux ou politiques qui — dans leur champ d'action propre — ont des objectifs analogues.

La devise de la Gorsedd est:

Ar Gwir en arbenn d'ar Bed! La vérité à la face du Monde!

A la réunion d'Imbolc 1988, la Gorsedd jugea bon, dans la lignée de la proclamation de La Gouesnière, de proclamer hautement son refus des théories de l'extrême droite et son attachement à la Déclaration des droits de l'Homme de l'ONU. Un vote unanime sanctionna le débat. Quelques personnes s'étaient retirées avant le vote.

La déclaration prit la forme suivante:

Ar C'hoursez, Breudeuriez Drouized, Barzhed hag Ovizion Breizh a varn da netra pep stumm a vennozhiadur diwar an Ouenn. Divizet eo bet ganti pegan krenn gant Diskleriadur Hollvedel Gwiriou Mab-Den 1948.

La Gorsedd, Fraternité des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne, condamne toute forme d'idéologie raciste et décide d'adhérer formellement à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

Une Tradition millénaire

L'héritage que nous avons recueilli était celui d'Hersart de La Villemarqué, Barz Nizon, reçu à l'Eisteddfod d'Abergavenny en 1838, de Luzel, choisi par la Villemarqué pour être l'un des membres de la *Breuriez Barzed*, d'Anatole Le Braz, admis à Cardiff dans le Gorsedd en 1899.

La tradition des druides est venue jusqu'à nous de multiples façons.

Celle dont je suis le plus fier c'est celle des mendiants qui marchaient pieds nus en chantant des complaintes sans âge et en se vouant à Saint-Yves. Ceux-là même qui ont donné à La Villemarqué, Luzel et Le Braz la matière de leurs œuvres.

Le Gorsedd de Galles avait lui-même hérité de sa propre tradition de bardes errants.

La lignée indiquée par Iolo Morgannwg prétend remonter en 1300. Il est bien évident que les bardes gallois remontent jusqu'à l'Antiquité, même si les noms

sont perdus. Et les deux lignées, la bretonne armoricaine et la bretonne de Galles se rejoignent.

Une semblable succession s'était traduite, dans le domaine religieux, par l'existence vivace de l'Église Celtique, pélagienne, c'est-à-dire ne reconnaissant ni la rédemption, ni la suprématie d'un dieu Jésus. Samson, premier évêque de Dol et Primat des Bretons, se rattachait à Iltud de Llancarvan, lui-même disciple de Kado mab Kinglas, mab Ewen Dantgwenn, que les généalogies galloises font remonter jusqu'au dieu Beli et à la déesse Anna.

En descendant la lignée, on trouve en 1199 la suppression par le pape de Rome Innocent III du siège archiépiscopal de Dol. On peut penser que la tradition fit retour alors au Patriarche d'Antioche dont un des prédécesseurs avait introduit le christianisme dans le monde celtique. On peut aussi penser qu'elle se maintint à Dol jusqu'à la suppression du siège épiscopal le 12 septembre 1790 par la Constitution Civile du Clergé et en 1795 par la mort de Monseigneur Urbain de Hercé, fusillé à Vannes.

Un prêtre de l'Église romaine, Jules Ferrette, devait, le 2 juin 1866, recevoir le sacerdoce d'Antioche et créer l'Église Celtique nouvelle. Herri Hillion, Yellen, nous a transmis cette tradition.

Enfin, un lien certain existe entre la tradition druidique et la franc-maçonnerie. La naissance du *Druid Order* résulte d'une séparation d'avec les gens qui, comme Anderson ou Désaguiliers, avaient fondé la grande Loge d'Angleterre. La création même d'une obédience, contraire aux traditions de liberté de la franc-maçonnerie — « un maçon libre dans une Loge libre » —, avait sans doute provoqué la réaction d'un certain nombre de francs-maçons qui se rallièrent ou non à l'Ordre druidique de Toland et de Stukeley.

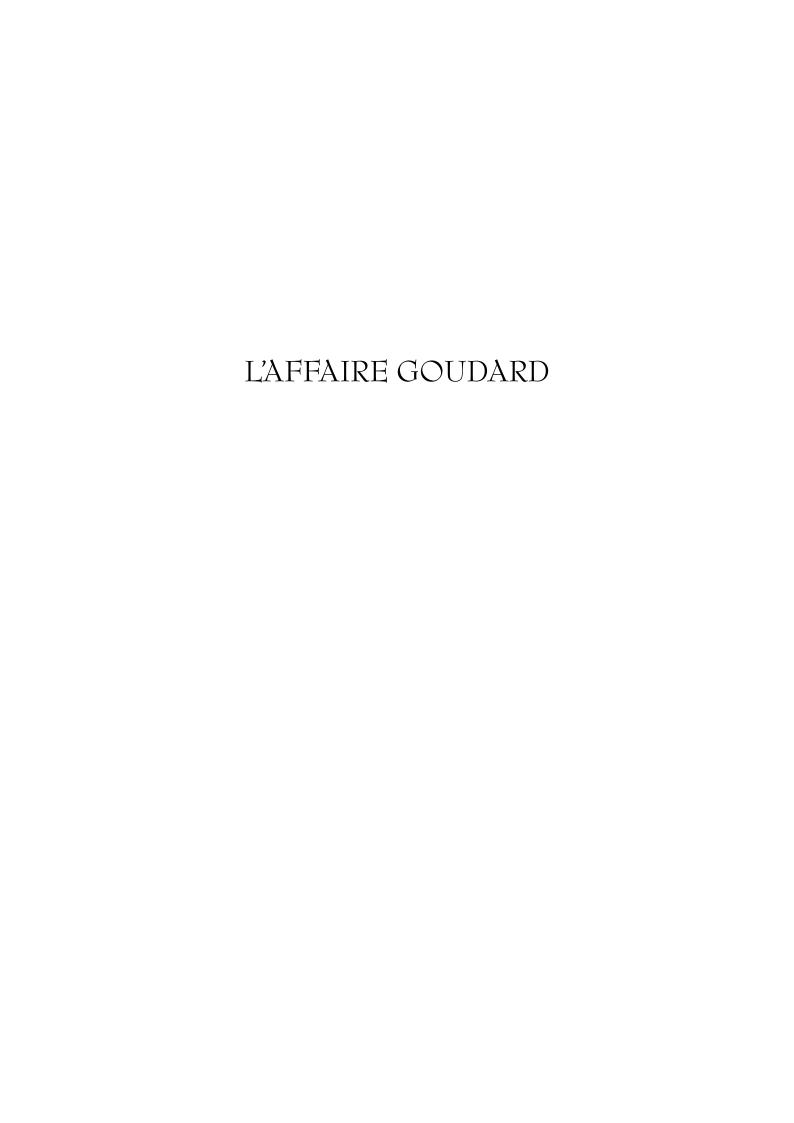
Enfin, il existait, au XVIII^e siècle, des loges ou ventes d'un rite forestier, qui, par son rituel à l'extérieur et son respect particulier de l'arbre, du bois et de la forêt, se rapprochait beaucoup de la tradition des Druides. Cette maçonnerie semble avoir disparu assez tôt. Mais le 1^{er} novembre 1993, une loge se constitua dans la Montagne d'Arrez en Bretagne dans le dessein de ressusciter le rite forestier. Elle entretient aujourd'hui la transmission celtique et, en qualité de cinquième Grand-Druide de Bretagne, je lui appartiens.

Dans la lignée de Lemenik, de Kaledvoulc'h et d'Eostig Sarzhaw, j'ai conduit la *Breudeuriezh Drouized*, *Barzhed hag Ovizion Breizh* (Fraternité des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne) sur les traces d'un druidisme antique et populaire.

Dans les premières décennies du Gorsedd, on parlait plutôt des bardes et

du Collège des Bardes, et ce n'est qu'à la suite d'une longue évolution que ses membres comprirent qu'ils étaient druides et porteurs d'une tradition incroyablement riche.

La dernière messe «bardique» fut dite au Gorsedd de Douarnenez (1981), et encore: par un prêtre de l'Église Celtique à côté du prêtre romain. Le Gorsedd fut entièrement laïcisé, la liberté de penser fut instaurée, le nom de Dieu supprimé des prières et remplacé par un temps de silence, pour permettre à chacun de se situer par rapport à sa croyance.



XXVIII. La famille Goudard

Laissez-moi vous présenter la famille Goudard. Et d'abord exposer ce qui fit sa gloire et sa fortune.

Maurice et Félix Goudard, deux frères, deux Jurassiens, étaient les fils d'un hôtelier de Divonne-les-bains. Un troisième frère, dont le nom m'échappe, Jacques, je crois, est resté un peu en dehors de l'histoire centrale de la famille. Les deux autres aimaient à bricoler et avaient installé, au début du siècle, un petit atelier dans une maison de campagne appelée la Goutte, à Avignon (Jura). Ils s'intéressaient principalement à l'automobile et s'étaient mis à inventer et à fabriquer un carburateur. Leurs efforts réussirent et ils purent bientôt déposer un carburateur qui fit leur fortune et qui s'appelait le carburateur Solex.

Devenus riches et puissants pendant la Seconde guerre mondiale, ils devaient mettre au point un second bel objet et ce fut le Vélosolex, qui fut expérimenté pendant la guerre sur les petites routes de Sologne où les Goudard possédaient une position de repli par rapport à la capitale.

Félix Goudard avait fait la Grande Guerre comme aviateur. Il fut fait prisonnier par les Allemands. Après les hostilités, Jean des Vallières l'a décrit, dans son *Kavalier Scharnhorst*, sous le pseudonyme de capitaine Ombrard. Il était, bien entendu, introduit dans les milieux gouvernementaux, étant, dans les années 70, outre le cousin de Baladur, l'ami de Jacques Chirac.

Il devait épouser par la suite Yvonne Lejeat qui appartenait à la bonne société lyonnaise et possédait un domaine et des hectares de vigne à Lancié, en Beaujolais. Il en eut quatre filles: Colette, Jacqueline, Arlette et Martine. Il était devenu lui-même une personnalité du Tout-Paris.

Rue des Saints-Pères

Lorsque je connus Martine Goudard, elle était étudiante en première année de médecine, alors que j'étais moi-même étudiant en seconde année. Nous passions une partie de notre vie à la Faculté de médecine, rue des Saints-Pères, et dans les différents hôpitaux de Paris. A l'époque, je travaillais pour vivre. J'étais employé par Claude Tchou, éditeur, à des travaux divers. Notamment, je faisais

de la publicité pour les livres qu'il publiait au Cercle du Livre Précieux, ouvrages érotiques de bonne qualité littéraire.

Martine Goudard ne travaillait pas. La fortune de ses parents lui assurait, avec une existence confortable, un petit studio dans le seizième arrondissement. On a dit, et elle-même l'a affirmé plus tard, que je l'avais épousée pour son argent. C'est inexact: je ne savais même pas qui était Goudard et c'est elle qui, spontanément, juste avant notre mariage, m'a dit qu'elle ne manquait de rien. Je n'ai même pas demandé de précisions.

Bref, nous nous sommes mariés. Et nous avons eu quatre enfants: Ronan, Goulven, Nolwenn, Tristan. Lorsque le quatrième naquit, mon beau-père s'écria: «Ah! enfin un nom français!» De fait, je n'avais pas précédemment beaucoup favorisé la France à cet égard.

Notre mariage ne s'était pas fait tout seul. La famille Goudard y était opposée. J'étais on ne sait qui, je venais d'on ne sait où. Des relents de Légion Étrangère flottaient autour de moi et, ce qui était pire, de curieuses allusions politiques m'assaillaient. Mon futur beau-père évidemment fit faire une enquête par l'intermédiaire de ses amis du gouvernement. Son cousin par alliance, Édouard Baladur, y participa certainement.

Finalement, la famille consentit. De toute façon, elle n'y pouvait rien, puisque nous étions tous deux majeurs et vaccinés.

Je me retrouvai ainsi le gendre de Félix Goudard et le beau-frère de ses filles. Colette avait épousé l'Archevêché de Paris, pardon, l'Assureur de l'Archevêché de Paris, Henri Boitet.

Jacqueline s'était tournée vers l'industrie: son mari descendait des Papiers Rizzla Lacroix par son père, Bob Lacroix, dont Martine disait que c'était un bandit et que s'il n'était pas passé en correctionnelle, c'est qu'il avait eu les appuis suffisants. Elle était divorcée de son mari, Jean Lacroix, qui avait sombré dans l'alcool entre son appartement du boulevard Victor-Hugo et son bateau ancré à la Trinité-sur-mer, mais Jacqueline continuait de vivre avec lui.

Arlette avait failli épouser un associé des Goudard, un Menneson, mais l'affaire ne s'était pas faite à cause d'une sombre histoire de coucheries. Arlette épousa donc Hubert Delapalme, relativement plus modeste (et d'ailleurs plus sympathique, comme Arlette).

«N'attaquez jamais la France...»

Bien entendu, je n'eus, après mon mariage, aucune relation suivie avec ma

belle-famille. Je fus reçu, cependant, à plusieurs reprises avec mes enfants dans la maison que ma belle-mère possédait en Beaujolais, à Lancié.

C'est là qu'un jour, en mon absence, ma belle-mère fit observer à mon fils Goulven, qui devait avoir quelque huit ans, qu'il n'était pas vraiment de sang breton, puisque sa mère était française. Goulven, fièrement, répondit: «Oui, mais quand je saigne, c'est mon sang français qui s'en va…»

A part cela, je n'ai guère de souvenirs de ma belle-famille. De mon beau-père, une seule chose. Peu avant notre mariage, il me reçut pour me donner son accord définitif, dans son bureau des usines Solex. Il me dit quelques mots, puis: « En tout cas, ne touchez jamais à la fortune de votre femme. » La séance était terminée. Je crois que je n'ai jamais parlé ensuite avec mon beau-père si ce n'est pour dire bonjour et bonsoir.

Henri Boitet, un jour, dans l'un des rares cocktails auxquels il me fut donné d'assister boulevard de Montmorency, au domicile de mes beaux-parents, Henri, dans l'intimité, pointa vers moi un index vengeur et me dit: «Gwen, faites ce que vous voulez, mais n'attaquez jamais la France...»

La seule conversation de quelque importance que j'eus avec eux, ce fut en mai 1968 avec Arlette. Elle me téléphona pendant une heure pour avoir de moi des explications sur mon comportement et ma participation aux «manifestations» du boulevard Saint-Michel auxquelles je participais. Elle n'était pas antipathique, elle cherchait à comprendre et n'y parvenait pas, et elle en ressortit certainement avec un sentiment de grande confusion. Plus tard, peu avant sa mort, elle devait me dire gentiment: «C'est dommage, Gwen, que nous n'ayons pas pu nous connaître plus...»

Voilà donc quelle était ma belle-famille. Manifestement, je ne suivis jamais les conseils qui m'avaient été donnés.

C'est en 1985 — il y avait vingt-deux ans que nous étions mariés — que les choses commencèrent à se gâter. Jusque-là je n'avais guère donné prise aux attaques dirigées contre moi.

Je venais d'être gravement malade. Au mois d'août 1984, des crises subintrantes de colique hépatique et une crise concomitante de pancréatite aiguë me conduisirent à une cholecystectomie dont les suites opératoires entraînèrent à leur tour une septicémie. Je faillis en mourir, les divers antibiotiques courants restant d'une utilité nulle. Enfin, on trouva un médicament, —un sulfamide, si j'ai bonne mémoire, — qui fut efficace.

Je fus donc sauvé. Ma mère, en revanche, qui avait dû être hospitalisée en même temps que moi, dépérissait. Elle venait d'être atteinte d'une gangrène que

je me refusai à faire soigner pour ne pas provoquer une suite déchirante et délabrante chez une personne de quatre-vingt-huit ans.

Elle devait mourir le 13 décembre 1984, me laissant seul héritier.

C'est alors que je me décidai à m'occuper enfin de la peinture de mon père, demeurée dans des caisses depuis cinquante ans, exactement depuis l'époque où ma mère l'y avait en hâte installée. Elle n'avait pas bougé depuis.

Dès le mois de juin précédent, j'avais commencé à mettre les œuvres sur un grand panneau de bois, où je pouvais une à une —il y en avait 3000 — les examiner, les numéroter et leur donner un nom. Tout mon temps de convalescent y fut employé. J'essayai de vendre la totalité à un marchand de tableaux, mais l'immensité de l'œuvre de mise en état, les sommes colossales que cela représentait empêchèrent toute conclusion d'un accord.

Je résolus alors de prendre les affaires en mains et de m'y consacrer moi-même. La fortune de ma femme n'avait jusqu'à présent servi qu'aux affaires courantes du ménage, en même temps que j'y contribuais pour ma part. Nous étions, en effet, mariés sous le régime de la séparation.

Ma femme consentit à ce que des sommes importantes fussent investies dans l'établissement d'une galerie dont le gros œuvre lui appartiendrait et que je tiendrais à Brasparts, dans un pays que mon père avait aimé, en même temps qu'une librairie et une affaire d'édition qui permettraient de publier l'œuvre écrite de mon père. Une maison fut donc achetée, remise en état, une vaste galerie installée et les premières œuvres amenées sur place.

Le 1^{er} mai 1985 eut lieu l'inauguration de la Galerie de Bretagne à Brasparts, en présence de Jean-Yves Cozan, député du Finistère. Martine Goudard était présente, ainsi que mes employés et mes amis.

Le 19 mai, à table, mon fils aîné Ronan se fâcha contre moi, pour la seule fois de sa vie, et me traita de magouilleur parce que j'avais suscité des hausses aux enchères sur la première œuvre de mon père qui fut mise en vente depuis des lustres. Je lui répondis qu'il n'y avait aucune magouille là-dedans et l'incident fut clos.

Le lendemain 20 mai, mon fils Ronan assassinait un inconnu dans les rues de Quimper.

Il fut arrêté le 23 mai. Alors commença cette longue histoire où s'entremêlent l'affaire criminelle Ronan Le Scouëzec et l'interminable procès civil et ses suites touchant mon divorce et le règlement financier.

Le divorce

Je parlerai ici de ma séparation d'avec Martine Goudard.

L'affaire se déclencha le 19 mai 1987. Depuis un mois et demi, depuis le 9 avril exactement, l'enthousiasme avait saisi les Bretons pour la peinture de Maurice Le Scouëzec et mes affaires, qui périclitaient jusque-là, avaient fait un extraordinaire bond en avant.

Un mois et dix jours plus tard, sur les conseils de son avocate Maître Bochet-Le Milon, disciple de l'ancien ministre Monique Pelletier, elle-même avocate à Paris, Martine Goudard m'intentait un procès en divorce. Il eut été possible et j'y étais tout disposé, de faire un divorce à l'amiable. J'eus même par la suite, à plusieurs reprises, l'occasion de le proposer. Mais ma femme ne cessa de s'y opposer.

L'affaire, il faut bien le dire, était admirablement montée. Il faut rappeler d'abord que le 23 mai 1985, mon fils aîné Ronan avait été arrêté par la police sur le soupçon d'avoir assassiné un certain Archambault, trois jours auparavant, dans une rue obscure de Quimper. L'instruction touchait à sa fin et au mois de novembre suivant, son procès devait s'ouvrir aux assises. Le moment était donc bien choisi pour se désolidariser de moi.

Il faut ajouter que depuis peu, Ronan avait renoncé à se faire défendre par mon ami Yann Choucq qui l'assistait depuis plusieurs années déjà. Il avait choisi en remplacement Maître Monique Pelletier qui avait été ministre sous Giscard d'Estaing et qui lui avait été proposé par Jacqueline Goudard dont elle était l'amie d'enfance.

Par ailleurs, le 27 mai 1987, soit huit jours après la requête initiale en divorce, je reçus de la Direction Générale des Impôts de Quimper, une mise en demeure d'avoir à fournir une déclaration de succession concernant le décès de ma mère le 13 décembre 1984. Cette réclamation devait aboutir, en 1990, à une notification de redressement pour une valeur totale de l'atelier de mon père de neuf millions de francs, soit 2 600 000 francs de droits de succession que j'avais à verser dans les meilleurs délais. Il s'agissait bien entendu de francs lourds.

Mais que disait la requête de mon épouse? Elle affirmait d'abord qu'elle entendait mettre un terme par un divorce à son union avec moi, constituée vingt et un ans plus tôt, sans que rien vînt vraiment la troubler. Elle me reprochait d'abord d'avoir créé à Brasparts une activité de libraire-éditeur: jusque-là rien de condamnable. Depuis cette date, cependant, j'avais pour occupation principale de m'occuper de sciences ésotériques et, pour cette raison, de ne participer

aucunement à l'entretien de ma femme et de mes enfants. Ceux-ci n'en avaient d'ailleurs pas besoin, étant donné la fortune de leur mère.

Mais on entrait ainsi dans la perfidie. Il y avait, à cette époque, bien longtemps que j'avais renoncé à acquérir quelques connaissances dans les «sciences ésotériques» et que j'avais pratiqué jusque-là l'allergologie et la psychothérapie les plus rationnelles. C'était donc faux et cela n'avait en plus rien à voir avec le fait que je ne participais aucunement à l'entretien de mon épouse et de mes enfants.

« De surcroît, Madame Le Scouëzec a découvert que, sous le couvert de ses activités professionnelles et, notamment, sous le prétexte de conférences, il entretient de très longue date une liaison. » En fait les éléments manquaient pour affirmer pareille chose.

On en venait alors au vif du sujet. On me reprochait, après avoir perdu la jouissance de la procuration que mon épouse m'avait donnée sept ans plus tôt, de me faire à tout prix de l'argent et, pour cela, l'horrible commerçant que j'étais semblait « disposé à faire disparaître le seul patrimoine qu'il possède, consistant en une collection de tableaux ».

Mystérieuse collection de tableaux. Aucune précision n'était apportée, comme si l'avocate et sa cliente même avaient tout ignoré de ces « tableaux » que j'aurais possédés. Il est sûr qu'en vingt-quatre ans de mariage, Martine Goudard n'avait pu se faire une idée de mes biens et ignorait tout des 3 000 œuvres de mon père qui occupaient la totalité du grenier et une partie de l'habitation elle-même! Ce qui est sûr, c'est qu'elle s'était refusée à rien tenter depuis ce temps pour faire connaître l'artiste.

Elle me reprochait encore de lui refuser tout accès aux comptes d'une société d'ailleurs inexistante, puisque l'établissement de Brasparts n'était qu'un commerce en nom personnel. C'était bien sûr inexact.

Je croyais avoir reçu là un coup puissant et définitif, mais je me trompais lourdement. Quand on veut abattre un homme, on fait feu dans toutes les directions. Certes, par ordonnance du juge aux affaires matrimoniales, je fus invité à me rendre à son bureau le mardi 16 juin 1987 pour une tentative de conciliation.

Mais, le premier juin 1987, un clerc de maître Frantz Paugam, huissier à Châteauneuf-du-Faou, se présenta à mon domicile, 43, rue Saint-Michel, porteur d'une assignation en référé. Le contenu de cette pièce est du plus grand intérêt : ce ne sont pas vraiment les affaires sentimentales qui sont en cause dans le divorce, mais uniquement les affaires financières. Elle portait en effet sur quatre points très précis qui sont résumés dans les conclusions du document.

Aux termes d'un long exposé des motifs, Maître Frantz Paugam me convoquait pour me «faire entendre dire et juger» que:

«... Monsieur Le Scouëzec se verra interdire de faire, sans le consentement de son épouse, tout acte de disposition, notamment, sur les tableaux lui appartenant et sur la bibliothèque se trouvant 70, quai de l'Odet, à Quimper...»

C'était là arrêter le développement non seulement de toute vente, mais encore de toute mise en état des œuvres. C'était remettre aux mains de la famille Goudard la direction de mes affaires et l'enterrement de la mémoire de mon père. Il s'agissait d'empêcher que n'explose la «révolution Le Scouëzec». Depuis vingt-deux ans, les Goudard, Martine compris, s'étaient refusés à tout acte de restauration et de présentation des tableaux de Maurice Le Scouëzec. Si la mise en œuvre leur était remise, tout sombrerait rapidement dans l'oubli.

Mais ensuite: «... il lui sera interdit de procéder au déplacement des meubles se trouvant 70, quai de l'Odet et notamment de la bibliothèque composée de livres de valeur qui s'y trouvent et de tous meubles dont Madame Le Scouëzec a actuellement la possession...»

Parmi ces meubles, nombreux étaient miens, dont notamment un salon et une salle à manger qui me venaient de ma grand-mère. La décoration des murs était essentiellement formée des quelques huiles de mon père qui étaient encadrées.

«... Monsieur Le Scouëzec se verra interdire de procéder au déplacement de tous meubles se trouvant au Centre Culturel Beltan et encore plus, de faire tout acte de disposition sur les meubles et objets mobiliers de toute nature se trouvant au Centre Culturel de Brasparts...»

Ces meubles, d'ailleurs peu nombreux, consistaient en une table, des étagères, une machine à maroufler, un appareil à encadrer dont je ne souhaitais pas me défaire et pour cause.

« ... Monsieur Le Scouëzec se verra interdire de faire sans le consentement de son épouse, tout acte de disposition concernant les activités de librairie et d'édition qu'il exerce à l'enseigne des Éditions Beltan, des Bibliophiles de Bretagne, de la Galerie de Bretagne et du Centre Culturel Breton... »

Autrement dit, tout moyen de développement et de publicité pour l'entreprise de Brasparts m'étaient interdit, toute possibilité d'édition bretonne (autonomiste ou non) m'était interdite, toute revue, tout bulletin de liaison, tout appel à souscription m'étaient interdits.

Le référé était fixé à la date du 3 juin au matin, soit quarante-huit heures après la remise qui m'avait été faite de l'assignation. Je sautai sur mon téléphone, appelai à droite et à gauche pour me procurer un avocat qui puisse intervenir

rapidement. On me conseilla de plusieurs côtés la personnalité de Maître Louis Le Pape, Bâtonnier de l'Ordre, qui, par un curieux hasard tenait son cabinet 66, quai de l'Odet, à deux pas de la maison que j'avais occupée avec Martine Goudard.

Il accepta en principe et me reçut le 1^{er} juin dans la soirée. Dès le lendemain, il obtint le renvoi du 3 au 10 juin, puis plus tard au 24 juin, pour me permettre de préparer ma défense.

Le juge qui me reçut ce 24 juin en compagnie de Maître Bochet-Le Milon du barreau de Rennes, avocate de Martine, parut très étonné de ma présence en face de lui. Un notable comme le Dr Le Scouëzec, médecin, écrivain connu en Bretagne, se voyait poursuivi pour malversation par une avocate rennaise liée aux milieux politiques parisiens. Il m'écouta avec une bienveillance certaine et remit sa décision à plus tard.

L'arrêt fut rendu le 1^{er} juillet 1987, entièrement à mon profit. Monsieur Atthenont, président du tribunal, avait estimé, après un volumineux exposé des faits, qu'il y avait lieu « de débouter M^{me} Le Scouëzec de toutes ses demandes et par ces motifs, la condamnons aux dépens. »

J'avais gagné: j'avais desserré l'étau qui risquait de me broyer, moi et mes entreprises. Bien sûr, il allait y avoir un procès long et difficile, mais l'essentiel était fait. J'avais gagné le droit de disposer pendant quelques années au moins, des œuvres peintes et écrites de mon père.

Martine, certes, fit appel de l'ordonnance de référé. Mais, mise dans l'impossibilité, par les faits eux-mêmes, d'aller beaucoup plus loin dans ce sens, elle devait, dès le 4 décembre 1987, se désister de son appel et continuer simplement la procédure de divorce en cours.

Maître Monique Pelletier

Le divorce, à la suite de cela, dura près de trois ans. J'aurais souhaité un divorce à l'amiable sur lequel nous aurions aisément pu nous entendre, si les deux époux avaient été seuls en cause. Mais je fus mené de tergiversation en tergiversation. Cela toutefois ne me fut pas inutile et permit aux juges de se faire une claire idée de ce qui était véritablement en cause et de ceux qui menaient l'affaire.

Le procès de Ronan me fut — c'est malheureux à dire — sans doute également profitable. Il apparut nettement à la plaidoirie de Maître Monique Pelletier qu'un pouvoir parisien était à l'œuvre, non seulement contre Ronan, mais aussi contre moi, et que le divorce n'était pas vraiment hors de cause. Le fait fut exprimé de façon lapidaire dans la salle des pas perdus du Tribunal de Quimper

où se tenaient les assises, par un bâtonnier, qui, après avoir entendu Monique Pelletier déclara: «On ne plaide pas les divorces en cour d'assises».

Le monde judiciaire quimpérois avait très mal accepté l'intrusion de ce défenseur de la capitale qui prétendait damer le pion à ses confrères bretons. On s'était, d'une façon générale, retourné contre elle.

En outre, l'avocate s'était littéralement déchaînée contre moi, qui n'étais responsable de rien, comme si j'avais été le coupable. «L'essentiel de la plaidoirie retenu par la presse, devait écrire Maï-Sous Dantec dans l'ouvrage qu'elle a consacré à Ronan Le Scouëzec³⁰, consiste en une attaque en règle contre le père. » Elle cite une colonne de l'article que Josie Godfrin avait consacré au procès, le 13 octobre 1988:

«Le procès du père.

«De son côté, l'avocat de la défense, M° Monique Pelletier, ne sera pas tendre pour le père de l'accusé, "dont l'absence ici, dira-t-elle, me semble gravement coupable".»

Elle le dépeindra ainsi: « Il a été successivement médecin allergologue, sophrologue, psychologue, pour devenir libraire-éditeur et pratiquer la responsabilité du mouvement des druides de Bretagne. »

Elle l'accusera: «Il n'a pas été l'autorité qui doit apprendre à l'enfant la règle du jeu de la vie en société.»

Elle poursuivra: «Quand on est un père, disposant d'une bibliothèque importante et que votre enfant vous interroge sans cesse sur les armes, les poisons, les explosifs, les bourreaux, la guillotine... et que l'on trouve ces questions naturelles, bien qu'un peu morbides, je dis que c'est une enfance qui n'est pas normale.»

Laurent Quevilly, dans *Ouest-France*, ajoutait aux propos de Monique Pelletier, ces quelques lignes:

«L'absence de M. Le Scouëzec est coupable. Lui qui pourtant était médecin, lui qui se moquait des institutions, qui répondait aux questions morbides du fils. Un engrenage qui a développé des goûts à la limite de la morbidité...» Au moins, il était là reconnu comme médecin! Mais il ne s'était jamais moqué des institutions.

C'est cette plaidoirie qui scandalisa la plupart des auditeurs, les jurés en particulier. L'un d'eux, en dépit des interdictions visant à la protection du secret, aurait avoué que, pendant la délibération, quelqu'un aurait déclaré: « Me Pelletier veut nous faire croire que c'est le docteur Le Scouëzec qui a tué Archambeau »,

³⁰ D'un crime immotivé : l'énigme et le passage, Université de Rouen.

et c'est en fonction de cette plaidoirie intempestive que les jurés, estimant que Ronan était pleinement responsable de son acte et qu'il n'était pas logique d'attaquer ici le père, avaient condamné le meurtrier à la peine maximale : la réclusion criminelle à perpétuité.

Le procès du père

Le plus intéressant, c'était les arguments avancés dans ce « procès du père ». L'avocate présentait mes différentes professions comme autant de coups de tête dans la vie. Elle m'appelait modestement libraire-éditeur et ne faisait aucune mention de l'œuvre considérable, la promotion de mon père, que j'étais à cette époque en train d'opérer et déjà de réussir. Quand on pense que le meurtre avait été commis le lendemain du jour où, pour la première fois, une toile de Maurice Le Scouëzec passait en salle des ventes, ce qui avait suscité, pour la première fois aussi, une discussion entre mon fils Ronan et moi, on se demande si un élément psychologique capital n'a pas été omis ici dans l'instruction.

J'avoue que je ne sais pas où elle a été chercher mon manque d'autorité, que personne d'autre n'a signalé et que Ronan lui-même a trouvé grotesque.

Ma bibliothèque pointe ici le nez. On ne dit pas qu'elle est à moi, car Martine, au même moment, tente de se la faire attribuer. On ne parle pas de mon oncle qui l'a constituée et qui fut juge de paix à Douarnenez.

Mais on me reproche d'avoir traité à la légère les quelques remarques de mon fils sur des «sujets morbides». A vrai dire très peu nombreuses. J'avais bien dit aux policiers qui m'interrogeaient que ce n'était pas un état permanent, mais que cela survenait par crises et «périodiquement». Pour Monique Pelletier cela devenait «sans cesse».

Enfin, voilà le fin mot de l'histoire: je me moquais des institutions. Autrement dit, j'étais un anarchiste. Crime inexpiable pour l'ancien ministre de Giscard. Je me rappelais la conversation d'une heure que j'avais eue en mai 1968 au téléphone avec Arlette Goudard, la sœur de Martine, et les opinions que j'y avais exprimées. De là venait sans doute que « je me moquais des institutions ».

Pire qu'un anarchiste: un autonomiste breton. On n'osait pas dire le nom, mais il existait en filigrane derrière les mots de Monique Pelletier. On ne m'a même pas fait l'honneur de me reconnaître pour ce que j'étais: un patriote breton.

Pourquoi étais-je absent au procès de mon fils?

Ce n'était pas mon intention première. Il n'entre pas dans mes habitudes de

refuser de faire face, dans la mesure où je puis le faire sans risquer de perdre mes moyens. J'avais répondu à l'enquête de la police et j'avais fait une déclaration au préposé. La voici:

«Ronan né le 09-05-1963 à Boulogne-Billancourt est mon fils.

« Je suis d'accord avec les déclarations faites par mon épouse au sujet de Ronan ; sa scolarité s'est déroulée comme elle l'indique.

«Vers 8 ou 9 ans, il a effectivement eu des tendances suicidaires inquiétantes; il parlait de se jeter par la fenêtre à tel point que nous avions été amenés à mettre un grillage à la fenêtre de sa chambre. J'ai parlé longuement avec lui pour essayer de le raisonner, mais en fait, ce côté morbide ne lui a jamais passé; il lui est arrivé de s'allonger sur la route et d'attendre le passage d'une voiture. Ce n'était pas un état permanent chez lui, toutefois, mais cela parvenait par crises. Il m'a posé des questions sur les poisons, les poisons mortels en particulier, cherchant à connaître visiblement les effets des divers poisons sur l'organisme; il voulait savoir si la prise de ces poisons faisait souffrir, non pas qu'il avait l'intention d'en administrer aux autres, mais à lui-même. Par la suite, il m'a parlé des explosifs; il cherchait aussi à connaître leur puissance, leurs caractéristiques et toujours, semble-t-il, dans un but morbide. De l'âge de 10-12 ans jusqu'à son arrestation, périodiquement, il me posait des questions sur la guillotine et le bourreau. Ce sujet le fascinait.

«Avant son entrée à l'école militaire, il semblait attiré par le métier des armes; son passage à l'armée a cependant été une catastrophe, car il n'a pas supporté la vie militaire; il s'est alors mis à faire toutes sortes de bêtises et finalement, il a été réformé pour des raisons psychiatriques.

«Un trait de son caractère aussi c'est sa peur panique de certaines personnes; étant jeune, il lui arrivait de fuir à la vue de personnes qu'il craignait pour des raisons qui n'étaient pas claires. Il n'aimait pas la violence: il ne voulait pas se battre, ni s'affronter verbalement avec les autres. Il n'a jamais eu d'altercation avec moi; je pense qu'il devait rentrer son agressivité. A la maison, aussi bien avec mon épouse que mes autres enfants, son comportement a toujours été parfait; il a toujours été gentil, serviable.

«Il ne fréquentait pas grand monde; il n'a jamais eu de fréquentations féminines ni masculines. Il avait quelques copains, mais ne les fréquentait pas assidûment, sauf peut-être Eric M...

«Ronan a toujours vécu à la maison, sauf lorsqu'il était en pension ou à l'armée.

«Lecture faite par lui-même, persiste et signe.» Je pensais avoir dit là tout ce que j'avais à dire.

Un ministre pour avocat

Il est vrai que j'avais refusé de rencontrer Monique Pelletier pour des raisons très précises.

Ronan, avait, en cours d'instruction et sans m'en avertir, changé d'avocat. Au tout début de l'affaire, je lui avais procuré l'assistance de mon ami, Maître Yann Choucq, du barreau de Nantes. Nous nous connaissions pour avoir participé ensemble aux événements de mai 68 et pour avoir combattu ensemble pour Plogoff, contre l'installation d'une usine nucléaire à la pointe du Raz. Je l'avais secondé, ainsi que Maître Henri Leclerc, en témoignant au procès du FLB devant la Cour de Sûreté de l'État.

Yann Choucq était comme moi autonomiste breton, avocat antinucléaire, de tendance socialiste, plus tard, soutien des Basques de l'ETA. Il est évident qu'aux yeux de la famille Goudard, il était avec moi l'ennemi n° 1.

Ronan avait donc collaboré avec Choucq pendant plus d'un an. Brusquement, j'appris qu'il avait renoncé à son concours et avait désigné pour le défendre Maître Monique Pelletier, ancien ministre du gouvernement Giscard et l'amie d'enfance de sa tante Jacqueline Goudard. Très rapidement devait apparaître sur la scène sa jeune consœur et amie Maître Bochet-Le Milon, chargée, elle, du procès de divorce entre Martine Goudard et Gwenc'hlan Le Scouëzec.

Tout cela n'arrivait pas à l'improviste, même si j'étais le dernier à en être averti. Au mois de juillet précédent, en 1986, une réunion de famille avait regroupé à Kerdelan, en Larmor-Baden, Jacqueline Goudard, Monique Pelletier et Martine Goudard. Martine m'avait averti de cette assemblée tenue dans la résidence secondaire de sa sœur, mais ne m'avait pas informé des décisions prises, si même il y en avait. J'étais simplement prié de prendre contact avec Maître Monique Pelletier qui allait conseiller Jacqueline. Il n'était même pas question de remplacer Yann Choucq, puisque vraisemblablement, Ronan n'avait pas encore donné son accord.

Dès lors, la famille Goudard était maîtresse du jeu. Je dois ajouter qu'un membre éminent de cette famille, cousin par alliance des deux sœurs, s'appelait Édouard Balladur. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Que fut-il dit à Kerdelan? Évidemment, je n'en sais rien. Bien entendu, il fut convenu de remplacer Choucq par Pelletier. Martine fut sans doute chargée par les membres du complot de faire part de cette décision, ou du moins de cette proposition, à l'intéressé qui n'eut d'autre ressource que de se plier aux désirs de sa mère et de sa tante. Quand je lui en parlai, il me répondit d'une façon vague et désintéressée.

Passe d'armes avec un ministre

Lors du règlement de comptes qui survint en novembre 1987, immédiatement après le procès, je relevai certaines assertions de Maître Pelletier qui me paraissaient saugrenues, en particulier l'affirmation faite à la Cour d'Assises qu'elle connaissait très bien la famille de l'accusé. Je demandai donc à *Ouest-France*, qui avait publié les extraits du procès, d'insérer mon droit de réponse.

«S'il est vrai, disais-je, qu'elle est une amie intime de la sœur de ma femme, je n'ai pas eu une seule fois en vingt-cinq ans de mariage l'occasion de faire sa connaissance. Elle n'a jamais vu mes enfants avant "l'année précédente" et, à ma connaissance, n'avait jamais rencontré ma femme entre la date de mon mariage et la date de l'arrestation de mon fils. Ce qu'elle affirme sur mon compte, elle ne l'a jamais su que par ouï-dire et déformé par des personnes normalement hostiles à mon égard. Je suis en effet, depuis mai, en instance de divorce. Il est de notoriété publique que des divergences politiques et sociales fondamentales, tant en ce qui concerne l'identité et la gestion de la Bretagne qu'en matière de politique générale, m'ont toujours opposé à la famille de ma femme, famille d'industriels parisiens (mon beau-père était l'un des fondateurs des usines Solex)...»

Dans mon droit de réponse, je donnais quelques renseignements sur l'avocate et sur l'environnement moral de ce procès hors normes. Je précisais que Monique Pelletier «a été désignée par mon fils pour le défendre alors que Maître Choucq avait été jusqu'alors son avocat. Je le répète, elle ne me connaît pas et connaît à peine ma famille. A l'écouter, on croirait volontiers qu'elle s'est trompée de dossier en faisant, comme on l'a dit, "le procès du père". A moins que, écartée du pouvoir par le vote démocratique, elle n'ait songé à m'en rendre responsable... Je m'inscris donc en faux contre les assertions qu'elle a portées sur mon compte, tant sur mes méthodes éducatives (je n'ai pas été le père permissif et peu éclairé qu'elle se plaît à décrire, et je ne manque pas de témoignages à cet égard), que sur ma carrière professionnelle. Aux nombreuses activités qui ont été et sont encore le fait de quelque personnage instable ou versatile, je me permettrai d'ajouter celles qu'elle a « oubliées », à savoir que je suis un écrivain connu pour avoir écrit onze ouvrages et non des minces et non des moins lus (sans compter les très nombreux articles de toutes sortes, émissions de radio et de télévision) et j'ai servi la France au-delà de la durée légale du service militaire, en participant à la guerre d'Algérie et en y obtenant, pour faits de courage et de décision, la croix de la valeur militaire.

«C'est d'ailleurs en raison de cette participation et des événements auxquels j'ai été mêlés, et sur lesquels on me pardonnera de ne pas insister ici, que j'ai été

amené, pour des raisons de conscience, à prendre certaines positions politiques en faveur de la paix, de la démocratie et du droit des peuples à disposer d'euxmêmes (et non à me moquer des institutions, comme l'affirme l'avocate). Ce cheminement fut aussi celui de mon ami, le grand poète défunt Xavier Grall. J'ajouterai que pas une arme n'est entrée chez moi, de mon fait, et que je n'en ai point touché depuis mon retour d'Afrique.

«En outre, en dix-huit ans d'exercice de la médecine, étant donné mes spécialisations, je n'ai jamais jugé utile de demander le carnet de prescription de toxiques du tableau B auquel j'avais droit et je me suis appliqué, par des méthodes appropriées, à désintoxiquer les patients qui se confiaient à moi des médicaments parfois dangereux; dans ces conditions, penser que, dans mes réponses à mon fils au sujet des poisons, j'ai procédé autrement que par une mise en garde sévère est une calomnie.

«L'avocate a prétendu que je ne m'étais pas préoccupé des symptômes suicidaires et autres que présentait mon fils, jetant ainsi le discrédit sur le père et le médecin que je suis. Je dois préciser que mon fils a été vu, à ma demande et sur mon intervention, au cours des années, successivement par quatre médecins et deux psychologues, sans parler d'une série de consultations spécialisées dans le cadre du CMPP ³¹. Mais il est remarquable qu'à une exception près, aucune de ces personnes — dont plusieurs n'étaient pas liées en l'occurrence par le secret médical — n'aient pas été citées comme témoins de la défense.

« J'aurais préféré ne pas avoir à faire cette mise au point. En pareille circonstance, l'épreuve et la douleur d'un père sont aussi respectables que celles de quiconque et je regrette que l'avocate de mon fils ait préféré passer outre, échouant de surcroît lamentablement dans la défense de son client. »

Le lendemain de l'insertion de ma lettre, la réponse de l'avocate vint en ces termes :

« Mise en cause à titre personnel et professionnel par M. Le Scouëzec dans votre journal, je tiens, au nom de mon honneur, à rectifier les inexactitudes les plus grossières de sa déclaration. Il est en effet hors de question pour moi d'engager un débat sérieux avec un monsieur qui a refusé deux fois de me rencontrer avant le procès de son fils et qui s'est seulement illustré par son absence remarquée aux côtés de son fils lors de l'audience de la cour d'Assisses de Quimper. Comment par exemple, eus-je pu faire citer des témoins dont il ne m'a jamais indiqué l'existence? Comment pourrait-on attacher un quelconque crédit au commentaire d'une plaidoirie fait par quelqu'un qui n'y assistait pas? Face à un crime aussi

³¹ Centre Médico-Psycho-Pédagogique.

dramatique et aussi mystérieux, la réserve, la modestie, l'effort de compréhension s'imposent à tous. A l'avocat, certes, mais d'abord au père...»

Lorsqu'on lit avec attention cette déclaration, on s'aperçoit de plusieurs faits. D'une part, Monique Pelletier qui affirme solennellement qu'elle va rectifier « les inexactitudes les plus grossières de sa déclaration » n'en rectifie aucune, ni l'écrivain, ni l'Algérie, ni le carnet de toxiques, ni le traitement.

D'autre part, Monique Pelletier omet de dire qu'elle avait été en contact étroit avec Martine Goudard qui était parfaitement au courant de ce qu'avait fait son mari et de ce qu'elle avait elle-même accompli avec lui. Elle avait conduit Ronan au CMPP et chez le médecin spécialisé de ce centre. Elle connaissait fort bien le docteur Donnars, psychomaticien et psychothérapeute qui avait entendu Ronan, ainsi que le docteur Court-Payen qui l'avait examiné. Elle savait, bien entendu, fort bien que Ronan avait été en collège spécialisé. De tout cela, elle n'a rien dit, ni de tout ce que le père et elle avaient fait pour leur fils. Maï-Sous Dantec, psychologue, qui connaissait très bien Martine Goudard et qui s'était occupée de Ronan, a été ignorée, ainsi que son mari le Docteur Robert.

Ou bien elle n'a rien dit ou bien, ce qui est plus probable, Monique Pelletier n'en a tenu aucun compte et a écarté systématiquement les témoins de l'époux. Ni Donnars, ni Court-Payen, ni le médecin du CMPP, ni le docteur Benoiston, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Quimper qui avait expertisé la première affaire de délinquance de Ronan, ni Maï-Sous Dantec, psychologue, ni Claude Robert n'ont été appelés à témoigner. Il en est de même d'amis communs qui connaissaient bien le jeune Ronan et qui sympathisaient avec son père comme *** ou le docteur Agnès Lécuyer de Quimperlé. De même le docteur Pierre Thierry et sa femme, de Beaulieu-sur-Layon, amis du couple et des enfants, qui eussent dit la vérité et non présenté une caricature.

Face à cette marée de mensonges et de mauvaise foi, je n'avais pas ma place au procès de Ronan Le Scouëzec.



XXIX.

L'ADMINISTRATION DES IMPÔTS, L'ÉTAT FRANÇAIS ET MOI-MÊME

Ma mère fut atteinte, un jour de novembre 1984, de gangrène. Comme je m'opposais à toute opération chirurgicale délabrante, comme elle n'aurait pas manqué de l'être à quatre-vingt-huit ans, on dut lui faire des calmants puissants et elle ne tarda pas à mourir, le 13 décembre 1984.

Cette année-là devait marquer le début d'une formidable affaire, d'une lutte engagée entre l'Administration des Impôts et derrière elle, l'État Français, et moi-même.

Certes, à partir du 1^{er} mai 1985 où j'ouvris la Galerie de Bretagne à Brasparts, j'avais commencé à vendre quelques œuvres de mon père, dont je venais d'hériter, ainsi que des livres et des objets divers. Sans doute les services fiscaux avaientils eu vent du stock de peintures que cachait la petite salle d'exposition du 43 rue Saint-Michel à Brasparts. Mais essentiellement, ce sont les avocates de mon épouse, lancées comme des fauves contre moi, qui déclenchèrent la guerre.

Il est vrai que j'avais omis de déclarer les œuvres de mon père. L'état dans lequel elles se trouvaient depuis 1935 m'avait laissé penser qu'elles valaient plutôt moins qu'en 1940, c'est-à-dire toujours rien. Comme l'Inspection des Impôts avait alors admis la déclaration de non-valeur que mon oncle avait faite à cette époque, je pouvais raisonnablement penser que cet acquiescement avait valeur de chose irrévocablement jugée et que je n'avais pas, quarante-quatre ans plus tard, à m'en soucier.

L'avis de l'Administration fut différent. Et ça n'est pas le moins effrayant dans cette affaire que de voir l'Administration française fouler aux pieds tout bonsens, toute justice et toute équité pour mettre sa toute-puissance au service d'un clan, dans un règlement de comptes familiaux qui aurait dû rester privé.

Car il paraît évident que la mauvaise foi des services fiscaux dans cette affaire n'est pas le fait d'un personnel quimpérois incompétent ou maladroit. Les ordres sont venus de Paris. Et, pour le comprendre, il suffit de se souvenir que l'ancien premier ministre, Édouard Balladur est le cousin par alliance de Martine Goudard.

Je connaissais d'ailleurs ce M. Balladur pour l'avoir rencontré dans le Jura, et nous étions monté en famille sur la montagne de la Dôle. Il s'approcha de moi

dès le départ. On nous laissa converser en duo. Assez rapidement, la conversation en était venue à l'autonomisme breton et nous ne l'achevâmes qu'une fois arrivés au sommet de la Dôle. Bien entendu, il fut avisé, à la mort de ma mère, par les avocates de sa cousine, du «trésor» que recelait le 70 quai de l'Odet.

Cette manœuvre s'insérait dans un plan d'ensemble qu'avaient mis au point Maître Monique Pelletier, ancien ministre, et Maître Bochet-Le Milon, sa collaboratrice, avec la connivence de Jacqueline Goudard, sœur de Martine et femme divorcée des papiers Rizzla-Lacroix.

Une réunion avait eu lieu, en juillet 1986, à Kerdelan en Baden. Jacqueline Goudard et Monique Pelletier s'y étaient naguère partagé un terrain pour y bâtir chacune une résidence d'été. Elles reçurent là Martine Goudard pour mettre au point avec elle une stratégie dans laquelle l'action des services fiscaux devait être coordonnée avec la leur.

Une stratégie concertée

Le but premier de Jacqueline Goudard avait été de détacher mon fils Ronan, emprisonné depuis le 23 mai 1985, de ses attaches avec moi et en particulier de l'avocat Yann Choucq, mon ami, qui le défendait jusque-là. Yann était l'ancien avocat des antinucléaires de Plogoff en 1981 et, comme moi, un autonomiste breton.

Ronan, soudoyé par sa tante et par sa mère, avait donc renoncé à sa défense par Choucq et avait désigné en ses lieux et places Maître Monique Pelletier. Celle-ci avait aussitôt demandé à me voir. Elle voulait me faire venir de Quimper, dans son appartement parisien.

Je refusai, en faisant remarquer à la suivante de Giscard d'Estaing que je ne me mettais pas à genoux devant mes ennemis quand j'étais au plus haut de mon succès, mais que, bien entendu, je m'y mettais encore moins au pire des mauvais jours.

Mes relations avec Monique Pelletier ne s'améliorèrent pas.

En 1987, en effet, une formidable machine de guerre se déclencha contre moi.

D'une part, mon fils aîné Ronan était en prison depuis deux ans. L'instruction n'était pas encore terminée, mais n'allait pas tarder à l'être. Il devait être jugé au mois de novembre 1987.

Le 19 mai 1987, une requête initiale en divorce était déposée contre moi par mon épouse au tribunal de Grande Instance de Quimper, pour des motifs divers,

notamment, les dépenses inconsidérées que j'étais censé faire au détriment de ma famille et la vente de tableaux qui m'appartenaient en propre.

Je recevais, le 22 mai 1987, une mise en demeure de l'Administration des Impôts qui m'arriva, recommandée avec accusé de réception, dans mon très modeste domicile de Brasparts. La lettre m'invitait à leur payer dans les meilleurs délais une somme de 3 500 000 FF (aujourd'hui 533 572 €) de droits de succession, pour avoir hérité d'un atelier de peintre d'une valeur de 9 000 000 de FF soit 1 372 041 €.

D'autre part, je reçus, au début du mois de juin, une assignation du 1^{er} juin 1987 à comparaître le 3 juin, en référé devant le tribunal de Quimper, sous l'accusation renouvelée de dilapider les biens de la famille. On ne demandait rien de moins que de me faire interdire toute direction de mes affaires. C'était là, bien sûr, le meilleur moyen de détruire tout ce que j'étais en train de faire à Brasparts, c'était ruiner la réhabilitation de mon père.

La guerre fiscale

Nous étions un lundi matin et je devais me présenter le mercredi matin devant le juge.

J'eus à peine le temps de me renseigner, puis de téléphoner à un avocat, Maître Le Pape. Le référé fut renvoyé au 10 juin, puis au 24 juin. Je me présentai devant un juge, profondément étonné de me voir là et de lire les motifs qui m'étaient reprochés. Il rendit son jugement le 1^{er} juillet. Martine Goudard était déboutée et condamnée aux dépens.

L'Administration des Impôts monta alors au créneau. Le 2 juillet 1987, une deuxième mise en demeure me fut adressée.

Le 22 octobre 1987, je pus déposer enfin, sous le n°651, la déclaration de succession que j'avais laborieusement mise au point depuis trois mois et demi. Je m'étais cru obligé d'établir la liste des 3 000 œuvres dont j'avais hérité, d'en apprécier un prix inexistant. On voit de là l'ampleur du travail qui aurait exigé au moins le double de temps. De plus, puisque rien n'avait été vendu pendant cinquante ans, on ne pouvait déterminer de prix, puisque rien n'était en état d'être vendu, j'aurais dû considérer pour zéro l'ensemble de l'œuvre. Je crus bien faire en affectant à chaque tableau une valeur parfaitement fictive et sur laquelle je ne pensais pas que l'on discuterait. Je n'atteignais pas le plafond de non-imposition qui était, je crois, à l'époque de 500 000 FF.

J'étais en retard de quelques mois sur l'échéance qui m'avait été fixée. Mon notaire avait demandé par téléphone un délai qui nous avait été accordé. Mais

lorsqu'ils eurent la déclaration en mains, ils nièrent avoir donné leur accord à cet égard.

Le 13 mars 1990, mon divorce fut prononcé. Aucun des griefs n'était retenu contre moi, sauf un coup de canif, en matière sentimentale, au contrat de mariage. Je fus condamné en tout et pour tout à 20000FF de dommages-intérêts pour ma femme, aucune pension alimentaire, si ce n'est pour les enfants encore en études.

Le 30 mars 1990, la notification de redressements me parvint, comme si elle eût attendu le prononcé du divorce pour s'affirmer: taxation d'office sur une valeur globale reconnue à la succession de 9 315 390 FF. Elle porte sur la totalité de l'atelier, alors que je suis déjà propriétaire de la moitié depuis 1940.

27 juin 1990, lettre 3926, confirmation de la taxation d'office, la valeur est portée à 7 177 220 FF « pour prendre en considération certaines observations de M. Le Scouëzec ».

25 juillet 1990, M. Le Scouëzec demande la saisine de la Commission départementale de Conciliation.

9 novembre 1990, réunion de la Commission de Conciliation à l'Hôtel des Impôts, 3, boulevard du Finistère à Quimper. La Commission se déclare incompétente.

14 décembre 1990, réponse aux observations du contribuable formulées le 30 avril 1990, le 25 juillet 1990 et le 9 novembre 1990, concernant le redressement notifié le 30 mars 1990.

7 février 1991, mise en recouvrement et mise en demeure : Droits de succession et majorations de retard : 804518 FF.

8 octobre 1993, notification de redressement.

15 septembre 1994, réunion de la Commission départementale de Conciliation à l'Hôtel des Impôts, 3, boulevard du Finistère à Quimper. La Commission se déclare incompétente.

19 janvier 1995, demande de constitution de garanties.

L'affaire est portée devant le tribunal de Grande Instance de Quimper.

Expertise de Maître Thierry. Odieuse et fausse.

Jugement le 3 septembre 2004 en première instance. Le jugement, comme il est de règle en matière d'impôts et malgré l'appel qui est interjeté, devient immédiatement exécutoire.

Je commence à recevoir des notifications et des mises en demeure. Je ne réponds pas aux Impôts, je suis décidé à ne pas payer, d'autant plus qu'à ce moment-là se déclenche l'affaire de Saint-Mards d'Ouilly: six fresques de mon père ont disparu à la chapelle Saint-Roch en Pont-d'Ouilly. D'ailleurs, je n'ai pas le

premier sou pour payer les 96516€ 07 centimes que ces messieurs me réclament.

Il est donc inutile que je me manifeste. Je n'écris à personne. Une saisie est présentée à la Société Générale, sans résultat, puisque mon compte est débiteur.

La même saisie est présentée au Crédit Mutuel de Bretagne, sans résultat, puisque mon compte est débiteur.

On saisit alors une part de ma retraite qui est ainsi réduite à environ 2800 € par trimestre. Ma pension militaire de quelques centaines d'euros par semestre est respectée: c'est bien le moins, n'est-ce pas, mon général?

On a aussi envoyé un huissier pour saisir mes meubles. Mais j'ai écrit une lettre indignée à la Direction générale des Impôts du Finistère, parce que la maison que j'habite et les biens mobiliers qui s'y trouvent ne m'appartiennent pas et que je n'en ai qu'un droit d'usage et d'habitation (Acte déposé chez Maître Le Lann à Landerneau). Les Impôts reculent et annulent leur saisie.

Deux lettres imaginaires

Mais je m'amuse à écrire un courrier imaginaire, qui n'a jamais été envoyé, mais qui me remonte le moral. La première lettre est adressée à la Recette divisionnaire de Quimper-Ouest, la seconde la Direction générale des Impôts du Finistère, qui sont les deux organismes qui me poursuivent.

A la Direction Générale des Impôts

Gwenc'hlan Le Scouëzec
Grand-druide de Bretagne
Docteur en médecine
Écrivain, éditeur
Certifié d'Histoire ancienne et d'Histoire du moyen âge
Lauréat médaille d'argent de la Faculté de Médecine de Paris
Ancien professeur de l'Institut Français d'Athènes
Ancien officier de la Légion Etrangère
Croix de la Valeur Militaire, Médaille d'Algérie

Dossier 207845

Lettre ouverte à :

Direction Générale des Impôts Recette divisionnaire de Quimper-Ouest 3, boulevard du Finistère 29323 Quimper Cedex

Plougastel-Daoulas, le 10 mars 2004

Mon cher Trésor.

Vous avez eu la courtoisie d'adresser une lettre à ma banque pour lui demander de bien vouloir vous verser la somme de 96 516, 07 €. C'est vraiment trop d'honneur! Cependant, les sept cents sont de trop: comment trouver une pareille somme dans notre pauvre Bretagne? Je déclare forfait.

Enfin, vous aurez le plaisir de débattre de cette question avec la Société Générale.

Comme je ne parviens pas à sortir de ma ruine totale, du dénuement dans lequel vous me jetez, vous et l'État Français, votre commanditaire, de ces 07 cents qui m'étranglent, je me vois dans l'obligation, en face de tant d'impayés, de suspendre tous les prélèvements automatiques qui se font sur mes comptes, tant à la Société générale (agence de Brest) qu'au Crédit Mutuel de Bretagne (agence de Plougastel). Vous ne trouverez ici et là que des dettes.

Parmi ces prélèvements, effectués à mes dépens et à ceux de la SCI Menez Arre, se trouvent bien entendu les Impôts! Quand on pense qu'on a fait la Grande Révolution parce qu'on payait trop d'impôts! Hélas! Il est bien loin ce temps!

Vous ne m'en voudrez pas, Monsieur, de vous parler ainsi : je suis écrivain, j'ai besoin d'écrire, et puis, j'ai 75 ans, je suis certainement plus âgé que vous. Vous n'étiez pas né quand les bombes me tombaient sur la gueule. Alors, permettez! Goering raflait toutes les œuvres d'art. Ma mère les cachait, à ses risques et périls. Quant à moi, j'ai passé une demi-heure avec le canon d'une sturmgewehr sur l'ombilic.

Donc plus d'argent! Chouette, je ne vais plus payer d'impôt: allez voir ailleurs.

Plus d'œuvres de Maurice Le Scouëzec : il y a longtemps que j'ai tout bradé. J'ai même arrêté mon petit commerce : depuis le 31 décembre 2003, je ne paye plus de taxe à la valeur ajoutée.

J'ai passé vingt ans de ma vie à mettre en état les 3000 œuvres déclouées, mises à plat, sales, cassées, de Maurice Le Scouëzec, à publier ses œuvres littéraires (qui ne se sont pas vendues), à promouvoir son nom: j'ai enrichi le patrimoine de la Bretagne de quatre millions de francs (lourds). Pendant ce temps là, la municipalité de Pont-d'Ouilly (Calvados) détruisait à coups de marteaux quatre de ses fresques et en recouvrait deux autres. Eh quoi, je devrais maintenant payer pour avoir permis au Conseil Général du Calvados de subventionner la destruction et la contrefaçon des fresques de mon père? Je sais bien que j'ai payé aussi pour permettre à M. Alain Juppé de faire fonctionner son parti et à Monsieur le Président de la République de faire..., mais quoi donc au fait? Il n'a rien fait du tout : il regardait passer les trains.

Oui, il est loin le temps où les États de Bretagne protégeaient nos concitoyens de la rapacité du Roi et de celle du royaume de France, où ils empêchaient que les Bretons n'aillent se faire descendre sur les Chemins des Dames ou dans la boue de Conlie.

Voilà.

Adieu donc, mon cher Trésor. Je ne vous dis pas : «Au paradis», car je pense que vous n'y serez pas.

Monsieur le Directeur des services fiscaux du département du Finistère 29000 Quimper

Le 15 mars 2004

Monsieur le Directeur,

Vous m'avez adressé, il y a quelque temps, une invitation à vous payer une somme d'environ 96 000 euros. Vous vous imaginez sans doute que je possède cette somme, ce qui n'est évidemment pas le cas. Si vous vous en emparez par quelque moyen dont vous avez le secret, je serai en tout cas définitivement ruiné. Cela vous importe peu sans doute. Aussi suis-je amené à vous préciser quelques points.

En tout premier lieu, je vous fais remarquer que le point de vue sur lequel vous vous êtes placé est ridicule. Vous entendez me faire payer quelque droit sur un demi-atelier dont j'ai hérité en 1984. Pour cela, il faudrait qu'il ait une valeur quelconque. Or, il n'en avait pas, puisque l'atelier avait été déclaré sans valeur en mai 1940 par Loïc Le Scouëzec, juge de paix de Douarnenez, à votre administration, qui avait admis le fait, puisque je n'ai à cette époque payé aucun droit sur le demi-atelier dont j'ai hérité. Quant à l'autre demi-atelier, il n'a pu prendre de la valeur de mai 1940 à décembre 1984. Donc, il était de valeur nulle comme l'autre moitié indivise. Le fait que j'aie fourni à l'Administration des Impôts, en 1987 et hors temps, parce que je n'avais pas un instant pensé que vous lui attribueriez une valeur quelconque, un aperçu de sa valeur, prouve simplement que je me suis trompé, ne connaissant rien à vos arguties et, pour parler net, à vos conneries.

Ceci dit, je ne me reconnais redevable de quoi que ce soit à l'État Français. Je n'ai cessé d'avoir de plus mauvais rapports, comme vous ne l'ignorez pas, avec cet État et ses subdivisions administatives.

Le dernier fait remonte au mois d'octobre et novembre derniers. La Municipalité de Pont-d'Ouilly (Calvados), propriétaire de la chapelle St Mards-d'Ouilly, le curé de Pont-d'Ouilly et le curé de Condé-sur-Noireau ont entièrement détruit, en octobre 2004 sans m'en avertir, quatre fresques de mon père qui ornaient la chapelle, en contravention avec l'article L 121-1 du Code de la propriété intellectuelle. Elle les a remplacées, en novembre et décembre 2004, par quatre contrefaçons caractérisées, en contravention avec l'article L 121-1, L 122 et L 335 du Code la propriété intellectuelle. Plainte a été déposée auprès du procureur de la République de Caen le 14 décembre 2003, mais Monsieur le procureur ne m'a pas encore répondu. Il n'est pas sans intérêt de constater que ces «travaux» ont été effectués grâce à une subvention du Conseil général du Calvados, qui décline aujourd'hui toute responsabilité. Précédemment, en 1984, deux autres fresques de mon père avaient été supprimées dans la même chapelle ou recouvertes par d'autres peintures de Sobscyk. Vous apparaissez bien là-dessus à venir me réclamer des droits de succession!

Vous êtes assez mal venus de me réclamer une prétendue dette avant tout appel,

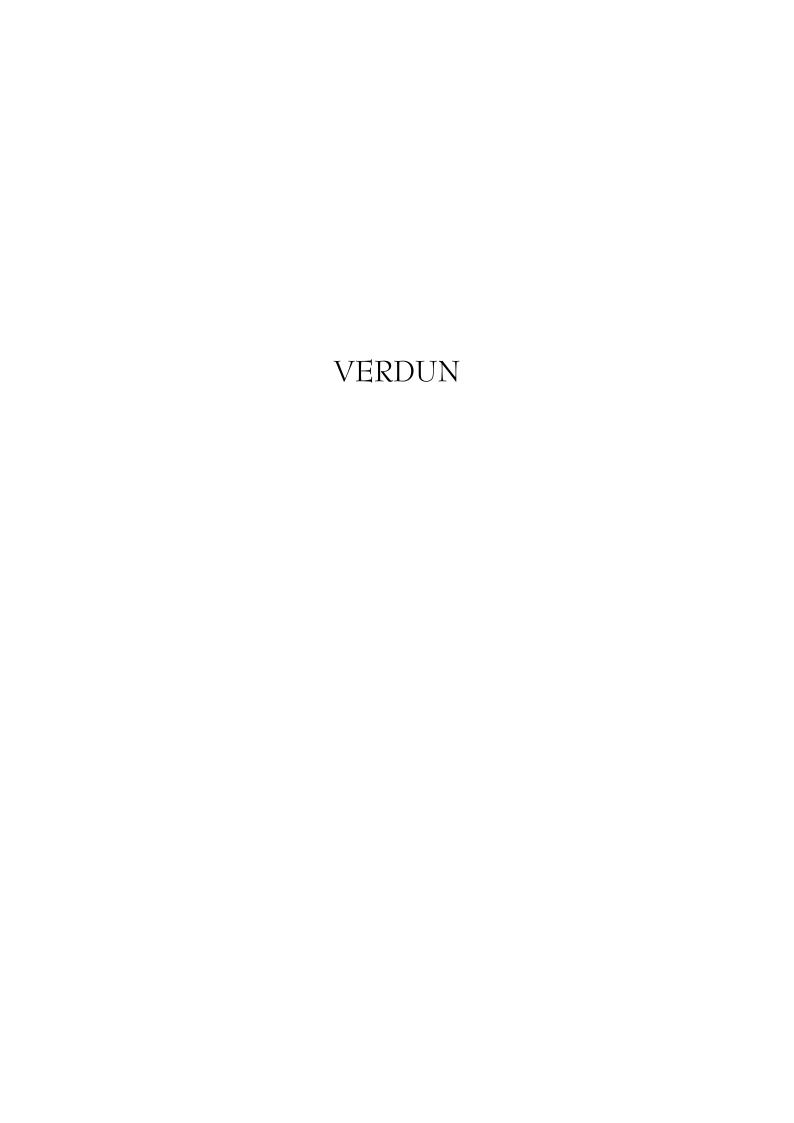
alors que M. Alain Juppé, reconnu coupable, est félicité par son parti et que Monsieur le Président de la République, gravement compromis dans cette affaire, échappe à tout recours contre lui en vertu de son immunité. Vous ne vous imaginez pas que je vais accepter de verser de l'argent pour les œuvres de M. le Président de la République et de M. Juppé.

Peu avant ces diverses affaires, j'avais adressé un mémoire au Conseil régional et aux cinq Conseils généraux de Bretagne (la vraie, à cinq départements, pas la Bretagne croupion que vous nous fourguez contre toute justice), concernant les événements survenus à Sidi-Medjahed, alors dans le département d'Oran.

Personne ne m'a répondu, sauf le département de Loire-Atlantique, brièvement. Il s'agissait de l'assassinat de sept personnes, non jugées, par deux officiers, dont moimême, sous les ordres du Colonel Andolenko et du général Le Pulloch, c'est-à-dire sous couvert du gouvernement français, le 14 septembre 1957. La caractéristique de crime contre l'humanité ne saurait être refusée à cet acte qui s'inscrit dans une longue liste de massacres et de tortures généralisées. Je réclame aujourd'hui réparation du gouvernement français pour le dommage psychologique et moral que j'ai subi sous la contrainte. L'amnistie honteuse (loi n° 68-697 du 31 juillet 1968) ne saurait s'appliquer ici.

J'ajouterai que ces événements se sont produits après la destruction par 70 kg de TNT du train blindé que je commandais et du combat de plus d'une heure qui m'opposa en pleine nuit à des forces du FLN. Le récit de cette affaire a été totalement gommé, en dépit de son importance et ne figure dans aucune histoire de la guerre d'Algérie. L'armée, à cette époque n'a pas accepté, même de m'examiner sérieusement et je réclame aujourd'hui réparation du préjudice physique et psychologique subi par suite de ma circulation sur un train, à peine défendu, de l'avis même de mes supérieurs. On m'a donné la Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze et l'on a rayé, dans la citation qui avait été préparée pour moi, toute allusion aux événements du 14 décembre 1957.

Je n'ai rien d'autre à vous dire, si ce n'est qu'à partir de maintenant, je m'opposerai de tout mon pouvoir à ce que vous exécutiez votre propos. Je refuse en outre de payer désormais l'impôt et toute taxe au gouvernement français. Je ne lui dois rien: c'est lui qui me doit quelque chose. Il pourrait, à l'occasion de ma retraite, s'en souvenir.



XXX. 14 OCTOBRE 1988

Voilà près de cinquante ans que je voulais venir ici. A l'entrée de la cité, en venant de Metz, j'ai pris, sur le rond-point à l'anglaise, la direction du centre ville, laissant pour plus tard celles de Douaumont, de Vaux, de Bras-sur-Meuse. C'est très bien balisé, le tourisme est parfaitement organisé. Merci aux gentils organisateurs.

Avant-hier, 12 octobre, dans la soirée, mon fils aîné Ronan a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Motif: avoir tué un homme dans une rue sombre de Quimper, sans motif. Reconnu entièrement responsable, coupable, sans circonstances atténuantes. A juste titre: il faut respecter la chose jugée. A vrai dire, on a bien essayé, la défense en particulier, de faire de moi le coupable par personne interposée, mais il semble que le pétard ait fait long feu.

Il me vient des bouffées de mémoire: «Souviens-toi, Barbara...»

Quand il pleuvait ainsi sur Brest, j'étais enfant, j'avais dix ans, je descendais au port de Douarnenez pour voir exploser, derrière la montagne qui surmonte la baie, l'étonnant feu d'artifice qui tentait de brûler les vaisseaux ennemis et tuait, en passant, quelques Brestois. C'était chouette, c'était la guerre et on allait la gagner.

Verdun est une jolie petite ville. J'ai passé la porte Saint-Paul et me suis trouvé dans la grand-rue. Mais je ne me suis guère attardé: j'avais avant tout le désir de monter là-haut, vers les lignes, ou ce qu'il en reste, sur le sommet des collines boisées qui dominent la Meuse.

Ce mot «les lignes » m'a toujours fasciné. Mes légionnaires chantaient:

Soldats de la France, soldats du pays, Nous remonterons vers les lignes...

et je frissonne encore en entendant leurs voix résonner dans mon univers intérieur. Des bouffées d'héroïsme européen me viennent au cœur à ces accents mêlés de germanique et de latin. Et les lignes sont pour moi la matière, faite de sang et de boue, du Sacrifice.

A propos de sacrifice, on s'est beaucoup étonné, et vertueusement scanda-

lisé, des massacres sacrés réalisés par certains peuples, et en particulier par les Aztèques, voici cinq et six cents ans. Le sacrifice humain est universellement condamné par notre société européenne, je veux dire par une société qui a exterminé systématiquement six millions d'êtres humains en douze ans (1933-1945), anéanti quelques millions d'autres, vingt sans doute, dans une juste guerre (1939-1945), après en avoir fait disparaître par le feu, le fer et le gaz, encore quelques millions, deux peut-être, vingt ans plus tôt (1914-1918) dans un non moins juste combat.

A Verdun (1916), il n'en est mort que sept cent mille, mais sur seulement deux cents kilomètres carrés, ce qui fait tout de même trois mille cinq cents morts au kilomètre carré. La terre est pétrie de sang, tassée d'ossements, enrichie de rouilles multiples. Et les grands épicéas qui balancent leur cime au-dessus des Hauts-de-Meuse, sous le vent d'est comme sous le vent d'ouest, sont engraissés de chair humaine.

Douaumont: quelle horreur! Ces milliers de tombes alignées, petits soldats ajustés encore au garde-à-vous soixante-douze ans après avoir commencé de pourrir. Notre mère la Terre est ici le monstre dévorant auquel furent offerts tant d'holocaustes. Les Aztèques ouvraient la poitrine des victimes avec un couteau de silex et arrachaient le cœur. Il semble que nous ayons, dès 1914, beaucoup perfectionné la méthode: la baïonnette, surtout l'atroce baïonnette française, triangulaire et rainurée, bien conçue pour que la plaie se referme derrière elle et favorise l'hémorragie interne, a remplacé la pierre et décuplé la force du sacrificateur. Quant à l'obus, il s'est chargé, avant la bombe qui l'a surpassé, de faire éclater les fragiles enveloppes humaines et de répandre sur le sol « sacré » de Verdun, les tripes et les abats — le cœur en est un — de tous ces petits jeunes gens effarés qui répondaient, sans très bien comprendre, à l'appel de M. Poincaré, du Kaiser Wilhelm ou du King George.

Oui, bien sûr, mon fils est coupable d'avoir tué un homme au coin d'une rue sombre, dans Quimper. Il est manifestement dangereux pour la société et mérite d'être enfermé à vie pour éviter qu'il ne tue encore dix personnes.

Mais, chose étonnante, M. Poincaré, le Kaiser Wilhelm et le King George, j'oubliais l'Empereur François-Joseph, se sont accordé à eux-mêmes et ont décerné à leurs collaborateurs dans la boucherie «sacrée» les plus hautes distinctions de leurs États respectifs. Conclusion: il vaut mieux tuer sept cent mille hommes qu'un seul.

Quand j'étais étudiant en médecine, en seconde année, je fus invité à apprendre tout ce qui concernait la radioactivité et les mesures préventives et théapeutiques à prendre pour s'en protéger et s'en guérir. Que de soins, que d'attentions,

pour sauver, préserver, une vie humaine! Miracle continu de la science et du dévouement... Je fus, à ce moment-là, convié, non plus par mes maîtres, mais cette fois, par mes instructeurs, à compléter et à renouveler mes connaissances militaires, et l'officier de réserve d'infanterie que j'étais alors fut prié de se rendre dans un proche établissement de l'armée française pour y effectuer une période consacrée, tiens donc, à la radioactivité.

En trois jours, j'appris donc tout ce qu'il fallait savoir pour volatiliser proprement une partie de l'espèce humaine, en s'en tirant soi-même au mieux ainsi que les petits copains, ou plus exactement sans doute, en permettant aux patrons de cette affaire de s'en tirer au mieux. Car il ne m'a jamais paru que les généraux et les ministres, même de ton bord, s'ils tiennent beaucoup à leur propre existence, considèrent la tienne avec tellement d'attention.

Un corps d'armée anéanti, je ne dis pas, cela commence à compter. Mais ta chétive existence, si frêle en face de ces merveilles de la science, ne compte pas plus à leurs yeux que celle de ces centaines de milliers de jeunes garçons qui ont avalé une dernière fois la merde de Verdun.

Douaumont: sur tous ces milliers de croix, il y a des noms, des noms français, bien sûr, mais aussi des noms arabes ou africains, et puis, ici et là, plus nombreux qu'à leur tour, des noms de mon pays, aux sonorités si familières. Et je pense tout à coup à ce soldat de chez moi, fantastiquement appelé Francès de son patronyme, François ou le Français, et qu'on fusilla parce qu'il ne savait pas le français et disait: Ya, comme les gens d'en face.

Mon père, Maurice Le Scouëzec, était là en 1916. Il est passé devant Fleury, devant Douaumont, alors que le village n'était pas encore rasé, il a descendu la route qui côtoie la tranchée des baïonnettes, mais il n'y avait pas encore de baïonnettes enterrées; il s'est fait canarder sous la côte du Poivre, entre Bras-sur-Meuse et Vacherauville; il a monté la côte du Talou.

Je suis allé jusque-là. Nous ne sommes pas ici dans le périmètre des forêts gorgées de graisse humaine, mais sur un terrain rendu dans l'ensemble, à la culture. Les betteraves n'en sont que meilleures et permettent une anthropophagie déguisée.

Le chemin qui va de Vacherauville vers le sommet de la colline et redescend de là vers Champneuville est resté le même, piste de terre et de cailloux. Là se trouvait le PC du régiment et, tout près, en avant et en arrière de la crête, les tranchées. Le 24 février 1916, c'était ici le domaine de l'Ankou.

J'ai redescendu la côte, un peu rêveur. En bas, j'ai fait une boucle par Vacherauville et je suis revenu sur la route en direction de Samogneux. Quand je suis repassé devant le bas du chemin, une voiture achevait de descendre, en cahotant,

le même itinéraire que moi. J'y jetai un coup d'œil: elle avait une immatriculation allemande.

Ainsi, tu étais venu toi aussi que je ne connais pas, sur les mêmes pentes de Verdun que moi, à la recherche du même 24 février 1916 et des fantômes qui hantent la côte du Talou. Peut-être nos pères se sont-ils embrassés là-haut, de cette étreinte étrange et passionnée qui vide soudain la forme humaine de son contenu vital, de son énergie fondamentale, sacrificateur et sacrifié ensemble, et demain, le sacrificateur fut sacrifié.

CHRONOLOGIE 1929-2005

XXXI. Chronologie

1929

Novembre

Le 11, naissance de Heol Loïc Gwennglan Le Scouëzec, fils de Maurice Le Scouëzec et de Mathilde Merle, à Plouescat, sur la côte nord de la Bretagne, à 3 h 45 du matin.

Le 13, lettre de Maurice Le Scouëzec à son fils, pour plus tard: « Le numéro 28, registre état-civil année 1929 de Plouescat, il paraît que c'est mon fils. Le pauvre gosse, il est à peine né qu'il est déjà enregistré par les sbires de l'association des gros commerçants qui se prétend le droit de propriété sur nos individus... Mais tu n'es pas français, tu n'es rien qu'un homme. Tu n'appartiens à personne qu'à toi (? Et encore!). Mais jamais à d'autres. »

1930

Dans une lettre sans date (début de l'année), Maurice Le Scouëzec donne à son ami égyptien Mino Edrei des nouvelles de son fils, surnommé *Penmoc'h*, «tête de cochon» en breton: «Penmoc'h vous remercie et vous embrasse bien fort. Il grandit et prend des forces. Nous avons été à la mer, il y a trois jours. Il était fou de bonheur. Il adore le vent, le grand vent…»

Un peu plus tard: «... Heol est beau et envoie mille et mille souvenirs à son Presqu'oncle, ainsi que sa mère... Heol vous salue et vous envoie un sourire...»

Le peintre Yanni Mitaraki, qui se trouve alors à Plouescat, écrit à la suite: «Cher Presqu'oncle, L'enfant de la Chrysler ³², parce que c'est comme ça qu'on l'appelle maintenant, va très bien et il se ballade tous les jours avec nous... Eh bien, c'est presque tout le nouveau à Plouescat...» Et Mathilde Merle: «Très pressée. L'enfant de la Chrysler est réveillé.»

Mars

Maurice Le Scouëzec s'installe avec sa famille à Paris.

³² La voiture que possédait alors Yanni Mitaraki.

Juin

Le 17, mariage de Maurice Le Scouëzec et de Mathilde Merle à la mairie du XIV arrondissement de Paris. Les témoins sont Mino Edrei, Georges et Geneviève de Bourbon.

Maurice Le Scouëzec obtient le prix de Madagascar que lui attribue la Société coloniale des Artistes français.

Octobre

Le 2, la famille Le Scouëzec embarque sur le *Leconte de Lisle*, en direction de Madagascar.

1931

Juin

Escale en Égypte. Visite à Mino Edrei. Le Leconte de Lisle longe la Crète.

Juillet

Le 3, le *Leconte de Lisle* accoste à Marseille. Gwenc'hlan Le Scouëzec a appris à marcher sur le bateau.

Août

Installation à Landivisiau.

Le 2 août, la famille Le Scouëzec est aux courses de Croas al Leuriou.

Mathilde promène Gwenc'hlan, dans sa voiture anglaise, sur les rives de l'Elorn.

1932

Fin 1932, Maurice Le Scouëzec s'installe à Saint-Mards d'Ouilly. Il s'agit pour le peintre de réaliser dix fresques contant la vie de saint Roch, sur les murs du sanctuaire. Gwenc'hlan regarde son père travailler et, l'hiver, quand il y a de la neige, il fait de la luge dans une vieille caisse.

1933

Août

Le 27, Grand Pardon de Saint-Mards d'Ouilly et inauguration des murs décorés des fresques de Maurice Le Scouëzec.

Novembre

Le 7, mort, à Landivisiau, d'Emma Le Scouëzec (la grand-mère de Gwenc'hlan).

1934

Février

Le 6, Gwenc'hlan Le Scouëzec est au jardin du Luxembourg, tandis que l'émeute se déchaîne sur le boulevard Saint-Michel. Il s'inquiète des cris que l'on entend. Pour lui, c'est sans doute le début des hostilités.

Mars-Avril

La famille du peintre séjourne chez Émile Dupuis à Saint-Vigor-le-Grand, près de Bayeux. Dupuis, instituteur et critique d'art, avait été l'intermédiaire entre Maurice Le Scouëzec et l'abbé Germain pour la réalisation des fresques de Saint-Mards d'Ouilly.

Juillet

- Le 7, Maurice Le Scouëzec arrive à Landivisiau, venant de Paris. Mathilde et son fils l'y attendent depuis quelques jours chez le frère du peintre, Loïc Le Scouëzec, juge de paix.
- Le 8, Maurice Le Scouëzec est frappé d'hémorragie cérébrale. Il reste trois jours dans le coma. Quand il en ressort, il a vu le Christ et il se convertit.

Gwenc'hlan commence à parler breton.

1935

Janvier

Le 15, Gwenc'hlan est baptisé, selon les rites de l'Église catholique romaine, par l'abbé René Germain, curé de Pont-d'Ouilly et de Saint-Mards d'Ouilly, accompagné de l'abbé Déniel, vicaire de Landivisiau.

1936

Octobre

Le 1^{er}, Gwenc'hlan entre à l'école, dans la classe M. Yvinec. Il apprend à lire et à écrire le français et le breton.

Maurice Le Scouëzec est chargé par M. L'haridon de peindre une vaste fresque dans la chapelle de l'école représentant le Christ bénissant la baie de Douar-

nenez. Plus tard, il obtient du maire de Douarnenez, Le Flanchec, la commande de deux grands tableaux pour orner la salle des fêtes de Douarnenez.

1937

Louis de Russy rédige un article sur Maurice Le Scouëzec « peintre de fresques », *Beaux-Arts*, 5 février 1937.

1938

Vacances avec la famille d'Émile Dupuis à Sainte-Honorine des Pertes, sur la côte normande.

Novembre

Mobilisation partielle.

1939

Septembre

Mobilisation générale.

Gwenc'hlan entre au Petit-Séminaire de Pont-Croix, en sixième, non pas qu'il ait l'intention de devenir prêtre, mais « en raison des circonstances », ses parents ont choisi, avec l'accord de la direction, l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile. Il y découvre un autre monde que le gai Douarnenez qu'il aime: « la domination absolue des prêtres ».

1940

Mai

Le 1^{er}, mort de Maurice Le Scouëzec.

Le 3, enterrement de Maurice Le Scouëzec. «Tout Douarnenez est monté au cimetière. Ça, c'était impressionnant. Il ne voulait pas de nom sur sa tombe, il n'en eut pas. Il n'était plus là. »

Juin

Le 20, les Allemands investissent Douarnenez vers 11 h du matin.

1941

Juillet

Le 3, rencontre de Michèle Darien aux Plomarc'hs. « C'est le coup de foudre. »

Décembre

La direction du Petit-Séminaire de Pont-Croix a jugé que, «bien que très bon élève », Gwenc'hlan Le Scouëzec « n'y était pas à sa place ».

Il suit des cours particuliers avec un prêtre de Douarnenez, l'abbé Quinquis.

1942

Année scolaire incomplète au collège Saint-Yves, replié, en raison de l'occupation de ses locaux par l'armée allemande, sous l'église Sainte-Thérèse.

Mai

Loïc Le Scouëzec est nommé juge de paix à Tours.

Gwenc'hlan Le Scouëzec est inscrit chez les jésuites au Collège Saint-Grégoire de Tours. Tout de suite surnommé «le Breton», il y expérimente le racisme de ses condisciples tourangeaux qui s'estiment supérieurs au reste du monde et, en particulier, aux Bretons.

1943

Classe de troisième au Collège Saint-Grégoire de Tours.

Un professeur, M. Lebideau, se moque des Bretons. De son point de vue, les Bretons « de France » sont trop bêtes pour avoir inventé le cycle arthurien et les Romans Bretons; ce sont les Gallois, Bretons d'Angleterre, qui l'ont fait. Cinquante ans plus tard, Gwenc'hlan Le Scouëzec rédigera *Arthur, roi des Bretons d'Armorique* pour effacer l'insulte.

Toutefois, il est invité à faire une conférence devant la classe sur le druidisme. C'est sa première prise de parole en public sur le sujet.

Juillet

(du 7 au 27): Colonie de vacances Saint-Etienne au Château de la Ronde à Pernay (Indre-et-Loire). Chef de colonie: Jean Pallu de Lessert. Directeur: Abbé Laurand. Jean Pallu de Lessert devient le «héros» de Gwenc'hlan. Sous son influence, Gwenc'hlan «se convertit» au militariste ambiant. Pallu de Lessert se destinait à l'École de Saint-Cyr où il entra après la guerre. Sous-lieutenant d'infanterie, il périra en Indochine.

Août

(du 13 au 18): camp à Solesmes, avec des camarades du Collège.

Gwenc'hlan résiste aux assauts de l'abbé Froger, organiste de la cathédrale de Tours, pédéraste notoire.

1944

Les bombardements se succèdent. Bombardement de La Riche. Des bombes tombent sur le quartier nord de Tours.

Germinal

Le 8, bombardement du camp d'aviation de Tours et de la gare de Saint-Pierre-des-Corps, dans l'après-midi. Les aviateurs américains sont supposés viser les ponts. «Ils mettent tout à côté; c'est la population qui trinque. La gare est démolie, le quartier voisin est rasé.»

Bombardement du Canal et de la rue des Docks.

Mai

Le 20: bombardement de la gare de Tours. Les bombes, qui ont détruit tout un quartier de la ville, s'arrêtent à vingt mètres de la maison occupée par les Le Scouëzec.

1945

Juillet

Gwenc'hlan Le Scouëzec est reçu à la première partie du Bac. Il passe l'été chez son oncle Fernand Merle à La Fare les Oliviers, près de Marseille.

1946

Juillet

Gwenc'hlan Le Scouëzec est reçu à la deuxième partie du Bac.

1947

Gwenc'hlan Le Scouëzec est reçu, en juin, à l'examen du PCB 33.

Camp d'été en Lorraine et dans le Palatinat.

Inscription en première année de médecine à Paris.

Premiers contacts avec le groupe scout breton Bleimor. Gwenc'hlan y rencontre Yvonne Toulemont.

³³ Certificat d'études Physiques, Chimiques et Biologiques qui couronnait autrefois l'année préparatoire à la médecine.

1948

Inscription, en mars, à la faculté des lettres (Histoire et géographie).

1949

Nouvelle inscription en première année de médecine, sans plus de succès que la première fois.

Septembre-novembre

30 septembre-6 novembre: exposition rétrospective de Maurice Le Scouëzec à Paris, Salon d'Automne.

1951

Gwenc'hlan Le Scouëzec est affecté au 151° Régiment d'Infanterie. Il rejoint l'École des EOR (Élèves officiers de réserve) de Rouffach, à Strasbourg.

1952

Avril

Sorti de Rouffach dans un bon rang, Gwenc'hlan Le Scouëzec choisit une affectation au 5° R.I. à Coblence (RFA). Il n'y reste que deux mois.

Iuillet

Le 15, Gwenc'hlan est affecté au 1^{er} Régiment Étranger d'Infanterie. Il rejoint le centre d'instruction de Bossuet (Daya).

Novembre

A la suite d'ennuis de santé, permission de convalescence à Paris. Rencontre de Bernadette Le Huche.

1953

Avril

Gwenc'hlan, en permission libérable, rejoint Bernadette Le Huche à Valladolid.

Juillet

Gwenc'hlan devient éducateur dans une maison d'enfants caractériels de Seine-et-Marne. Il s'éprend de Jacqueline Debard, la femme de l'un des éducateurs; et, pour cette raison, il est licencié.

Septembre

Le 1^{er}, Gwenc'hlan retrouve Jacqueline Debard au *Rendez-vous de chasse* à Clamart. De là, ils partent pour Herlen (Belgique). Ils espèrent un emploi de Yann Floc'h, qui possède une usine de pantoufles, mais l'entreprise est sur le point de déposer son bilan.

Gwenc'hlan décide de se rengager pour l'Indochine.

1954

Le dossier d'engagement est classé sans suite.

Gwenc'hlan et Jacqueline décident de faire le tour du monde à pied. Première étape: les Vosges où Gwenc'hlan trouve un emploi bûcheron d'abord, puis de moniteur de colonie de vacances.

Départ vers l'Allemagne et l'Italie par le Col du Brenner jusqu'à Brindisi.

Décembre

Le 13, Mariage avec Jacqueline Debard.

1955

Novembre

Gwenc'hlan et Jacqueline arrivent à Athènes.

1956

Janvier

Gwenc'hlan et Jacqueline sont embauchés par l'Institut Français d'Athènes et envoyés comme professeurs à Héraklion, en Crète.

1957

Dans le premier semestre de 1957, Gwenc'hlan Le Scouëzec demande son rappel à l'activité militaire.

Juillet

Il arrive à Turenne où se trouve la base logistique du 5° Régiment Étranger d'Infanterie. Il est désigné pour prendre la direction du Train Blindé en remplacement du Lieutenant Ordinaire qui part en permission et ne reviendra pas à Turenne.

Septembre

Le 14, le Train blindé de la zoo saute sur une mine à Sidi-Medjahed.

1958

Mai

Gwenc'hlan Le Scouëzec est libéré du service à la fin du mois. Il regagne la Crète, après un court séjour à Lille.

Juillet

Gwenc'hlan Le Scouëzec quitte la Crète avec Jacqueline Debard. Ils sont nommés professeurs à Saint-Didier en Velay.

1959

Juin

Gwenc'hlan Le Scouëzec et Jacqueline Debard se séparent et divorcent.

Octobre

Gwenc'hlan Le Scouëzec devient professeur au Collège Saint-Exupéry de Versailles, d'octobre 1959 à juin 1960.

Retrouvailles avec Bernadette Le Huche. « Nous passons quelques mois ensemble, puis c'est de nouveau la rupture. »

1960

Nouvelle inscription en première année de médecine.

1961

Inscription en deuxième année de médecine.

Rencontre, à la faculté, de Martine Goudard.

Gwenc'hlan Le Scouëzec devient rédacteur publicitaire pour les Éditions Tchou.

1962

Inscription en troisième année de médecine.

Février

Le divorce d'avec Jacqueline Debard est prononcé.

Rédaction de *L'Encyclopédie de la Divination*, sous la direction de René Alleau, avec la collaboration de Roger Heim et de Hubert Larcher.

1963

Inscription en quatrième année de médecine. Mariage avec Martine Goudard. Parution de *L'Encyclopédie de la Divination*.

1964

Mai

Le 9, naissance Ronan Le Scouëzec. Inscription en cinquième année de médecine.

1965

Inscription en sixième année de médecine.

1966

Mai

Le 22, mort de Loïc Le Scouëzec.

Octobre

Le 1^{er}, naissance de Goulven Le Scouëzec.

Parution du Guide de la Bretagne mystérieuse, aux éditions Tchou.

1967

Août

Le 21, Gwenc'hlan Le Scouëzec rejoint le Collège des druides, bardes et ovates de Bretagne.

Parution de La Bretagne, aux éditions Sun.

Décembre

Gwenc'hlan Le Scouëzec est reçu docteur en médecine. Sa thèse *La médecine* en Gaule obtient une médaille d'argent.

1968

Spécialisation en allergologie dans les hôpitaux parisiens.

1969

Janvier

Le 4, naissance de Nolwenn Le Scouëzec.

Août

Gwenc'hlan Le Scouëzec installe son cabinet à Quimper, dans l'ancienne maison de Gaston Jacob, frère de Max Jacob, au 70 quai de l'Odet.

1970

Août-septembre

Du 19 août au 2 septembre, exposition rétrospective de Maurice Le Scouëzec à Deauville (Calvados).

1971

Octobre

Le 1^{er}, naissance de Tristan Tudwal Arthur Le Scouëzec.

Novembre

Gwenc'hlan Le Scouëzec commence l'étude de la Sophrologie, sous la direction des Dr Abrezol et Dr Dumont.

1972

Deuxième degré de Sophrologie à Leysin (Suisse).

1973

Troisième degré de Sophrologie à Leysin. Gwenc'hlan Le Scouëzec y rencontre Maï-Sous Dantec.

1974

Cours de Sophrologie à Marbella avec le fondateur de la Sophrologie: Alfonso Caycedo.

1975

Congrès de Sophrologie à Madrid.

1976

Cours de sophrologie à Barcelone avec le Dr Alfonso Caycedo.

1977

Parution de Bretagne, terre sacrée, un ésotérisme celtique, aux Éditions Albatros.

1978

Voyage en Irlande avec Jacques Donnars et Maï-Sous Dantec.

1979

Avril

Le 1er, Gwenc'hlan Le Scouëzec est élu grand-druide adjoint.

1980

Parution de Brasparts, une paroisse des Monts d'Arrée, aux Éditions Le Seuil.

Octobre

Le 31, à la mort d'Eostig Sarzhaw, Gwenc'hlan Le Scouëzec devient grand-druide.

1982

Parution de *Pierres sacrées de Bretagne*, *Calvaires et enclos paroissiaux*, en collaboration avec Jean-Robert Masson, aux Éditions Le Seuil.

1983

Parution de *Pierres sacrées de Bretagne, Croix et sanctuaires*, en collaboration avec Jean-Robert Masson, aux Éditions Le Seuil.

1984

Parution de Le peintre Le Scouëzec, aux Éditions Alrea.

Décembre

Le 13, mort de Mathilde Le Scouëzec.

1985

Mai

Le 1^{er}, Gwenc'hlan Le Scouëzec s'installe comme libraire-éditeur à Brasparts (Finistère).

Le 20, Ronan Le Scouëzec assassine Jean-Pierre Archambeau, rue Elie Fréron à Quimper.

1986

Exposition Maurice Le Scouëzec à la Galerie de Bretagne à Brasparts.

1987

Mai

Le 27, mise en demeure de la Direction Générale des Impôts de Quimper d'avoir à fournir une déclaration de succession concernant le décès de Mathilde Le Scouëzec.

Parution de *Bretagne mégalithique*, en collaboration avec Jean-Robert Masson, aux Éditions Le Seuil.

Parution de Le Horn, de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

Octobre

Ronan Le Scouëzec est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

1988

Parution de *Le Voyage de Madagascar*, de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1989

Parution de Carnets et croquis de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1990

Notification de redressement de deux millions six cent mille francs pour une évaluation de l'atelier de Maurice Le Scouëzec à neuf millions de francs.

1991

Parution de L'œuvre peint, dessiné et gravé. Inventaire, de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1992

Parution de *Maurice Le Scouëzec, L'aventure de peindre*, par Gwenc'hlan Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

Parution de Sur les grands voiliers, de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1993

Parution de L'Afrique, de Maurice Le Scouëzec, aux Éd. Beltan.

Parution du *Journal de Montparnasse et de Bretagne*, de Maurice Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1995

Parution de *Le peintre Le Scouëzec, mon père*, par Gwenc'hlan Le Scouëzec, aux Éditions Beltan.

1998

Parution de Le Scouëzec (1881-1940), Montparnasse, la Bretagne, l'Afrique, aux Éditions Cénomanes (Le Mans). Texte de Gwenc'hlan Le Scouëzec.

Parution de Arthur, roi des Bretons d'Armorique, Le Manoir du Tertre, Paimpont.

1999

Parution de *Dictionnaire de la Tradition bretonne*, aux Éditions Kiron-Philippe Le Baud.

Parution de Guide des calvaires bretons, aux Éditions Coop-Breizh.

2000

Parution de Itinéraire spirituel en Bretagne, aux Éditions La Table Ronde.

2001

Janvier

Le 4, décès de Maï-Sous Dantec.

Parutions aux Éditions Beltan:

L'Affaire Taldir, Le Grand Druide était innocent.

La Tradition des Druides I, Les Druides des origines et de l'empire romain, La Tradition des Druides II, Les Druides, Le Moyen Age, La Tradition des Druides III, Les Druides, L'époque moderne et contemporaine. Édition électronique de La médecine en Gaule, aux Éditions arbredor.com.

2002

Édition électronique de Arthur, roi des Bretons d'Armorique, aux Éditions arbredor.com.

2003

Parution de Brocéliande, aux Éditions Beltan.

Édition électronique de *La Tradition des Druides* sous le titre *Les Druides*, aux Éditions arbredor.com.

Juin

Le 7, Mariage druidique avec Bernadette Le Huche.

Septembre

Le 3, Gwenc'hlan Le Scouëzec est condamné en première instance à verser aux impôts une somme de 93.000 euros sur la succession sa mère Mathilde Le Scouëzec.

Octobre et novembre

Quatre fresques de Maurice Le Scouëzec sont détruites, à Saint-Mards-d'Ouilly.

2004

Parution de *On a tué saint Roch, Six fresques de Maurice Le Scouëzec détruites à Saint-Mards-d'Ouilly, Bretagne libre* n° 1, février 2004, Éditions Beltan.

2005

Parution, aux Éditions arbredor.com, de:

Gwenc'hlan Le Scouëzec, La science des druides, suivi de Considérations sur le

druidisme et la Franc-Maçonnerie.

Gwenc'hlan Le Scouëzec, Les états modifiés de conscience.

Gwenc'hlan Le Scouëzec, L'affaire Taldir.

Gwench'lan Le Scouëzec, Résistances, mémoires d'un rebelle.

Maurice Le Scouëzec, <u>Le Horn, suivi de Journal écrit à bord de l'Ernest-Sieg-</u>

fried.

Maurice Le Scouëzec, *L'insoumis*.

Maurice Le Scouëzec, Le voyage de Madagascar, précédé de Afrique, 1928.

Table des matières

MON ENFANCE

I.	Mon nom	5
II.	Mes grands-parents	8
III.	Petite enfance	12
IV.	Hérouvilette	19
	DEUX GUERRES	
V.	L'Armée et la Guerre	21
VI.	Michèle	24
VII.	Jardres	27
VIII.	20 mai 1944	29
IX.	Schloss Elsum (1953)	31
	ALGÉRIE, 1957	
Χ.	Algérie française	36
XI.	Tlemcen, 1957	38
	Un train blindé	
	Consignes en cas d'alerte	
	Qu'est-ce que j'étais venu faire là?	
3777	Löwenberg	
XII.	De Daya à Inndouz (1953-1957)	
	Les tunnels d'Inndouz	
XIII.	Sidi Medjahed	
XIV.	Au rapport	
∡X1 V.	Rapport du 15 septembre 1957	
XV.	«Ce qui est arrivé, devait arriver»	

	Le rapport du 17 septembre 1957	53
	La « carrière » du Lieutenant Le Scouëzec	56
	L'Indochine mythique	59
	Le Grec	
	Le coupable	61
XVI.	Képi blanc	63
	La vie de la Légion ÉtrangèreNº 127, novembre 1957, p. 27	63
XVII.	Les incidents de Tralimet et autres	65
XVIII.	Une ivresse inattendue	68
XIX.	La fin de la wilaya 5	70
XX.	Le capitaine Le Pivain	71
XXI.	Deux interrogatoires imaginaires	73
	Le Pivain	73
	La Légion	74
	MON PÈRE	
XXII.	Qui était Maurice Le Scouëzec?	78
XXIII.	Histoire des œuvres de mon père	82
	Les impôts en 1940	
	Sous les bombes	84
	Argenteuil	84
	1985-2003	84
	L'IDENTITÉ BRETONNE	
XXIV.	Urzh Skowted Bleimor	92
XXV.	Le guide de la Bretagne mystérieuse	98
XVI.	La lutte pour la Bretagne	101
XXVII.	Le druidisme	107
	Breudeuriezh Drouized, Barzhed hag Ovizion Breizh	107
	La fin des sécessions	109
	Déclaration de La Gouesnière	110
	Une Tradition millénaire	111

L'AFFAIRE GOUDARD

XXVIII.	La faille Goudard	115
	Rue des Saints-Pères	115
	«N'attaquez jamais la France»	116
	Le divorce	119
	Maître Monique Pelletier	122
	Le procès du père	124
	Pourquoi étais-je absent au procès de mon fils?	124
	Un ministre pour avocat	126
	Passe d'armes avec un ministre	127
XXIX.	L'AFFAIRE DES IMPÔTS L'administration des impôts, l'état français et moi-même	131
70 1171.	Une stratégie concertée	
	La guerre fiscale	
	Deux lettres imaginaires.	
	VERDUN	
XXX.	14 octobre 1988	141
	CHRONOLOGIE1929-2005	
XXXI.	Chronologie	146



© Arbre d'Or, Genève, février 2006 http://www.arbredor.com Photo de couverture : © Patricia Camby Composition et mise en page : © ATHENA PRODUCTIONS